

سكنا من الامل

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

L'INSEE craint un dérapage des prix et des salaires

1,70 F
Algérie, 1,30 Dfr; Maroc, 1,50 Dfr; Tunisie, 1,90 Dfr...

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une bouffée d'oxygène pour les Chiliens

Le général Pinochet n'est pas seulement « un petit peu dominant », selon le très joli mot de son épouse...

N'avait-il pas déclaré le 4 janvier dernier, au soir d'un référendum-plebisците qu'il venait de gagner confortablement...

Un président élu pour huit ans, disposant de très larges pouvoirs, dont celui de dissoudre un Parlement élu, lui aussi, pour huit ans...

Il y a à présent l'annonce d'une phase nouvelle, d'autant que le général Pinochet a révisé des ajustements...

Pourquoi le général Pinochet s'est-il décidé à presser le pas ? Sa réponse est que, conforté par le soutien qu'il a reçu...

Non pas que la pression de l'opposition — convergente mais toujours pas unie — de la démocratie chrétienne et de l'Unité populaire soit suffisante...

Un autre facteur déterminant d'évolution est sans doute la pression exercée par l'administration Carter sur Santiago...

LA POLITIQUE AMÉRICAINE ET LA RÉUNION DE COPENHAGUE

BOMBE A NEUTRONS : les alliés espèrent que Moscou répondra au geste de M. Carter

La décision, attendue depuis plusieurs jours et rendue publique vendredi soir 7 avril par M. Carter, de différer la fabrication de la bombe à neutrons, a été annoncée sans commentaires par l'agence Tass...

Cependant que Paris déclare s'en tenir à sa politique d'indépendance en matière de défense, plusieurs capitales occidentales expriment le vœu que Moscou réponde positivement au geste de M. Carter...

De notre correspondant

Washington. — La façon dont M. Carter a annoncé sa « nouvelle décision » sur la bombe à neutrons a réparé partiellement les dommages causés par ses affirmations des derniers jours...

Les raisons du président

De source officielle, on précise que cette tâche ne pouvait être menée à bien avant un an et demi à deux ans, ce qui justifie un ajournement de la mise en fabrication de la bombe à neutrons...

Les principales raisons avancées à l'appui de la position du président par les officiels sont les suivantes :

1) Une décision de produire la bombe, si elle doit être prise plus tard, sera mieux acceptée qu'elle ne l'aurait été aujourd'hui par les opinions publiques, notamment en Europe...

AU JOUR LE JOUR

La façade

Le président Carter a décidé d'ajourner la production de la bombe à neutrons. Cette urme terrible, qui détruit toute vie humaine mais respecte l'environnement, est à la fois un aveu et un symbole.

Elle confirme d'abord que, décidément, dans nos sociétés modernes, l'homme est la valeur en baisse. Et puis, elle nous suggère cette pensée assez noire : n'est-ce pas en nous-mêmes que se trouvent les forces qui détruisent la vie en laissant intacte la façade ?

MONNAIE : les Neuf relancent leur coopération face à la crise du dollar

Le « sommet » des Neuf de Copenhague se terminera samedi 8 avril au fin d'après-midi. Samedi matin, après que MM. Giscard d'Estaing, Callaghan et Schmidt eurent pris ensemble un petit déjeuner de travail...

De nos envoyés spéciaux

Copenhague. — On assiste, à ce dixième conseil européen, à un impressionnant renversement de tendance : les Neuf, qui depuis deux ans, c'est-à-dire depuis le sort du franc du « serpent », avaient mis en sommeil leur coopération monétaire...

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : le scrutin de juin 1979 risque d'isoler R.P.R. et P.C.F.

Les Neuf ont décidé, vendredi 7 avril à Copenhague, que le Parlement européen sera élu entre les 7 et 10 juin 1979. La France votera le 10. Dans cette consultation, le P.C. et le R.P.R. risquent de se trouver isolés.

Le parti communiste français a publié vendredi 7 avril une déclaration dans laquelle il précise qu'il « prendra toute sa part » à l'élection de l'Assemblée européenne qui se déroulera le 10 juin 1979.

L'humiliation des hommes

par PIERRE MARCILHACY (*)

mesurée, mais le troisième ministre de M. Raymond Barre ressemble à s'y méprendre à celui qui l'a précédé. On pourrait se croire revenu aux plus beaux jours de la IV^e et de la III^e République.

Comme la composition du gouvernement n'est ce qu'elle est avec l'accord du chef de l'État, sinou sur ses instructions, il ne nous reste qu'à constater une rupture de ses intentions et à déplorer qu'il n'ait pu surmonter sa victoire.

Humiliation du peuple français qui s'est mobilisé un scrutin dans des conditions exceptionnelles, tant par un souci de conservation que par une victoire...

quelque sorte, bâtir un espace monétaire plus autonome. L'idée maîtresse développée depuis plusieurs mois par M. Jenkins, président de la Commission européenne, et reprise maintenant par M. Giscard d'Estaing et, semble-t-il, par M. Schmidt, c'est qu'il n'y aura pas de relance de l'économie et, par conséquent, pas d'amélioration sensible de la situation de l'emploi aussi longtemps que la confiance dans la stabilité monétaire n'aura pas été restaurée.

M. GISCARD D'ESTAING : un effort d'imagination.

« Les circonstances nous invitent à un grand effort d'imagination et d'organisation. Nous devons maintenant reconstruire la stabilité et la croissance (...). Il nous faut agir à la fois sur le plan des politiques économiques et sur le plan du développement, à l'intérieur de la C.E.E., d'un système stable des relations de changes », a déclaré, vendredi, M. Giscard d'Estaing.

LA VIE AUX CHAMPS

Avant, bien avant que les écolos fassent tant de bruit, Jean Taillemagre chantait déjà la vie aux champs, la nature et les saisons. Son chant était si simple, sa voix si juste, sa musique si vraie, qu'il l'aurait fait attention et la sympathie de tous ceux qui aiment les arbres et les insectes, du peuple des eaux, tout le bestiaire d'un fin connaisseur.

La controverse au sein du P.C. « L'HUMANITÉ » RÉPOND AUX CRITIQUES DE LA « BASE »

Taillemagre en « pleine terre »

« LA VIE AUX CHAMPS » Taillemagre en « pleine terre » Avant, bien avant que les écolos fassent tant de bruit, Jean Taillemagre chantait déjà la vie aux champs, la nature et les saisons. Son chant était si simple, sa voix si juste, sa musique si vraie, qu'il l'aurait fait attention et la sympathie de tous ceux qui aiment les arbres et les insectes, du peuple des eaux, tout le bestiaire d'un fin connaisseur.

idées

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Crise et ruralité

par GILLES BECQUET (*)

RURAL. qu'est-ce à dire ? Les ruraux eux-mêmes, tout attachés à leur spécificité, ont du mal à se définir. Quant aux citadins, le rural c'est pour eux l'agriculteur, et pour d'autres « celui qui habite à la campagne avec fond de décor idyllique, belles maisons, relations plus humaines qu'en ville » ; pour d'autres encore « celui qui habite dans un trou où l'on est peu instruit, voire lourdaut ou rétro... ». Pour ceux, enfin, appartenant aux sphères dirigeantes — pouvoirs publics et responsables de l'Église — le rural c'est, souvent, « quelqu'un appartenant à un monde appelé à disparaître ».

Ces échos, parvenus dans nos campagnes durant la grande explosion d'industrialisation et d'urbanisation 1954-1974, ont fait souffrir plus d'un rural.

Depuis trois ans, avec la crise socio-économique et les dénouements diversifiés de l'industrialité de la vie dans certains ensembles urbains ; violence, anonymat, pollution, le vent des réflexions s'est mis à tourner. On s'interroge de nouveau au monde rural comme élément d'équilibre nécessaire dans la recherche d'une société aux traits plus humains que celle qui s'est développée au lendemain de la seconde guerre mondiale. La « vie à la campagne » ou dans les petites agglomérations (puisque sont tenus officiellement pour « ruraux » les cantons dont le chef-lieu comporte de deux à cinq mille habitants) n'est plus, comme autrefois, seulement une réalité imposée par la naissance. Elle fait l'objet d'un choix de la part d'un nombre de plus en plus

grand de personnes : jeunes déçus de rester ou de revenir au pays, habitants des grandes cités désireux de s'en affranchir, autochtones préférant rester même au prix d'un moindre niveau de vie. Du côté des pouvoirs publics, le D.A.T.A.R. a lancé une politique de « contrats de pays » qui vise à fournir des crédits aux zones à faible densité démographique moyennant un effort de coordination des projets locaux.

Bref, tout commence à concourir pour maintenir un monde rural, mais en lien avec la ville et non plus désarticulé par elle. La socialisation ambiante relève en outre l'importance des conditionnements socio-économiques dans l'apparition d'une nouvelle formation sociale au sein de la société française : ce qui fait la différence d'un individu

à un autre, ce n'est pas tellement son appartenance au monde de la ville ou de la campagne, mais celle à une certaine classe économique. Affirmation que je nuancerai par la constatation suivante : il y a la même clivage entre riches et pauvres en ville et à la campagne, toutes les statistiques montrent que les écarts de ressources sont moins grands dès que les agglomérations ont moins de cinquante mille habitants, c'est-à-dire pratiquement là où commence l'espace rural.

L'intégration du monde rural à la société globale, le nivellement sur tous les plans (sociaux, culturels...) que cette évolution entraîne ne doit cependant pas faire oublier les traits spécifiques à ceux qui vivent dans l'espace rural.

Ecologie sociale

Ce qui distingue le rural c'est, d'abord, cet environnement relationnel qui lui est propre. Certes, en ville aussi, il peut exister des unités de structures d'échanges à dimension humaine : le quartier, la rue... Mais, en milieu rural, on « globalise » plus volontiers. On y est connu des autres en même temps qu'on les connaît sous toutes les faces de l'histoire de chacun : antécédents, vie présente, vie professionnelle. Un tel, irréprochable sur le plan du travail, peut connaître des ennuis dans sa vie professionnelle parce que ses engagements politiques sont connus par ailleurs, ou parce que sa vie morale prête à redire. Inconvénients atténués en ville

où l'on perçoit les gens davantage sous l'angle fonctionnel ; où, en outre, on a la possibilité d'avoir des relations plus diversifiées.

Les relations de voisinage, typiques du monde rural, si humaines par leur côté direct et personnel, ont donc un revers : elles comportent une contrainte pesante du milieu sur l'individu et elles stimulent peu. Il faut une certaine méfiance à s'exprimer et, derrière des relations de solidarité spontanée en cas de catastrophes, la présence de sourds conflits cachés.

L'espace est une chance. Il est (*) Prêtre, frère missionnaire des campagnes.

TROISIÈME CLASSE

par PIERRE DROUIN

LES bourgeois d'un côté, les prolétaires de l'autre. Le dessin des espèces sociales, selon Marx, est simple. La « lutte des classes » c'est l'affrontement entre les possédants et les... « possédés ». Mais que faire quand des individus (cadres, commerçants, artisans, employés, petits paysans, certaines professions libérales, etc.) ne rentrent pas dans l'une des catégories ?

Il n'y a pas de troisième classe dans le monde communiste. On veut bien parler de « couches » mais non de « classes moyennes ». Il suffirait d'y penser. La variété des mots est là pour permettre aux piliers dogmatiques de subsister, quoi qu'il arrive.

Au reste, ces « couches » ne sont-elles pas très instables ? « Elles tendent idéologiquement à s'élever » comme l'ensemble de la société (polarisation de la richesse et de la misère). Une partie se lie « corps et âme » au capitalisme, tandis que l'autre vient progressivement vers la classe ouvrière et les forces démocratiques. C'est le mérite historique du parti communiste d'avoir œuvré pour cela.

On trouve cette citation dans une plaquette d'une cinquantaine de pages très denses consacrées aux « classes moyennes » aujourd'hui « le mensuel ». L'éditeur du monde (1). Les auteurs ont interrogé sur ce thème tous les partis politiques, et l'événement qu'ils nous offrent au retour de leur chasse est très révélateur.

Le parti socialiste, comme le P.C., refuse l'idée même de « classe moyenne » et adopte seule le vocabulaire de « couches ». Mais il distingue les « couches moyennes salariées », dont la conscience de classe se développe sans cesse et qui constituent, avec la classe ouvrière, un véritable « front de classe », et les couches moyennes traditionnelles non salariées (petits paysans, artisans, commerçants, etc.) actuellement en déclin, mais qui tendent à s'intégrer au « front de classe ».

Pour le C.D.S., la « classe moyenne » dans pratiquement tous les pays du monde ; pour le R.P.R., il vaudrait mieux parler de « classes moyennes », et pour le P.R., seul le niveau de revenu rassemble les catégories sociales qu'il est convenu d'appeler « la classe moyenne » mais qui ne peuvent vraiment constituer une classe en raison de leur hétérogénéité.

Curieux destin décidément de celui de cet « entre-deux » social, laminé par la vie politique alors que la vie économique provoque son élargissement, et qui est ballotté entre des paradoxes. Comme l'écrivit Albert Samain à propos de ces « classes » : « Mécontentes, sou-

haitant des réformes ou volant au secours de la victoire, elles soutiennent la gauche. Puis, elles déçoivent, ayant obtenu ce qu'elles désiraient, elles abandonnent dès que l'ordre leur paraît trop menacé ».

Et quelle diversité à l'intérieur du groupe ! Comme les « moyennes » signifient peu dans ces « classes » où les revenus varient aisément du simple au triple entre le cadre du bas de l'échelle et le cadre supérieur ! Les patrimonialistes, on le sait, s'évaluent beaucoup plus.

C'est, du moins, dans quelques-uns de ces groupes socio-professionnels que l'on verra s'épanouir le plus de liberté. Volre. « L'artisan est-il libre ? », demande Jacques Grandjean dans la brochure dont nous parlons plus haut. La réponse n'est pas celle que l'on pressentait. Souvent, dans les métiers du bâtiment, par exemple, l'artisan ne peut plus choisir le travail qu'il aime : il devient le simple exécutant d'un

conducteur de travaux. De même, chaque fois qu'un artisan travaille en sous-traitance, il perd le maîtrise de ses clients, et aussi très souvent la créativité. Dans les entreprises de transport, on trouve souvent les chauffeurs à leur compte, mais ils sont obligés de travailler pour l'ancien patron qui lui a prêté de l'argent pour acheter un camion... et s'est libéré en même temps de ses obligations sociales. Pour se simplifier la vie, l'artisan confie sa comptabilité à un spécialiste, mais il perd en même temps une partie des rênes de son entreprise, etc.

Rebelle aux étiquettes, cette « troisième classe » aux multiples visages courtisée par les partis, mais si difficilement saisissable, sait montrer parfois les dents... et non pour sourire. Parmi ses victimes, la plus célèbre s'appelle : Salvador Allende.

(1) Numéro spécial, décembre 1977, l'Économiste mondial, Chronique sociale, 7, rue du Plat, 62288 Lyon, Cedex 1.

L'ÉTAT DANS L'ÉTAT

par JACQUELINE GRAFIN

QUI en douterait ? Les patrons de droit divin sont remplacés par des cadres compétents ; les hauts fonctionnaires civils et militaires forment un personnel spécifique qui désigne le monde des affaires pour se préoccuper seulement de l'intérêt général ; l'Université assure un recrutement méritocratique des différentes élites. Telles sont les croyances que véhicule notre époque.

Probablement les chercheurs du Centre de sociologie européenne, eux, avaient-ils des doutes lorsqu'ils entreprirent leur étude sur la Classe dirigeante française (1). Avec un échantillon de mille personnes en 1964, mille sept cents en 1964 et deux mille trois cents en 1974, l'ensemble étant choisi parmi les membres de « la fraction dirigeante de la classe dominante » selon la technique dite de l'« échantillon aléatoire », on apprend en effet bien des choses. Et d'abord, dans le secteur privé, il est bien vrai que les patrons de l'industrie et du commerce sont en régression, alors que les cadres supérieurs sont — numériquement — en forte progression, cependant que les P.-D.G. de l'industrie et du commerce — qui sont salariés — voient leur nombre légèrement augmenter. Mais peut-on parler pour autant de la disparition des patrons et de la mort du capitalisme ?

Les cadres supérieurs sont souvent des anciens patrons ou des fils de patrons. Le contrôle des familles traditionnellement propriétaires des moyens de production est encore assez largement répandu. Dans l'ensemble la strate supérieure de la classe dirigeante au secteur privé a une tendance à s'épaissir, mais, si les modes de recrutement et les statuts juridiques ont changé, il ne semble pas que le pouvoir économique ait été pris par un nouveau groupe en ascension sociale.

Cependant, de plus en plus, les fils de patrons investissent le secteur public. Et, si la proportion des hauts fonctionnaires dans l'ensemble de la population dirigeante a tendance à stagner, cela ne correspond pas à une dévalorisation de l'image sociale qui leur est conférée, mais plutôt, semble-t-il, à une limitation des places réservoir du phénomène de « défense des grands corps ». Le « pantouflage » est une véritable institution de la haute fonction publique, plus du quart des hauts fonctionnaires passant dans le secteur privé.

L'armée est la catégorie qui « pantoufle » le plus, avec une réserve dans cette catégorie pour les fils de militaires et pour les originaires de milieux modestes qui ont tendance à persévérer, soit pour suivre la tradition, soit pour conserver la sécurité.

Relativement âgés et souvent parisiens

Le gaullisme a, parallèlement, multiplié les carrières politiques des fonctionnaires, favorisant une interpénétration croissante entre la haute fonction publique et le monde politique. « Le thème de la technocratie a rempli une fonction de justification de l'unité de la classe dirigeante », soulignent les chercheurs du Centre de sociologie européenne qui constatent que le primat a été donné à la technique sur la politique, aux dépens, souvent, des hommes politiques traditionnels.

Mais il s'agit de techniques des « sciences humaines » plus que de « sciences exactes » puisqu'on constate aussi la progression des diplômés de droit, d'économie, ou de sciences politiques parmi les dirigeants aux dépens des sciences techniques. Le symbole est évidemment le déclin relatif de l'École polytechnique par rapport à l'École nationale d'administration.

Le recrutement des dirigeants reste passablement fermé. Les fils des catégories elles-mêmes dirigeantes restent nettement sur-représentés par rapport aux fils des classes moyennes et populaires en 1974 comme en 1966, malgré les changements auxquels on aurait pu s'attendre.

Il n'est pas intéressant non plus de noter que la classe dirigeante française est relativement âgée, et, qu'elle a même nettement vieilli entre 1964 et 1974, ce vieillissement affectant en premier lieu les ministres et les professionnels de la politique.

Les deux tiers de la classe dirigeante française sont concentrés dans la région parisienne qui compte seulement le cinquième de la population (la quasi-totalité étant localisée dans le 15^e, Neuilly et les Hauts-de-Seine, le 7^e, le 17^e et le 8^e arrondissement).

(1) La Classe dirigeante française, Pierre Bourdieu, Claude Lévi-Strauss, Michel Bultrion, Alain Marie, Presses universitaires de France, 190 p., 49 F.

Le point de vue de...

YVES FAUCOUP

Solidaires des ouvriers

Yves Faucoup est assistant social et militant C.F.D.T. de Vesoul.

QUARANTE MILLE éducateurs spécialisés ou maîtres éducateurs, plus de vingt mille assistantes sociales, plusieurs milliers de travailleurs familiaux et autres travailleurs sociaux, sont confrontés quotidiennement aux effets concrets de la politique économique et sociale de la classe au pouvoir. Ils semblent être sortis d'un halo de neutralité : qu'en est-il ?

Depuis mai 1968, de nombreuses hites ont été menées dans le secteur de l'action sociale : elles ont consisté la plupart du temps à dénoncer le mensonge de la classe dominante, qui prétend aider les plus démunis mais en réalité entend bien figer les inégalités et les inégalités, fondements de son propre pouvoir. L'action sociale est un appareil idéologique aux côtés de l'école, de la culture ; elle n'est pas neutre, elle est au service de la classe dominante (secours comme freins à la révolte, allocations comme régulation de l'économie, fixation de la marginalité, individualisme contre action collective, etc.).

M. Lenoir, avant sa promotion au secrétariat d'État à l'action sociale, avait développé la philosophie giscardienne dans son livre les Exclues. Au travers de toute une phraséologie contradictoire, M. Lenoir s'est fait (est apparu comme) le défenseur d'une nouvelle classe sociale : les pauvres, les handicapés physiques, les inadaptés mentaux. M. Stoléru a considéré, dans divers écrits, qu'une société juste et libérale doit admettre l'exclusion sociale comme manifestation de la liberté (Revue de droit social, nov. 1974). En réalité, ces idéologues du pouvoir détiennent cette race d'exclus pour mieux la conserver.

La question qui est posée aux travailleurs sociaux est la suivante : pourquoi ce « sous-prolétariat », ce « quart-monde », ce « nouveau peuple » ? Qui le produit ? Comment na pas constater que l'accroissement du nombre des personnes exclues dans ce pays n'a pas provoqué une réduction des inégalités sociales ? Elles sont de plus en plus nombreuses, de plus en plus intenses, et il est bien évident que l'action sociale et éducative n'a pas les moyens de son projet officiel. Elle s'attaque eux effets, jamais aux causes.

Or que voyons-nous ? Des travailleurs immigrés souffrant du racisme en France. Au lieu de combattre ce racisme, les hommes au pouvoir l'ont entretenu. Par les déclarations de M. Chirac et les mesures de M. Stoléru, ils ont enfié le haine raciste ; ils emprisonnent l'immigré (Arens), ils expulsent ceux qui prennent la liberté de penser, ils fouillent, contrôlent, « portraiturent » les hommes aux cheveux crépus.

Face à cette politique, quelle décision que de traiter dans le bureau du service social les problèmes individuels d'une famille étrangère ? Quelle décision que d'obtenir un secours temporaire pour un invalide percevant une pension de 800 francs par mois... ou de venir en aide à un smicard ? Quelle décision de parler de reclassement professionnel, quand les invalides deviennent chômeurs... et les chômeurs invalides ?

A quel bon convaincre à la cure de désintoxication, quand le pouvoir est incapable d'entreprendre la moindre action courageuse contre l'alcoolisme.

Quotidiennement, les travailleurs sociaux sont les témoins premiers et permanents des effets nocifs de la société industrielle et des mutations rapides qu'elle provoque dans les modes de vie, de travail, des relations sociales, disait M. Lenoir en 1971 au Congrès des sauvegardes de l'enfance à Bordeaux. Il ajoutait : « Il est bon que le travailleur social ne soit pas lui-même aliéné par un mythe ou le cercueil d'une doctrine ». Il souhaitait que les travailleurs sociaux n'analysent pas les causes des « effets nocifs ».

Or, comment se tenir devant les inégalités sociales, l'urbanisation criminelle, la répression et les milices patronales, les interdictions professionnelles en vigueur dans notre pays dans le privé comme dans la fonction publique, les exiles, les expulsions, le chômage, l'inflation et la perte de pouvoir d'achat, la marginalisation des handicapés, les conditions de travail dans les entreprises (accroissement actuel des absences parallèlement aux licenciements), l'isolement, la solitude engendrés par la compétition, mode de fonctionnement des régimes autoritaires...

Comment ne pas dénoncer cet ordre établi général de telles injustices, comment ne pas refuser ce libéralisme économique qui signifie liberté pour quelques-uns de tirer profit du travail des autres, comment ne pas se battre pour une autre société, sociale, véritablement libre, véritablement égalitaire, véritablement fraternelle ?

LES RAPPORTS

Une arme qui pourrait être de dissuasion

LES A

LE 30...

صحة من الامم

سكنا من الاعمال

Le Monde

étranger

LES RAPPORTS EST-UEST ET LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Une arme qui pourrait démythifier la dissuasion

Les premiers plans de la « bombe à neutrons » ont été conçus dès 1956, de San-Francisco, au Lawrence Livermore Laboratory de Californie, et c'est en 1983 que le premier prototype expérimental a été mis à feu dans la Nevada sous la norme de code W70. C'est à l'origine, il s'agissait d'imaginer un dispositif adapté aux ogives des missiles anti-missiles. Ce système a été abandonné depuis mais les recherches n'ont pas pour autant été interrompues en Californie.

La bombe à neutrons peut être sommairement décrite comme un dispositif thermonucléaire, extrêmement miniaturisé et muni d'un détecteur à fission nucléaire, sans doute composé de plutonium et d'autres métaux fissiles. Le projectile dégage une émission de chaleur (effet incendiaire et thermique), une déflagration (choc mécanique) et une pollution radioactive volontairement réduite. En revanche, il libère des flux de neutrons en surabondance, sous la forme de radiations ionisantes à grande vitesse qui traversent tous les écrans de protection connus et peuvent entraîner une décomposition chimique des molécules des tissus vivants.

Cette particularité fait dire, précieusement, mais un simplifiant, que la bombe agit à effet de radiations soignées épargnant les installations et l'environnement ou les matériaux pour prendre pour cibles principales les combattants ou les civils dans la zone des opérations militaires.

Une arme nucléaire d'un tonnage (soit l'équivalent) de 1000 tonnes de T.N.T. aurait, selon des calculs d'experts américains, une efficacité militaire égale à celle d'une bombe nucléaire tactique soviétique (à fission pure) de 10 kilotonnes, avec, de surcroît, l'avantage de déclencher, sur le terrain des opérations, des effets qui disparaissent plus vite.

Au Commissariat à l'énergie atomique, en France, on n'hésite pas à dire : « La bombe à neutrons présente la même avantage qu'a représenté l'essor de la miraillesse contre l'aviation ». Elle serait l'arme tactique idéale d'une stratégie fondée sur la dissuasion élargie.

A 800 mètres du lieu de l'explosion, les équipes de chars adverses seraient tués sur-le-champ. Les installations ne seraient pas totalement éliminées au-delà de 200 mètres du point d'impact. Les troupes silencieuses, chargées de contrôler et d'occuper ensuite le terrain, pourraient se tenir à 1500 mètres de distance, prêtes à l'action en toute sécurité. C'est, en fait, ce que Samuel T. Cohen, qui est, aux Etats-Unis, l'un des concepteurs de la nouvelle arme, la bombe à neutrons, affectée à la surface du sol contre des concentrations de blindés, n'a plus guère d'effets significatifs contre des personnels abrités sous la terre.

LES ALLIÉS ESPÈRENT QUE MOSCOU RÉPONDRA AU GESTE DE M. CARTER

(Suite de la première page.)

Les réactions recueillies au Congrès restent critiques, mais elles témoignent d'un certain apaisement des esprits. Les adversaires de la bombe, ceux qui espèrent une renonciation définitive à sa production, semblent moins nombreux que ses partisans. L'attitude de M. Byrd, chef de la majorité démocrate au Sénat et principal artisan de la demi-victoire remportée le mois dernier sur le canal de Panama, a sans doute été particulièrement importante pour M. Carter. Dans une lettre écrite au président avant l'annonce de sa décision, il avait mis en garde contre toute concession unilatérale aux Soviétiques et averti que la ratification d'un accord avec Moscou sur les armements stratégiques serait « sérieusement compromise » si la renonciation à la bombe à neutrons n'était pas suivie d'un geste similaire de la part de l'U.R.S.S. On note aussi que M. de Conciñi, autour d'un amendement à un traité avec Panama très contesté par le général Torrijos, s'est déclaré d'accord avec la décision du président sur la bombe. Ce sénateur, avec quelques autres hésitants, était déjà considéré comme une cible possible des adversaires des traités sur le canal, qui espèrent recueillir quelques voix nouvelles pour le vote final parmi leurs collègues irrités par les accords de M. Carter sur la bombe.

Enfin M. Kissinger, d'ordinaire mesuré dans ses critiques de l'administration, avait déclaré jeudi : « La puissance américaine sera compromise et d'importants systèmes d'armes sont abandonnés sans consultation avec la direction du parti républicain ».

LA DÉCLARATION DE M. CARTER

Voici le texte de la déclaration de M. Carter au sujet de la bombe à neutrons :

« J'ai décidé de différer la production des armes à effet de radiation renforcées. La décision vise à réduire les tensions de systèmes à radiations renforcées par nos armes modernes de champ de bataille sera prise plus tard et sera influencée par le degré de modification dont l'Union soviétique fera preuve dans ses programmes d'armements classiques et nucléaires, ainsi que dans le développement de ses forces affectant la sécurité des Etats-Unis et de l'Europe occidentale.

« En conséquence, j'ai ordonné un département de la défense de procéder à la modernisation de l'ogive nucléaire à missile Lance et du système d'arme à 300 tonnes, en laissant ouverte la possibilité d'y installer des éléments à radiation renforcée (1).

« Les Etats-Unis continueront leurs pourparlers de l'Alliance nord-atlantique à propos de cette décision. Ils continueront de discuter avec eux des mesures appropriées au contrôle des armements qui devront être poursuivies avec l'Union soviétique.

« Nous continuerons, avec nos alliés, à aller de l'avant dans le développement et le renforcement de nos capacités militaires, tant nucléaires que classiques. Nous sommes décidés à faire tout ce qui sera nécessaire pour assurer la sécurité collective et la défense avancée de l'Europe. »

(1) La missile Lance (150 kilomètres de portée) ainsi que les obus d'artillerie de 155 millimètres et de 8 pouces sont dotés de têtes nucléaires de type classique. — (N.D.L.R.)

Le secrétaire général de l'OTAN exprime sa « compréhension » et son appréhension

L'annonce par M. Carter de sa décision de différer la production de bombes à neutrons a provoqué de nombreuses réactions.

« A LONDRES, le gouvernement soutient la décision de M. Carter et espère que Moscou répondra par des mesures analogues.

« A BRUXELLES, M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a exprimé vendredi sa « compréhension » à l'égard de la décision de M. Carter. Dans un communiqué lu à l'issue d'une réunion des ambassadeurs de l'OTAN, il a déclaré que ceux-ci avaient exprimé leur compréhension à la suite de la décision de différer la production de bombes à neutrons intensifiées. Il a souligné la nécessité d'un contrôle des armements et de la mise en œuvre de mesures de modération par l'OTAN et le pacte de Varsovie et a exprimé l'avis que la production de bombes à neutrons serait reportée « de quelques mois au moins », mais pas d'une durée suffisante pour donner aux Soviétiques le bénéfice d'un « énorme laps de temps ».

« A BONN, le gouvernement fédéral prend acte de la décision du président des Etats-Unis de différer la production de bombes à neutrons et de prendre une décision définitive à la lumière de l'attitude de l'Union soviétique et des besoins qui en résulteraient au plan de la politique de défense », indique une déclaration du porte-parole du gouvernement. « Le gouvernement fédéral partage l'opinion du président américain selon laquelle les possibilités technologiques de l'Occident restent intactes et doivent être utilisées au mieux pour compenser certaines disparités. Le gouvernement fédéral continue d'accorder une grande importance aux possibilités qu'offre l'arme à neutrons pour le contrôle de la politique d'armement en vue de réduire les disparités dans le rapport des forces », Bonn se félicite de la détermination du président Carter à moderniser le système d'armement de l'Alliance atlantique et à renforcer la défense à l'avant. »

« A OSLO, le ministre norvégien des affaires étrangères a exprimé sa satisfaction. Cette décision est dans le droit fil des positions exprimées par le gouvernement norvégien au conseil de l'OTAN » et « contribue de façon significative à nos efforts visant à limiter les armes à grands effets de destruction ».

« A PARIS, on indique dans les milieux autorisés que la décision de M. Carter ne modifiera pas la position française en matière d'armement nucléaire. La France continuera de se déterminer en fonction de ses intérêts propres. En tout état de cause, prudence, la bombe à neutrons n'est destinée aux pays membres de l'OTAN, et non à la France. C'est la politique d'indépendance nationale en matière de défense a été réaffirmée par M. Bourges et M. Broyer et à M. Carter lors de ses voyages en Union soviétique et aux Etats-Unis.

« A MOSCOU, l'agence Tass a annoncé vendredi soir brièvement la nouvelle, indiquant en trois lignes, sans la commenter, la décision américaine.

« A BELGRADE, le journal Politika se félicite, samedi, du « geste raisonnable » de M. Carter. Cette décision reflète « le sens et le poids des responsabilités, la responsabilité de l'homme d'Etat et le réalisme tactique » du chef de l'exécutif américain. « Pour Carter et les Etats-Unis, c'est un atout dans la poursuite des négociations avec Brejnev et l'U.R.S.S. Les quelques « dans l'attente d'un tournant propice à la conclusion d'un accord SALT-2 — abordent une phase décisive, après une longue période de tergiversations », ajoute le quotidien. — (A.F.P., Reuters.)

Centre une attaque localisée

Limitant les dégâts à la désorganisation à la proximité du champ de bataille, mais conçue spécialement pour arrêter une agression de blindés en éparpillant les éléments de la tortue nationale attaquée, la bombe à neutrons est donc, pour des Etats-majors, l'arme qui compenserait le déséquilibre des forces classiques constaté entre l'OTAN et le pacte de Varsovie.

Les Neuf relancent leur coopération face à la crise du dollar

(Suite de la première page.)

On peut penser que, chez eux, ce changement d'appréciation, voire de politique — même s'il faut se garder d'un excès de précipitation — n'est pas sans conséquence. Il ne s'agit pas d'un simple geste technique et monétaire ; la vaine neutralité, voire l'arbitraire, pratiqués par l'administration Carter dans des affaires comme celles des livraisons à l'Europe de combustibles nucléaires ou des fabrications de la bombe à neutrons, n'ont-ils pas joué un rôle dans le sentiment, désormais apparemment partagé par Bonn, que la Communauté doit agir de telle sorte que son économie ne soit plus balayée au gré des décisions ou des foudres de Washington ?

Pas de retour au « serpent »

L'accord sur le diagnostic et sur la nécessité d'agir constitue un pas en avant important. Reste à définir, même si c'est encore à gros traits, comment aller de l'avant. Dans la nuit de vendredi à samedi, les délégations se montrèrent très discrètes à ce propos. L'objectif poursuivi ne fait guère de doute : il s'agit de rétablir des règles de discipline dans les relations entre chacune des monnaies européennes et de parvenir à une attitude harmonieuse à l'égard du dollar. Cela signifie, bien sûr, que toutes les monnaies de la C.E.E., sans exception, devront être englobées dans un nouvel effort de cohésion. Quant aux moyens à employer, il n'est pas envisagé, car cela est considéré comme peu praticable, de faire appel à une technique du type de celle du « serpent » — autrement dit de rétablir des marges de change étroites et obligatoires entre les monnaies de la C.E.E. Du côté belge, on parlait en termes sibyllins de « solution surprenante » intéressante tous les pays membres et qui, à l'accord se faisant, pourrait avoir un impact important et durable sur l'économie de l'Europe.

Il ressortait, également, qu'une partie du programme envisagé n'impliquait de coopération avec les Etats-Unis. Bâti par défiance d'une politique américaine jugée égoïste et imprévisible, ce programme se distinguait donc notamment de la tentative de la « somme » occidentale de Rambouillet (fin 1976) au cours de laquelle les Etats-Unis, paria au jeu, s'étaient engagés à intervenir sur les marchés des changes pour contrôler les fluctuations monétaires hiérarchiques. Mais cela, plus encore que la reste, demeure à vérifier. D'une part, parce que les Britanniques (assez apparemment n'ont pas été associés au travail préparatoire franco-allemand) décrivent le plan d'action envisagé comme proche de celui présenté voici quelques semaines par M. Callaghan. Or ce plan Callaghan faisait aux Etats-Unis un rôle dans le sentiment, désormais apparemment partagé par Bonn, que la Communauté doit agir de telle sorte que son économie ne soit plus balayée au gré des décisions ou des foudres de Washington ?

Autre dossier en bonne voie : celui de la Fondation européenne de la culture. La Fondation devrait avoir son siège à Paris, dans un bâtiment particulier du Marais. La France étant le seul pays à avoir proposé de l'héberger, il restait, cependant, vendredi soir, à définir encore la nature juridique exacte de cette institution, ce qui conditionnera son financement. Un accord, en revanche, a déjà été adopté sur la composition du conseil de direction de la Fondation, qui comprendra pour moitié des membres désignés par la Commission de Bruxelles, la moitié quart devant être cooptés.

Le problème du terrorisme a été abordé dès l'ouverture de la séance de travail de vendredi après-midi par M. Jorgensen, premier ministre danois, qui s'exprima à la solidarité de la C.E.E. après l'enlèvement de M. Moro. Cette déclaration devait être reprise à l'issue des travaux de samedi à l'occasion d'un rapport de l'idée d'espace judiciaire européen qui avait été lancée au dernier « sommet » à Bruxelles par M. Giscard d'Estaing.

La déclaration sur le Proche-Orient

Parmi les autres textes politiques, dont la rédaction a été confiée aux ministres des affaires étrangères, mentionnons la déclaration sur la Namibie, qui appelle clairement les efforts déployés par les cinq pays concernés pour amener ce territoire à l'indépendance. Toujours à propos de l'Afrique, un échange de vues eut lieu au sujet de l'intervention soviéto-cubaine dans le Corne, mais cette discussion ne devait pas se conclure par la publication d'un texte. M. Owen, secrétaire au Foreign Office, et repris, à cette occasion, les arguments récemment développés pour condamner l'intervention de La Havane à de Moscou.

Autre problème international qui fera l'objet d'une déclaration : la question du Proche-Orient à propos de laquelle, après s'être réaffirmés leurs positions de principe, les Neuf faralaient état de leurs « préoccupations » quant à l'intégrité territoriale et l'indépendance du Liban. Un dernier texte, enfin, doit être consacré aux problèmes de la pollution ; il soulignerait la nécessité de combler certaines insuffisances apparues, notamment, à l'occasion de l'accident de l'Amoco-Cadiz.

À l'issue de ces relations franco-danaises, on a enregistré la clôture officielle de l'incident déclenché par les déclarations de M. Jorgensen ; il avait souligné, à la veille des élections françaises, les qualités européennes de M. Mikkelsen. Pour faire preuve de sa bonne volonté, M. Jorgensen s'était rendu à l'aéroport de Copenhague vendredi matin pour accueillir M. Giscard d'Estaing alors que le protocole ne l'y gérait pas. Les deux hommes ont vidé leur querelle au cours du trajet en voiture jusqu'à l'ambassade de France. Peu après M. Hunt, le porte-parole de l'Elysée, a fait savoir que M. Jorgensen avait « donné les éclaircissements attendus sur les fameuses déclarations dont il s'agissait les insinuations et qui avaient pu laisser penser de sa part à une volonté d'ingérence dans les affaires françaises ». M. Giscard d'Estaing aurait rappelé, pour sa part, que « la prudence et la discrétion sont de bonnes choses et font partie des règles de la vie communautaire ».

LE SS-20 SOVIÉTIQUE

Le missile soviétique SS-20 est constitué de deux des trois étages du missile SS-16 à propulseur solide qui, lui, peut franchir plus de 3000 kilomètres et est doté de têtes nucléaires multiples.

Monté sur un véhicule-lanceur à chenilles, le SS-20 existe en plusieurs versions qui font de lui un missile capable de parcourir entre 400 et 3700 kilomètres et d'emporter une charge de 1,5 mégatonne ou trois têtes multiples de puissance inférieure.

Selon son implantation, le SS-20 peut constituer une menace directe aux frontières de l'Europe ou de la Chine avec l'U.R.S.S.

L'inquiétude des spécialistes occidentaux vient du fait que, dans les négociations entre Moscou et Washington sur la limitation des armes stratégiques, le SS-20 se figure pas dans le décompte des missiles nucléaires intercontinentaux alors que n'est ajouté d'un troisième étage en fait un étage stratégique. La mobilité du SS-20 et ses caractéristiques facilitent de transformation échappent à tout moyen de contrôle, par le biais des satellites d'observation.

Le Monde
dossiers et documents

Número d'avril

LE LOGEMENT EN FRANCE

LES MÉDECINS

Le numéro : 3 F

Abonnement un an (10 numéros) : 30 F

< LA DÉCLARATION SUR LA DÉMOCRATIE >

Régime pluraliste et respect des droits de l'homme

Copenhague (A.F.P.) — Le Conseil européen a adopté vendredi 7 avril une « déclaration sur la démocratie ». Voici le texte de cette déclaration :

« Les chefs de gouvernement des Etats membres réunis au sein du Conseil européen ont exprimé leur soutien à la démocratie communautaire et à la Commission, par laquelle ces institutions ont exprimé leur volonté de respecter les droits fondamentaux en poursuivant les objectifs des Communautés.

« Ils déclarent solennellement que le respect et le maintien de la démocratie représentative et des droits de l'homme dans chacun des Etats membres sont des éléments essentiels à son appartenance aux Communautés européennes. »

« Les premiers ministres britannique et irlandais, M.M. Callaghan et Lynch, se sont entretenus en privé vendredi soir 7 avril, en marge du Conseil européen de Copenhague, pour discuter des problèmes d'Irlande du Nord. Ils ont exprimé le désir d'améliorer les relations entre leurs deux pays. De source autorisée britannique, on déclare que la rencontre, la première depuis septembre, s'est déroulée dans un climat amical. De source irlandaise, on s'attend que M. Mason, ministre chargé des questions d'Irlande du Nord, dont les critiques avaient indisposé Dublin, se rende prochainement dans la capitale irlandaise pour rencontrer M. O'Kennedy, ministre des affaires étrangères. — (Reuters, U.P.I.)

DIPLOMATIE

LES ÉLECTIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le P.C. et le R.P.R. risquent de se trouver isolés

(Suite de la première page.)

Pour tenter d'éviter cet isolement, le P.C.F. fait des propositions d'ouverture, dans sa déclaration, aux autres forces ouvrières et démocratiques. Il se trouve que le P.S. français n'est pas sciemment disposé à se lier à ses anciens partenaires par un texte commun, surtout sur un sujet comme l'Europe, où les divergences entre les deux partis ont toujours été importantes.

Les socialistes français préfèrent sans doute — malgré les réticences de leur minorité, le C.R.E.S. — se fonder dans l'ensemble par les grands partis sociaux-démocrates de l'Europe du Nord.

« Les filiales de partis étrangers »

Du côté de la majorité, les mêmes problèmes se posent. Les gaullistes se trouveront en effet isolés dans les campagnes électorales européennes, tandis que l'Union pour la démocratie française pourra, si elle le désire, s'associer à d'autres formations politiques.

Le P.C.F. : ne pas approfondir la division du monde en blocs

Le parti communiste français a publié vendredi 7 avril une déclaration qui indique que le P.C.F. entend prendre toute sa part à ces élections.

Le parti communiste français a publié vendredi 7 avril une déclaration qui indique que le P.C.F. entend prendre toute sa part à ces élections. Le programme qu'il soumettra à cette occasion au peuple de notre pays inspirera étroitement des intérêts des travailleurs français et de la nation, et des exigences d'une coopération internationale profitable aux peuples.

Nord. Le P.S. a déjà négocié avec eux une plate-forme commune qu'il lui sera d'autant plus facile de ratifier que le programme commun a, de fait, disparu.

Le texte élaboré au niveau européen va en effet beaucoup moins loin que le programme que les socialistes avaient élaboré avec le P.C.F. Les communistes leur ont d'ailleurs, à plusieurs reprises, vivement reproché ce document, dans lequel ils voyaient pour leur part, une preuve du « virage à droite » de leurs alliés.

De même ils ont critiqué l'élection de M. Robert Pomillon, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, à la présidence de l'union des P.S. de la C.E.E.

partis démocrates-chrétiens d'Europe. C'est à cette situation que fait allusion le P.C.F. quand il parle dans sa déclaration de partis transformés « en filiales de partis étrangers ».

An niveau de la C.E.E., deux grands courants politiques sont dominants : la démocratie chrétienne et la social-démocratie. Le fait que ces deux courants ont déjà prévu de donner à leur cam-

pagne une dimension européenne peut aider, en France, à la fois l'U.D.F. et le P.S., et ne pas être sans conséquences sur l'évolution du rapport des forces au sein de la majorité comme dans la gauche.

Le fait que le scrutin se déroule à la proportionnelle incite les radicaux de gauche à vouloir tenter leur chance de manière autonome afin de mesurer leur audience réelle dans le pays. Si le M.R.G. va jusqu'au bout de son projet de loi, avec les résultats de la consultation, d'un élément important pour définir son avenir. — T. F.

LES MODALITÉS DU SCRUTIN

Aux termes de l'accord conclu par les ministres des affaires étrangères de Neuf à Bruxelles, en septembre 1976, il a été convenu que l'Assemblée parlementaire européenne sera élue à la majorité absolue d'un an à la demande de la Grande-Bretagne, pour lui permettre de procéder à un décapage nécessaire des sièges européens.

Les Français voteront le 10 juin 1978. Ils se prononceront sur des listes nationales pour désigner à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne leurs quatre-vingt députés européens à Strasbourg. Les listes qui n'auront pas obtenu au moins 2 % des suffrages exprimés ne bénéficieront d'aucun siège.

La République fédérale, la Grande-Bretagne, et l'Italie auront également 11 députés, les Pays-Bas 12, la Belgique 14, le Danemark 16, l'Allemagne 18 et la Luxembourg 6.

A Genève

Aucun progrès dans la définition et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique

Genève. — Le sous-comité juridique de l'ONU sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, réuni à Genève du 13 mars au 7 avril, sous la présidence de M. Eugène Wysser (Pologne), devant examiner trois propositions comme prioritaires par la dernière assemblée générale des Nations unies : les principes régissant la télévision directe par satellite ; les principes juridiques de la télé-observation de la Terre par satellite et un projet de traité concernant la Lune.

Les débats ont également porté sur les véhicules spatiaux équipés de réacteurs nucléaires et sur la définition de l'espace extra-atmosphérique, lequel — comme l'a précisé un traité déjà conclu en 1967 — en principe devrait être considéré comme un patrimoine commun à toute l'humanité. Or, les Etats situés sur l'équateur, arguant du fait que l'altitude à laquelle se terminent les lignes aériennes nationales — et ce comme l'espace extra-atmosphérique — n'a jamais pu être délimitée, ont déclaré qu'ils considéraient tout espace se trouvant au-dessus de leur territoire comme relevant de leur souveraineté exclusive.

Reunion à Londres de représentants européens des industries d'armement

Délégué général à l'armement, M. Jean-François Martre se rendra à Londres, du mardi 11 au jeudi 13 avril, pour y rencontrer ses homologues de Grande-Bretagne et des Etats-Unis de la République fédérale d'Allemagne. De telles rencontres ont lieu une ou deux fois par an pour permettre, en dehors des instances de l'O.T.A.N., de la Commission européenne ou du groupe européen de Bruxelles, des échanges d'informations entre les principaux pays producteurs d'armements.

Cette réunion périodique n'a pas d'autre fin que de régler les problèmes de longue durée. Mais on note qu'elle intervient après la rencontre, les lundi 3 et mardi 4 avril à Rome du Groupe européen indépendant de programmes (I.E.P.G.) et avant la convocation, du mardi 21 au jeudi 23 avril à Bruxelles, des directeurs natio-

EUROPE

Tchécoslovaquie

DU 10 AU 13 AVRIL

M. Husak fait sa première visite officielle à Bonn

Vienna. — Neuf ans après son installation au pouvoir, M. Gustav Husak, chef du parti communiste et président de la République tchécoslovaque, va enfin faire sa première grande sortie en Occident. L'ironie de l'histoire, et certes aussi des raisons économiques et politiques objectives, veulent qu'il se rende

en Allemagne fédérale, ce pays si fréquemment accusé à Prague de « revanchisme », et que les partisans de l'invasion soviétique en 1968 soupçonnés d'être complices des « contre-révolutionnaires » pour « arracher la Tchécoslovaquie à la communauté des Etats socialistes ».

De notre correspondant en Europe centrale

Si l'on excepte deux voyages en Finlande, dont l'un pour la conférence d'Helsinki, M. Husak n'a pas en ces dernières années de contacts directs avec un pays occidental. Il est donc compréhensible que Prague attache une grande importance à la visite de quatre jours qu'il va faire à partir du lundi 10 avril à Bonn. Ce sera la première visite officielle d'un chef d'Etat tchécoslovaque en République fédérale.

Longtemps bloqués par l'absence normalisée entre les deux Etats allemands, puis par l'intervention d'août 1968, les rapports entre Bonn et Prague ont commencé à se dégelés dans la lacune de l'Ospekkik inaugurée à partir de 1969 par M. Willy Brandt. Cette évolution aboutit en décembre 1973 à la conclusion d'un traité bilatéral et à l'établissement de relations diplomatiques.

La médiane existant entre les deux pays n'est disparue pas pour autant. Au cours des quatre dernières années, la Tchécoslovaquie est certainement le pays d'Europe de l'Est qui a déployé le moins d'initiatives. Dans la chronologie des visites des dirigeants communistes à Bonn, M. Husak arrive bon dernier, exception faite du cas particulier qui représente M. Honecker, le chef du P.C. est-allemand.

Cette situation est dans une certaine mesure étonnante : la proximité géographique des deux pays et le niveau de leurs échanges économiques n'auraient-ils

pas dû favoriser plus tôt un rapprochement ? Ceux-ci ont atteint l'an dernier le chiffre de 6,9 milliards de couronnes, soit environ 2 milliards de D.M., ce qui place la République fédérale au premier rang des partenaires occidentaux de la Tchécoslovaquie. Mais les facteurs qui auraient dû jouer dans le passé en faveur d'une amélioration des relations ont souvent agi en sens inverse. Les incidents frontaliers sont une cause de frictions latentes. Le développement, depuis quelques années, de la piraterie maritime a ajouté une source de mauvaise humeur. Bonn se refusant systématiquement à extra-dire les auteurs de détournements. Selon la République fédérale, au premier chef, dix-sept « pirates » auraient obligé six avions de la compagnie nationale à se poser à l'étranger depuis 1970, dont cinq en R.F.A.

Les relations commerciales d'autres part, sont menées avec une certaine prudence, et elles restent bien en dessous des possibilités des deux économies. C'est la raison pour laquelle la conséquence d'une volonté politique de la part de Prague, qui souhaite ne pas trop dépendre du capital ouest-allemand, et qui doit tenir

Espagne

Après l'attentat contre le leader indépendantiste canarien le ministre des affaires étrangères s'efforce de dissiper les soupçons pesant sur Madrid

De notre correspondant

Madrid. — L'attentat dont M. Antonio Cubillo a été victime à Alger (le Monde du 8 avril) a paru suspect à beaucoup de Canariens. Les réactions spontanées de façon plus ou moins vigoureuse et publiées par la presse canarienne ont conduit le leader du M.P.A.L.A.C. (Mouvement pour l'autonomie et l'indépendance de l'archipel canarien) imputant à « Madrid » on a de mystérieux « services secrets » l'agression commise le mercredi 5 avril dans un hôtel de la capitale espagnole. En Espagne, par une dépêche de l'Agence France Presse, qu'avec deux jours de retard.

Une telle interprétation est évidemment erronée. Le mouvement indépendantiste canarien n'a pas accepté l'indulgence dans son projet de loi. La loi devra donc retourner devant le Bundestag (Assemblée fédérale), où la majorité absolue (2/3 voix) sera nécessaire pour son adoption définitive.

Les gouvernements régionaux réclament notamment la surveillance des entretiens entre délinquants et inculpés accusés d'actes de terrorisme, mesure que la coalition gouvernementale n'a pas accepté d'inclure dans son projet de loi. La loi devra donc retourner devant le Bundestag (Assemblée fédérale), où la majorité absolue (2/3 voix) sera nécessaire pour son adoption définitive.

compte, par ailleurs, des intérêts de la R.D.A. et de ses obligations envers elle. Les échanges entre Prague et Berlin-Est se sont élevés, l'an dernier, à 1,9 milliard de roubles, chiffre nettement supérieur à celui réalisé avec Bonn. Il est significatif l'attention que la R.D.A. accorde à l'entretien de la R.D.A. que le traité d'amitié signé l'an dernier avec ce pays ait été ratifié le 5 avril par le Parlement tchécoslovaque, soit à la veille du départ de M. Husak pour Bonn.

Les rapports entre la R.F.A. et la Tchécoslovaquie n'ont commencé à s'améliorer véritablement que vers la fin de l'année dernière, mais c'est en janvier, au cours des entretiens que M. Herbert Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, fut à Prague, qui se fit la percée décisive et qui fut définitivement arrêté le projet de voyage de M. Husak.

En dehors d'une détente psychologique, cette visite ne devrait pas apporter, toutefois, beaucoup de résultats concrets. On attend la signature d'un accord culturel, et sans doute une décision de principe pour la création d'une commission mixte frontalière. Dans le domaine humanitaire, des progrès très sensibles ont été enregistrés ces derniers mois.

MANUEL LUCBERT.

Personne ne sait combien le M.P.A.L.A.C. compte de militants dans les Canaries. Les groupes qui constituent la branche armée du mouvement agissent isolément les uns des autres, et de façon quelque peu anarchique, selon les observateurs locaux. Les dirigeants politiques estiment que les partisans de l'indépendance ne dépassent pas 10 % de la population canarienne. Une bonne partie d'entre eux préfèrent la voie non violente suivie par l'organisation *Peuple canarien* qui, a remporté 8 % des voix aux élections dans la province des Grandes Canaries.

M. Cubillo a déployé une grande activité pour tenter de faire reconnaître son mouvement dans les instances internationales. En 1968, il avait déjà obtenu de l'O.U.A. qu'elle se prononce sur le caractère africain des Canaries. Au cours de l'été 1977, le comité de décolonisation de l'Organisation avait demandé l'établissement d'une commission d'enquête africaine chargée d'étudier la situation de l'archipel. M. Cubillo a bénéficié pendant plusieurs années des antennes de Radio-Alger, d'un fil diffusait chaque soir une émission de propagande destinée aux Canaries.

A la suite d'une démarche de M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier espagnol, cet émetteur a été supprimé en janvier dernier. Tous les parti politiques canariens ont condamné l'attentat contre M. Cubillo, et certains ont souligné son caractère « étrange ». A l'instar du ministre des affaires étrangères, ils estiment qu'il serait dangereux de faire du leader indépendantiste un « martyr ».

CHARLES VANHECKE.

République fédérale d'Allemagne

LA LOI ANTITERRORISTE EST REJETÉE PAR LE CONSEL FÉDÉRAL

Bonn (A.F.P.). — Le Bundestag (Conseil fédéral), seconde Chambre allemande, a mardi 7 avril, la loi antiterroriste, qui avait été adoptée, le 16 février, par le Bundestag à une voix de majorité (345 contre 244). (Voir le Monde du 16 février.)

Les gouvernements régionaux réclament notamment la surveillance des entretiens entre délinquants et inculpés accusés d'actes de terrorisme, mesure que la coalition gouvernementale n'a pas accepté d'inclure dans son projet de loi.

La loi devra donc retourner devant le Bundestag (Assemblée fédérale), où la majorité absolue (2/3 voix) sera nécessaire pour son adoption définitive. Lors du premier scrutin, quatre députés sociaux-démocrates avaient voté contre le projet de loi car certaines dispositions lui paraissaient trop restrictives aux libertés individuelles.

Le projet de loi antiterroriste, qui avait été adopté, le 16 février, par le Bundestag à une voix de majorité (345 contre 244). Lors du premier scrutin, quatre députés sociaux-démocrates avaient voté contre le projet de loi car certaines dispositions lui paraissaient trop restrictives aux libertés individuelles.

Les ministres européens condamnent l'ingérence de la politique dans le domaine du sport

Les ministres de vingt-deux Etats européens — les vingt ministres du Conseil de l'Europe, plus la Finlande et le Saint-Siège — ont conclu les travaux, qu'ils ont menés du 4 au 7 avril, à Londres par une prise de position contre toute ingérence de la politique dans le domaine du sport. Ils ont convenus de demander à leurs gouvernements respectifs de se prononcer sur des sanctions qui devraient être appliquées lorsque des athlètes sont retirés d'une compétition pour des motifs qui n'ont aucun lien avec le sport.

hite générale des Nations unies. Afin de réduire les effets du nationalisme, les confédérations ont recommandé l'interdiction des drapeaux et des hymnes nationaux dans les compétitions internationales.

Enfin, les ministres se sont félicités de la volonté manifestée par le Comité international olympique (C.I.O.) de préserver l'indépendance du mouvement olympique et sportif vis-à-vis des gouvernements. Ils ont estimé que ce problème devrait faire l'objet à brève échéance de consultations entre les gouvernements et les organisations sportives internationales.

Les conseils... de l'immigration

5000 à 6000 du Sud-Liban

سكوتات الالوان

LA CONTROVERSE AU SEIN DU PARTI COMMUNISTE

< L'Humanité > s'applique à répondre aux critiques de la < base >

Un curieux parallélisme se manifeste dans l'attitude du parti communiste et celle du parti socialiste au lendemain du nouvel échec électoral de la gauche.

Les rangs et à baisser le ton. C'est ce que font les dirigeants communistes et socialistes en s'accusant mutuellement de trahir l'union de la gauche.

secrétaire de la fédération du Rhône, qui vise à illustrer le « débat démocratique dans le parti mais surtout répondre plus au moins directement aux contestataires.

Le P.C.F. : la stratégie du P.S. est désastreuse et suicidaire

Le bureau politique du P.C.F. a publié le vendredi 7 avril une déclaration dans laquelle il indique notamment :

« Depuis le 19 mars, le parti socialiste s'est lancé dans une campagne contre la politique, l'unité et la direction du parti communiste français. Cette campagne, qui ne cesse de s'intensifier, atteint aujourd'hui, dans la presse socialiste elle-même, une incroyable violence : elle ne recule pas devant l'utilisation de

l'insinuation et de l'affabulation : elle bénéficie du puissant relais de tous les grands moyens d'information de la bourgeoisie. (...) En condensant cette violence campagne contre notre parti, les dirigeants socialistes cherchent à justifier l'abandon du programme commun et l'adoption d'une stratégie qui n'est pas celle de l'union de la gauche en faveur d'un changement démocratique réel.

« C'est ce que montrent les déclarations des dirigeants socialistes présentant le programme commun comme un « écran », annonçant pour la convention nationale de fin avril la décision de substituer au programme commun un « projet socialiste présenté distinctement » et auquel devrait se « rallier » l'opinion. (...) Cette attitude, éclairée et

confirme ce qui a été, en fait, la stratégie du parti socialiste depuis la signature du programme commun, en 1972. Le parti socialiste ne s'est pas consacré — comme il le prétend — à assurer la victoire de la politique de réformes démocratiques profondes définie par le programme commun. Sa stratégie a consisté à utiliser l'union de la gauche pour se renforcer à notre détriment jusqu'au moment où, se croyant assez fort, il a pris ses distances avec le programme commun. Il l'a fait pour garder les « mains libres », s'assurer une position dominante et aller au gouvernement faire une politique social-démocratique de gestion de la crise au bénéfice du capital.

LE GROUPE COMMUNISTE DEMANDE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Parmi les textes déposés à l'Assemblée nationale figurent trois propositions de résolutions tendant à la création de commissions d'enquête parlementaire. Une proposition de résolution présentée par M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, qui tend à créer une commission d'enquête sur « les conditions de vote des Français de l'étranger ».

« PARIS-HEBDO » : la presse fait du « battage »

Paris-Hebdo, hebdomadaire de la fédération de Paris du parti communiste français, « ne s'abstient pas sur les motifs et les objectifs de l'actuel battage » fait autour du reportage publié dans son numéro du 2 mars sur les débats d'une assemblée de circonscription du P.C.F. (Le Monde daté 2-3 avril).

« La Lettre de l'Unité, publiée par le P.S., note dans son numéro du 7 avril : « Le parti communiste s'est efforcé de rester proche de la gauche socialiste et de garder la gauche pour se renforcer à notre détriment jusqu'au moment où, se croyant assez fort, il a pris ses distances avec le programme commun. Il l'a fait pour garder les « mains libres », s'assurer une position dominante et aller au gouvernement faire une politique social-démocratique de gestion de la crise au bénéfice du capital. »

« M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a notamment déclaré à l'Assemblée le vendredi 7 avril : « Notre union fait notre force, et j'entends, en tant que président, non seulement le rappeler sans cesse à mes collègues (le parti républicain et le parti radical), mais entreprendre avec eux les actions nécessaires pour l'indivisibilité par des gouvernements successifs de droite et de gauche. »

« M. Patrice Gassebach, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, s'est étonné, vendredi 7 avril, de la candidature de M. Michel Crépeau à la présidence du M.R.G. « Il se répand de déclaration en déclaration, toutes plus tapageuses les unes que les autres, et

ce au mépris de l'unité de notre mouvement, note-t-il. Conscient de la fragilité de sa thèse, et afin de s'offrir de son image d'indépendance au P.S., il essaie donc, en fait, de faire croire que ceux qui ne partagent pas son point de vue veulent se rapprocher de la majorité. Les militants qui sont déçus d'observer dans l'organisation l'absence de ce mouvement et son indépendance.

La brochure du « Monde » sur les élections législatives

Un certain nombre d'erreurs ou de coquilles se sont glissées dans le supplément aux dossiers et documents du « Monde » que nous avons consacré aux élections législatives de mars 1978.

Table with 5 columns: PARTIS OU TENDANCES, SORTANTS, ELUS (1er tour, 2e tour), TOTAL, GAINS OU PERTES. Rows include Parti communiste, Parti socialiste, Rad. de gauche, Divers opposition, R.P.R., P.R., C.D.S., U.D.F., M.R.P., M.D.S.F., C.N.I.P., P.S.D., Divers.

L'humiliation des hommes

(Suite de la première page.) Ce n'est pas seulement dans l'état social que se manifeste le changement, si nous l'observons par un autre prisme : celui des actions principales et ce dans la mesure où les acteurs sont respectables et où il n'est pas permis de leur faire jouer un rôle quel que soit.

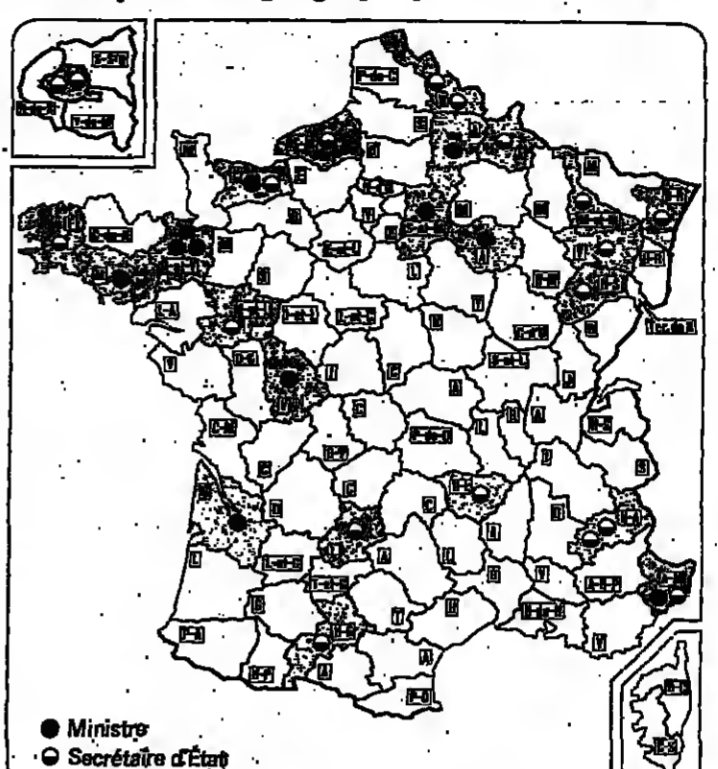
Nous avons évoqué plus haut les dangers de cette humiliation des hommes. On peut en discerner les contours, et noter qu'ils étaient les mêmes à l'époque de la stature historique du général de Gaulle mais que celui-ci a su mêler la brutalité du commandement au sens et au respect de la décision démocratique.

Huit nouveaux députés et deux nouveaux sénateurs

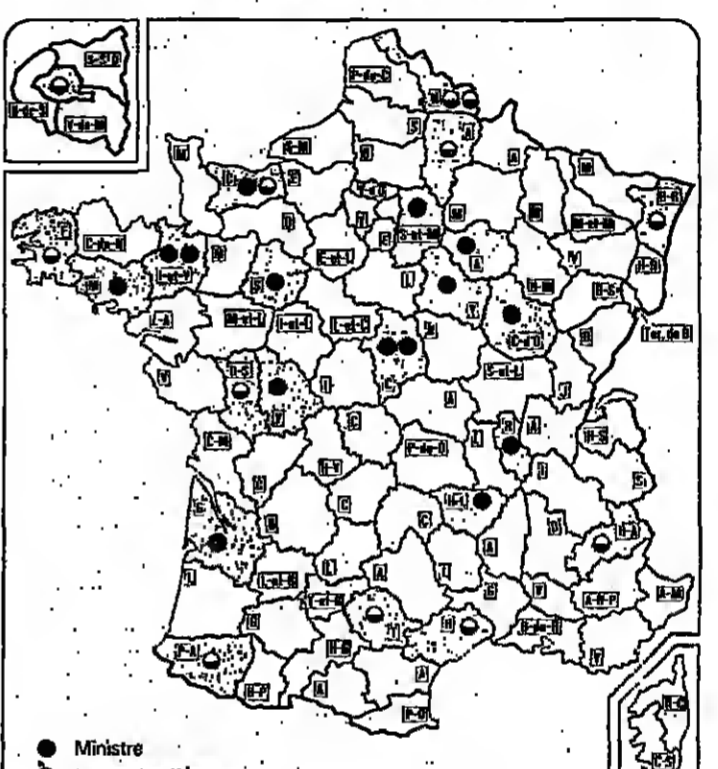
Dix des seize membres du gouvernement, nommés au titre de secrétaires d'Etat le 6 avril, exercent en fait les fonctions de députés et de sénateurs. Les fonctions gouvernementales étant incompatibles avec celles de parlementaire, ils disposent d'un délai d'un mois pour choisir entre les deux fonctions.

M. LOUIS DONNADIEU (Tarn, 2e) suppléant de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des relations avec le Parlement. Les fonctions gouvernementales étant incompatibles avec celles de parlementaire, ils disposent d'un délai d'un mois pour choisir entre les deux fonctions.

La répartition géographique des ministres



GOVERNEMENT SORTANT



NOUVEAU GOUVERNEMENT

Les cartes ci-dessus font apparaître l'implantation géographique : — des dix ministres et des dix-huit secrétaires d'Etat du gouvernement sortant qui avaient été antérieurement députés ou sénateurs ; — des quinze ministres et des douze secrétaires d'Etat du nouveau gouvernement qui détenaient un mandat de député ou de sénateur au moment de leur nomination.

tant dans la précédente Assemblée. Il s'agit de MM. Marcel Papet, P.R. (Hautes-Alpes, 2e), suppléant de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, chargé des DOM-TOM et Claude Pringalle, R.P.R. (Nord, 16e), suppléant de M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de la formation professionnelle. Cinq siègeront pour la première fois à l'Assemblée et un, M. Donnadiou, retrouvera un siège qu'il avait déjà occupé.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

L'ENSEIGNEMENT LIBRE EN FRANCE

POINT DE VUE

Le droit et le devoir de se défendre

par PIERRE PLATEAU (*)

Les jeunes montent à Paris

<ALLO! M. MEXANDEAU?>

« Allô! Je recevrais de M. Mexandeu? » dit Christian C., président du Mouvement de la jeunesse pour l'enseignement libre. Il voudrait un rendez-vous avec M. Mexandeu pour lui présenter les buts de notre mouvement. (...) Il me rappellera pour un rendez-vous la semaine prochaine? Très bien, je vous remercie. »

Christian, dix-sept ans, dont le beau visage rappelle les couvertures des Signes de piste de Jadis, racroche, ému et surpris par la facilité avec laquelle on peut prendre contact avec un homme politique important. Du coup, il va appeler M. Guy Guemur, pour faire bonne mesure.

De Nantes, où il est élève de première A dans un collège catholique, Christian est venu à Paris pour faire connaître le M.J.E.L. (1), dont l'idée lui est venue à la fin de l'année dernière. Deux membres du bureau coordonnateur - du Mouvement l'accompagnant: Gilles et Bruno, dix-huit ans, élèves de terminale dans un collège privé de Nantes. A l'heure où - profitant des congés de printemps - tant de jeunes se précipitent vers la Bretagne pour lutter contre la marée noire, il est paradoxal de voir trois jeunes Bretons faire le trajet inverse pour défendre l'enseignement privé au moment où il paraît moins menacé que jamais.

Des paroles encourageantes à l'Union des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL). Un accueil « très gentil » au secrétariat général de l'enseignement catholique. Une habile campagne de relations publiques. La certitude d'agir pour un grand principe. Christian et ses amis attendent qu'on les prenne au sérieux. C'est presque fait. Ils voudraient que cela se concrétise: ils vont demander officiellement aux dirigeants de l'enseignement privé de leur réserver une place au Comité national de l'enseignement catholique. « On y trouve bien les anciens élèves, pourquoi pas nous? » Nous voulons surtout, dit Bruno, faire évoluer l'enseignement libre pour qu'il donne plus de responsabilités aux élèves. « En attendant qu'on leur donne, là les ont prises, très calmement. »

Christien et ses amis sont parvenus à une idée très simple: « Tout le monde parle de l'enseignement libre. Pourquoi les jeunes, qui sont les premiers intéressés, n'auraient-ils pas leur mot à dire? » Sans demander l'autorisation de personnes, ils ont créé une association, distribuée dix mille tracts devant les établissements privés - et publics - de Nantes. A la sortie des lycées publics, ils ont constaté que les jeunes délé-

guent mieux que leurs aînés et étaient « moins bragués ». « Ces contacts ont été très enrichissants », dit Christian en soulignant que près d'un étudiant sur quatre est élève du « public ».

On étudie les textes: on élit un bureau: on diffuse des pétitions: on écrit au maire (P.S.) de Nantes pour qu'il veuille bien maintenir les subventions aux écoles privées: on interpelle l'adjoint chargé du budget dans une réunion publique. Sans agressivité, avec, au contraire, une gentillesse désarmante.

Ces adhésions dans l'Ouest, c'est bien, mais il faut devenir un mouvement national. C'est le but de la « montée » à Paris. Une petite déception après les premiers contacts: « A Paris, l'enseignement libre paraît moins ouvert que chez nous, tous les milieux sociaux n'y sont pas représentés. » Du coup, on a l'idée d'avoir placé parmi les objectifs du Mouvement la nécessité de « rendre gratuite la scolarité dans l'enseignement libre au même titre que dans l'enseignement public ». Ainsi tout sera simple.

Les efforts faits, de part et d'autre, en particulier depuis la loi Debré,

Un incendie a détruit, le 6 avril, un bâtiment préfabriqué qui servait de gymnase à l'annexe du lycée Arago, dans le douzième arrondissement de Paris. Il n'y a pas eu de victime, car le bâtiment était vide au moment du sinistre. Les causes de l'incendie sont en cours d'enquête. Les responsables de la mise en sécurité des établissements. Au rectorat de Paris, on indique que l'incendie n'aura aucune répercussion sur l'accueil des élèves.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Mouvement de la jeunesse pour l'enseignement libre, 88, rue des Hauts-Pavés, 44000 Nantes.

AU CONGRÈS DU SNETAA (FEN)

Les professeurs du technique contre l'apprentissage

Le Syndicat national de l'enseignement technique (SNETAA), qui groupe les professeurs de lycées d'enseignement professionnel (L.E.P.) affiliés à la Fédération de l'éducation nationale, a réuni à ce moment son congrès national au Grand Palais (Var). Les deux cent cinquante délégués ont abordé deux questions principales: les revendications catégorielles et l'apprentissage.

Les professeurs de l'enseignement technique ont demandé leur intégration « par étapes » au corps des certifiés. Ils souhaitent, dans un premier temps, être considérés comme un corps intermédiaire entre les futurs professeurs « brevetés » et les certifiés. Le SNETAA réclame aussi que les chefs de travaux soient assimilés aux certifiés. Enfin, le SNETAA réclame un maximum horaire pour les conseillers d'éducation des lycées d'enseignement professionnel. Quant à l'apprentissage, le SNETAA combat la loi Royer de 1971 qui permet à la formation continue de se substituer à la formation initiale. Le secré-

taire général, M. Jacques Fournier, nous a précisé: « Les lois de juillet 1971 sur l'apprentissage et la formation professionnelle ont favorisé le développement de centres de formation d'apprentis privés qui concurrencent dangereusement l'enseignement technique public, au niveau du recrutement des élèves (matériaux, promesses d'emploi, etc.). Ils dispensent une formation alternée école-entreprise que l'expérience nous amène à abandonner parce que source d'exploitation de la main-d'œuvre juvénile. »

Les congressistes ont contesté l'opinion couramment répandue selon laquelle « un métier s'apprend sur le tas ». Toujours selon M. Jacques Fournier, « l'apprentissage n'est pas un apprentissage, mais un métier, alors qu'il est préparé en deux ans au collège technique. » Le SNETAA demande donc la transformation de tous les centres de formation à l'apprentissage (C.F.A.) en L.E.P. à plein temps. « Il ne suffit pas de demander leur nationalisation, comme le font les communistes, il faut qu'ils deviennent des établissements d'enseignement partielle », a précisé le secrétaire général.

l'éducation
l'hébdomadaire de l'actualité scolaire et universitaire
fait paraître un
n° spécial exceptionnel
sur
l'audio-visuel quotidien
L'audio-visuel est partout
Quelle peut être sa dimension éducative?
le numéro 5 F
en vente à la revue - 2 rue Chauvout Lagarde Paris 8^e
ou envoi contre 5 F en timbres abonnement d'un an 70 F (90 F étranger)

SPORTS

HIPPISME

AU CONCOURS INTERNATIONAL DE NICE L'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne botte à botte

De notre envoyé spécial

Nice. — La Coupe des Nations, disputée en octobre et vendredi 7 avril au Palais des Expositions, nous a dispensé un réconfort dont nous avions un urgent besoin. Déjà, la veille, après les escarmouches préliminaires des premiers jours où, devant des tribunes aux deux tiers vides, l'ambiance n'était guère à la joie. Le Grand Prix Dupleix avait donné le ton qui convient à un concours hippique international olympique. Dans les épreuves d'ouverture, donc à difficultés moyennes, les demi-dieux cherchent souvent le salut dans la victoire à des méthodes caractéristiques. Toute la carrière d'un Eddie Mac Ken, d'un Nelson Pessoa, classés respectivement premier et deuxième du Grand Prix, repose sur cette évidence. De bout en bout, leurs chevaux galopent dans la légèreté et le bonheur sur un tapis de mousse.

Cela dit, et sans vouloir faire la fine bouche, telle qu'elle est conçue en palais, la Coupe des Nations appelle les plus grandes réserves. La distance d'abord. En extérieur (son décor idéal), l'épreuve-reine se court sur 800 m. jalonnée de quatorze obstacles. En circuit couvert, la volée amputée de 200 mètres et, plus grave, privée du saut de la rivière, ce jeu de paix redouté de beaucoup, en particulier des Français. Quel imagine par comparaison une

finale de Coupe Davis d'où serait exclue la possibilité pour les joueurs de recourir au smash.

France, Belgique, Grande-Bretagne, Irlande, République fédérale d'Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas se sont livrés en quatre heures d'horloge à des passes d'armes dénuées d'aménité. Citer les cavaliers les plus réputés c'est renouer avec de vieilles connaissances millionnaires en obstacles. Doyen du concours: l'Italien Piero d'Inzeo, toujours pareil à lui-même, visage de cacique indien, vingt ans en selle, cinquantetrois pour l'état civil. Allemands et Britanniques avaient dépeché leurs leaders-nés, bien décidés à ne pas s'offrir en holocauste quel qu'il arrive.

La France alignait pour sa part deux vétérans de la spécialité (autour de quarante ans), Hubert Parot sur le pur-sang Ribage et Michel Rogé sur *Un Esprit*, cheval « intellectuel » au dire du vétérinaire qui, il y a dix-huit mois, lui sauva la vie. A court de compétitions, au premier tour il ne joua aucun rôle; il se retrouva au second. Classée troisième au résultat final, l'Equipe de France fut menée par les jeunes Daniel Constant et Christophe Cuyer, tous deux aujourd'hui lancés avec un égal bonheur sur le chemin de leur médiocrité. Après un barrage éblouissant entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne, cette dernière triompha dans un style à couper le souffle.

ROLAND MERLIN.

JUSTICE

A PARIS

Manifestation de solidarité avec Heide Kempe Boettcher

Près de deux mille personnes, des femmes surtout, ont participé vendredi 7 avril à Paris à la manifestation organisée par le Collectif femmes de solidarité avec Heide Kempe, cette jeune Allemande gravement brûlée dans des conditions inexplicables, avant ou pendant son transport à l'hôpital Claude-Bernard, après un banal appel à police-secours (*Le Monde* du 1^{er} avril).

Le parcours de la manifestation proprement dite, avenue Jean-Jaurès, rue de Crimée et rue de Flandre, n'a été ponctué d'aucun incident notable, malgré la présence de quelques dizaines d'autorités. La dispersion a eu lieu peu après 20 heures, aux abords de la station de métro Jean-Jaurès, dans le calme, surtout grâce à l'efficacité d'un service ordinaire, lui aussi presque exclusivement féminin.

La manifestation était précédée et suivie par d'importantes forces de police. Avant que ne commencent les interventions, plusieurs dizaines d'interpellations préalables et de nombreux contrôles d'identité ont eu lieu. Nombre de commerçants dont les boutiques étaient situées sur le parcours avaient cédé aux invitations charitables oralement

adressées quelques instants plus tôt de baisser leurs rideaux de fer.

D'autre part, on a appris que l'inspection générale des services de la préfecture de police avait, il y a quelques jours, ouvert une enquête à propos de cette affaire.

La direction de l'Assistance publique a, de son côté, précisé quelques éléments relatifs aux circonstances du transport de la jeune Allemande dans les services hospitaliers. Elle affirme que les brûlures ont été constatées sur le corps de Mlle Heide Kempe Boettcher dans le quart d'heure qui a suivi son admission à l'hôpital Claude-Bernard.

La patiente, ajoutée le communiqué, n'a voulu fournir au médecin aucune explication sur l'origine des lésions cutanées.

« Le délai compris entre 18 h. 05, heure d'arrivée de Mlle Boettcher, et 19 h. 45, heure d'arrivée de l'ambulance qui l'a transportée à l'hôpital, peut sembler long, déclare l'Assistance publique, mais le registre des admissions montre qu'il y a eu sept arrivées dans le service des urgences pendant cette période, dont certains malades en grande détresse. »

Faits et jugements

L'affaire du Paris-Saint-Germain: Daniel Hechter inculpé.

Après avoir inculpé le 5 avril M. Philippe Lacourtablaine, ancien secrétaire administratif du Paris-Saint-Germain, d'escroquerie, d'abus de confiance, de faux en écritures et d'usage de faux, sur plainte de dirigeants du club convaincus qu'il existait une caisse noire et un système de double billetterie (*Le Monde* du 8 avril), M. Michel Aldebert, premier juge d'instruction, a inculpé Daniel Hechter, l'ancien président. Avant de pénétrer dans le cabinet du magistrat, M. Hechter a déclaré: « J'avais demandé mon inculpation pour que mes associés, M^{rs} Roland Dumas et Alain Feder, puissent consulter le dossier. Car je considère que tout le monde parle un peu trop dans cette affaire sans avoir une complète connaissance du dossier. J'espère que tous ceux qui ont des certaines responsabilités au sein du club auront l'élégance d'en faire autant. »

Le rapt du baron et le petit personnel.

Évoquant dans le dernier numéro de Police nouvelle, organe du Syndicat national autonome des policiers en civil, l'heureux dénouement du rapt du baron Jean-Edouard Empain, M. Jean Garofalo, membre du bureau national de cette organisation, a écrit notamment:

« Tout est étonnant flûté de tels éloges, surtout sans rictus et maintenons-nous dans la modestie, car nous n'avons pas que de la réussite. Mais peu importe, pour finir, le jour de gloire est arrivé. Sur de nombreuses photos, on aperçoit au premier rang une belle brochette de responsables de la préfecture de police. Les grands barons de la police sont présents: le préfet, le directeur de la rampe, les chefs de satisfaction. Tant mieux, ils en ont certainement besoin pour assurer leur mouvement. Bonheur donc à ces « champions », et laissons la grande presse léchir ces grands... n'ayant qu'elle ne devienne un jour fusillée de la police en général. »

« Pour notre part, nous tenons à donner notre coup de chapeau aux éternels oubliés, ceux qu'on laisse le plus souvent dans l'ombre ou parfois, lorsqu'on ne peut faire autrement, dans la pénombre; fait paré des véritables artisans du succès, des inspecteurs et enquêteurs, le « petit personnel » en quelque sorte, c'est qui l'on met en escroque lorsqu'il y a une « bavure ».

« En cour d'assises de Paris a condamné, vendredi 7 avril, à huit ans de réclusion criminelle, Mlle Catherine Rogers, vingt-cinq ans - qui était détenue par M^{rs} Pelletier et Ponsier, pour le meurtre de M. Roméo Riachi, directeur des relations publiques de la compagnie aérienne libanaise M.E.A. M. Lucien Langlois, avocat général, avait requis dix années de la même peine.

« Le 26 octobre 1976, Mlle Rogers avait eu une altercation avec M. Riachi alors qu'elle trouvait dans l'appartement de celui-ci, M. Riachi a-t-elle affirmé, voulait « abuser d'elle » et l'a « abusée d'abus graves ». Prise d'une crise de nerfs, elle s'était emparée d'une hachette dont il se servait pour sa culture physique et l'avait frappé avec acharnement (*Le Monde* des 30 octobre et 30 novembre 1976). Les experts ont relevé les traces de vingt-huit coups pour la pinipart assésés sur le crâne de la victime.

« M. Patrick Allonet de Adidmont a été condamné à dix mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende le vendredi 7 avril par la 31^e chambre correctionnelle de Paris pour avoir émis des chèques sans provision, entre le 2 et le 18 décembre 1976, au nom de la société de la Bibliothèque de la Reine Pédagogue, dont il était le président-directeur général. Il est toujours inculpé de complicité de meurtre dans l'affaire de l'assassinat de Jean de Broglie, commis le 24 décembre 1976.

D'un sport à l'autre...

NATATION. — Une jeune Soviétique, Irina Yousif Bogdanova, a amélioré le record du monde du 200 mètres brasse, en parcourant la distance en 2 min. 33 sec. 32. L'ancien record appartenait à la championne olympique Marina Kocheva (2 min. 33 sec. 35).

OMNISPORTS. — M. Jean-Pierre Soisson, nouveau ministre de la jeunesse et des sports, a rappelé, jeudi 6 avril, qu'il convenait de fixer à 1 % du budget de la jeunesse et des sports, tout en faisant bénéficier ce département de ressources extra-budgétaires. Cette mesure reviendrait à augmenter de 30 % environ la part du budget revenant à la jeunesse et aux sports.

TENNIS DE TABLE. — Grâce à un victorieux sur l'U.R.S.S., jeudi 8 avril, la France a, pour la première fois, gagné le titre de champion d'Europe des nations (première division). Elle termine à égalité de victoires avec la Hongrie, mais ses résultats valent ensemble (32 matches gagnés, contre 17 perdus) lui donnent l'avantage. Le classement de la troisième de la huitième place, est le suivant: Tchecoslovaquie, U.R.S.S., Suède, Angleterre, Yougoslavie et Pays-Bas.

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
Cours avec explications en français
Documentation gratuite
ÉDITIONS MUSICAL ABON
3, rue de Bert, 75008 Paris

Handwritten text in Arabic script: *سنة ١٤٠٠*

Le Monde aujourd'hui

LE METRO

Musique

Dimanche, 17 h. 30, métro Châtelier. A chaque carrefour des interminables coulottes souterraines, un orchestre. Ici des musiciens d'Afrique noire, avec un danseur. Là, un groupe d'Afrique du Nord. Et encore, deux violoncellistes dans un répertoire classique.

Mais que de musique à savourer, à découvrir, on a redécouvert, débarrassés de son séchant apprêt culturel. Que d'occasions offertes de s'empêcher la tête, les oreilles, le corps entier de jouissances non triviales.

LE BUS

Météo

Il pleut dru, ce jour-là, sur Paris. L'autobus, à la mauvaise heure, débordé de capes, de sacs et de parapluies. Elle a n'importe quel air, assez curieuse pour, dans le giron et l'indifférence générales, essayer d'une main caressante la vitre embuée.

Un étudiant cahote à ses côtés. « Quel temps ! » lui lance-t-elle, avec le bimbisère vigoureux et clair du marin criant « Souffrez ! »

MONTE-CARLO

LE DERNIER SALON OU L'ON JOUE

« A PART la roulette, je ne reconnais plus rien, dit la dame. J'ai même failli me perdre en venant au Casino. La rue que je suivais s'est brusquement transformée en autoroute. Pour échapper aux bûches, j'ai descendu une sorte d'éscalier de secours et je me suis retrouvée dans un parking souterrain. Un ascenseur m'a ramené à la surface, au quatrième étage d'une tour, je n'ai pas encore compris comment. A-t-on idée de planter des tours à Monte-Carlo ? »

« On se croirait à l'hospice »

Dans sa voix, la nostalgie l'emporte sur l'indignation. Avec sa longue cape blanche, son turban mauve assorti à ses cheveux, elle a l'air de ce qu'elle est : une revenante. Retrouvant la Principauté après quinze années d'absence, elle cherche en vain ses souvenirs sous le béton et s'accroche aux derniers « espaces verts » épargnés par les promoteurs : des tables couvertes de feutrine. En hommage au passé, elle y pose une plaque de 20 francs aussitôt ratifiée par le radeau du croupier.

« Autrefois, je m'assis gros, me confie-t-elle. Une nuit, j'ai gagné une fortune sur l'orphelin (1). Il y avait une de ces audiences pour réhabiliter nos... Aujourd'hui on se croirait à l'hospice. Non mais, regardez-moi ces petits retraités qui font durer leurs quatre sous plus d'une heure. Pas de danger qu'ils se suicident ! Peut-être que la Sécurité sociale les rembourse de leurs pertes... »

« Rien ne va plus »

« Il paraît, dis-je pour la réconforter, que l'autre jour un roi du pétrole a failli faire sauter la banque. — Pas ici, soupire-t-elle. Ces gens-là ont leurs salons particuliers. Mais pour eux, l'argent ne compte pas. Ils voudraient acheter la Société des Bains de mer, s'ils le voulaient... Ou ce qu'il en reste ! »

ANNE REY.

LA RUE

La planche à roulette

« LAISSEZ, papa, ne vous mourez comme ça ! Je suis sûr que... »

Devant les deux gosses attentifs, le père a d'abord choisi un endroit propice : la rue d'axe, légèrement penché, faisait l'affaire. « Il ne faut pas prendre trop de vitesse, vous savez les enfants, car c'est très difficile de s'arrêter. » Puis papa a placé son pied droit bien au milieu de l'engin, mais il n'a pas eu le temps de mettre l'autre pied sur la planche.

« Moi aussi, on pourrait me classer monument historique. » Aux murs, des squelettes de Sem évoquent la belle époque des flambeurs coiffés de canotier ou de plumes d'autruche.

GABRIELLE ROLIN.

HUMOUR

La plaisanterie de Jésus

Je n'ose pas trop les « histoires drôles » ; outre que je ne suis jamais certain de les avoir bien comprises, elles me laissent de glace ; je m'empresse donc de les oublier. A moins qu'elles ne me concernent personnellement. Ainsi, celle du crayon rouge qui rencontra un crayon jaune et qui, lui dit : « Tu es mauvaise mine aujourd'hui ! »

Samedi passé pourtant, Frédéric Leboyer m'a raconté une plaisanterie dont je m'étonne qu'elle me poursuive encore. Est-elle spéculeusement subtile, subversive ou innocente ? Peut-être. Le mieux serait cependant que vous en jugiez par vous-même.

Jésus, de retour sur Terre, est invité chez des amis pour regarder la télévision. La première chaîne présente un documentaire presque insoutenable sur le travail des mineurs.

ROLAND JACCARD.

Au fil de la semaine

Il faudra longtemps encore avant que la campagne électorale que nous venons de vivre et les résultats du scrutin qui l'a couronné aient livré tous leurs secrets. Par-delà les calculs des uns et les exégèses des autres, on peut cependant tenter de mieux comprendre ce qui s'est passé, et explorer notamment les données psychologiques, les ressorts cachés, de cet interminable et ardent affrontement qui a paru déboucher finalement sur le « statu quo », voire sur la victoire.

« CHACUN, écrit un lecteur du Var, n'a pensé qu'à son parti, à sa paroisse, à sa génération, à sa catégorie, à sa corporation, à son échelon, à son indice. Quel égocisme ! Quelle indifférence à l'égard des autres ! C'était frappant et dérangeant. Ce n'est pas étonnant, après cela, que des enfants soient martyrisés, des vieillards oubliés, des passants écraqués ou maltraités sans que nul, le plus souvent, s'en préoccupe, sans que personne fasse quelque chose... »

« OUILA les deux mots clés : bonheur, épanouissement. Ils reviennent, comme un leitmotiv, dans un grand nombre de lettres, signées de correspondants très divers par l'âge, le milieu, la formation. L'exigence d'une plus grande qualité de la vie quotidienne

Les élections et le bonheur

PIERRE VIANSSON-PONTE

MARÉE NOIRE

Cent grammes de conscience-fiction

C'EST en mai 1980 que, pour la cinquième fois, un pétrolier s'échoua, puis se fracassa sur un banc de récifs du Finistère. Un nouveau record était battu : 300 000 tonnes de pétrole se déversèrent dans la mer et, charriés par des vents d'ouest qui forçaient à S, la marée noire atteignit bientôt les superbes côtes des Côtes-du-Nord. Polluant de nouveau les rivages d'avant, depuis 1976, la côte de Granit noir.

Comme on vivait toujours à l'époque de la continuité dans le non-changement, les choses, à quelques détails près, se déroulaient comme en mars 78, lors du naufrage d'un autre pétrolier géant devant Portsall.

Rien ne devait manquer à l'épilogue de la scolarité aussi glorieuse que le carburant naufragé : chasses gardées aux primes et chasses-croisées de primes, tractations privées entre patrons de ramorqueurs et transactions patronales mal remarquées, megouilles d'assurances et assurances de gadoque, fausses manœuvres par excessive prudence ou simple incompétence, règlements assésés à respecter au nom de lois déshabillées jumeles remises à jour, interdictions suspectes de la marine nationale, mesures de sécurité jetées au vent, inexplicable pénurie de matériel, attentisme des autorités préfectorales, je-m'en-foutisme des uns, cynisme des autres, impunité garantie pour tous.

Et, comme en mars 78, tout se joue en quatre actes que l'on aurait pu croire écrits par une sorte de Kafka de la boue. Acte I : l'hécatoste devant un désastre méliodramatique provoqué. Acte II : la tempête et la force des marées transforment la désastre en catastrophe. Acte III : après l'hécatoste, la révolte et les pleurs injustes, les promesses de représailles et le formidable coup de pouce qui se valent toujours les vadettes de la parole en s'arrachant d'hypocrites sanglots. Acte IV : l'émouvantement devant la grande solidarité de tout un peuple appelé à nettoyer à la culotte le territoire saigné.

Comme il fallait s'y attendre, dans les détails les meilleurs, on ne parla plus que de ce grand élan de vengeurs bénévoles sans plus jamais explorer les coulisses de l'événement.

Mais, malgré le grand leçon de la marée de mars 78, on se retrouvait toujours sans matériel lourd et sans moyens efficaces pour lutter contre cette nouvelle marée noire. Cette fois encore, il restait cependant le matériel humain. On battit le rappel et des volontaires du nettoyage pétrolier, il en vint de partout, en grand nombre.

Tous étant incompétents, mal accouturés pour la circonstance, effilés en voyant le « chaos » de leurs propres yeux, pleins de bonne volonté malgré tout, mais ils n'étaient rien d'autre. Et, dès les premiers jours, on retrouvait les problèmes qu'on avait toujours connus : comment planifier le travail à donner à des amateurs sous les ordres de responsables incompétents, comment lutter contre les moyens de ménage contre un océan de vase, comment ramasser la merde liquide, dans quel ordre la mettre au stock, qu'en faire... Bref, au royaume des Idiots, mêmes les travailleurs étaient manchots.

C'est alors que, de Paris, cette capitale de commerce appliqué aux arts impitoyables, vint l'idée qui manquait. L'idée simple, mais géniale. Une chaîne de grands magasins, les Tarnachés, décide de récupérer dans des pots de confiture en verre blanc des petits pots de marée noire qui seraient vendus comme gadgets-couverts de Bretagne. Ce qui, à la longue, devait résoudre — sans entrainer aucun trait de traitement industriel — le problème du stockage des tonnes de carburant gâché. L'opération fut lancée comme une œuvre de bienfaisance au son tromphal du slogan : « Aidez le Bretagne ! Prenez chez vous sa marée noire. »

La succès que connurent ces pots-souvenirs dépassa toutes les prévisions. Attirée comme toujours par tout ce qui était dans le vent, les Parisiens, des millions de Parisiens se ruèrent pour acheter, assez cher d'ailleurs, les « merveilleux » petits pots de marée noire qui avaient, non seulement de gag-gadget sur les cheminées, mais de cadeaux amusants à se faire entre amis ou parents. Et, en quelques mois, toute la marée bretonne se retrouva entassée, au des millions de boîtes, dans des appartements de la région parisienne.

JACQUES STERNBERG. (Lire la suite page 15.)

LES COURS MANABAN DE LA 500

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



Le paradis perdu des retraités américains

Depuis le fin des années 60, quelque huit mille Américains d'origine polonaise étaient retournés à l'heure de la retraite dans le pays de leurs ancêtres, attirés par les conditions qui leur étaient faites, rapporte le magazine américain TIME : « Un taux de change préférentiel doublait virtuellement le montant de leur pension. L'accord était avantageux, aussi bien pour Varsovie que pour Washington : parce que la Pologne payait le blé américain en zlotys inconvertibles dans le cadre du programme Food for Peace, les Etats-Unis accumulaient une quantité énorme de zlotys. Les virements des retraités par la sécurité sociale américaine fournissaient ainsi à la Pologne les devises pour racheter ses zlotys — ce qui était profitable pour les Etats-Unis, — et pour faire des achats à l'étranger. Mais la réserve magique de zlotys commença à s'épuiser vers la fin de 1975, et les deux gouvernements décidèrent de mettre fin au taux de change particulier à partir du 1er janvier 1978. Les nouveaux venus (...) sont bien sûr inquiets d'avoir à changer leurs dollars au taux touristique de 33,2 zlotys contre 75 zlotys au taux préférentiel. En tout cas, en 1977, il n'est venu que trois cents nouveaux retraités d'Amérique contre trois mille en 1976. Nombreux de retraités américains envisagent de rentrer aux Etats-Unis. Mais ce n'est pas facile. Ainsi, un couple a constaté que l'appartement qu'il avait acheté pour 11 000 dollars ne pouvait être revendu qu'à l'état polonais, et encore il leur faudra attendre trois ans pour se faire payer. Un autre, qui avait renoncé à sa citoyenneté américaine pour éviter des délais bureaucratiques, s'est vu refuser le droit de rendre visite à des amis aux Etats-Unis. La plupart des Américains polonais font bonne figure encore (...), mais ils n'encouragent plus les autres à venir les rejoindre... »

Los Angeles Times

Double culture interdite

« Pour des milliers de jeunes Japonais, l'accession de leur pays au rang de puissance économique n'a pas eu des conséquences », écrit le LOS ANGELES TIMES. « Lors qu'ils reviennent au Japon, les fils et les filles des nombreux hommes d'affaires et diplomates qui ont vécu à l'étranger se sentent dépossédés de leur culture d'origine. Selon le professeur Ann Murase, de l'université Sophia, à Tokyo, il n'y a pas de place, au Japon pour des enfants ayant une double culture. (...) Une jeune fille, qui porte encore les bleu-jeans qu'elle affectionnait en Occident, raconte : « Je ne peux même pas croiser les jambes sans que ma mère me dise : « Il faut que tu apprennes à être plus féminine, sinon tu ne trouveras jamais à te marier. » Le problème est relativement nouveau : en 1971, il n'y avait pas plus de 1 700 cas de jeunes Japonais revenant au pays après avoir vécu à l'étranger. Aujourd'hui (...), ils sont plus de 7 000 chaque année ; 25 000 d'entre eux sont inscrits dans des établissements d'enseignement primaire ou secondaire à l'étranger. (...) Yasuko Fukuhara, vingt ans, qui est allée au lycée en Angleterre, et qui est rentrée à l'université à Tokyo, se réhabilita très mal à son pays : « Je découvre qu'il faut pour répondre comme il faut à une question, il faut tenir compte de la personne à laquelle vous parlez et des circonstances dans lesquelles cela se passe, dit-elle. Les femmes doivent être timides et silencieuses. (...) Selon le professeur Murase : « La situation continuera à se détériorer tant que l'université restera, au Japon, la porte d'entrée du pouvoir plutôt qu'un lieu de réalisation personnelle. »

libération

L'arabisation en panne

L'hebdomadaire socialiste de Casablanca LIBERATION fulmine contre les snobs de la francophonie : « Pourquoi ne parlez-vous en arabe ? Vous ne savez pas le français ? Allez-vous en. Je ne vous reçois pas. Voyez mon remplaçant. » Ces interrogations, cette injonction brutale, ne sont pas le fait d'un affreux colonialiste, méprisant pour notre langue, raciste sur les bords. C'est un ophtalmologue marocain, connu dans la capitale, qui les a lancées à la figure d'un client, accompagné d'une mère éplorée et de son fils qui risque de perdre un œil, après avoir perdu le premier. La mère était affolée ; elle voulait suivre la conversation et connaître directement le diagnostic de la bouche même du docteur, en arabe. L'ophtalmologue en question, tout à sa préparation du concours d'agrégation, ne l'entendait pas de cette oreille. Pourquoi allait-il perdre son temps à expliquer en arabe, et de surcroît à une mère éplorée de condition modeste, ce qu'il considère comme une intrusion intolérable dans son domaine réservé ? Avec moins de brutalité, mais plus insistance, vous trouverez le même refus chez le commerçant qui s'obstine à vous répondre en français, bien que vous vous adressiez à lui dans votre langue maternelle ; chez nombre de familles, tout ce qu'il y a de marocain, qui n'entendent vous causer que dans la langue de l'effluviaire, du savoir, la langue à la mode ; chez les fonctionnaires qui n'ont de clients que des Marocains ; chez les policiers qui ne parlent arabe que dans les discours, et qui souhaitent ardemment trouver leur identité... en parlant français (...). Mais comment parler de l'arabisation alors que le nombre de quotidiens en français s'accroît, présent, dans les dernières années, de trois à cinq journaux ? Si quelques-uns sont considérés comme le naturel héritage de la colonisation, que dire des tenants intrus, étrangers de l'arabisation qui publient des placards dans la presse étrangère vantant le « quotidien en langue française le plus lu au Maroc » ?

SELSKAYA JIZN

Echec à Fantomaski

« Fantomaski a été condamné à mort », écrit le quotidien soviétique SELSKAYA JIZN (LA VIE AGRICOLE). « Fantomaski » est le pseudonyme qu'avait adopté un certain A. G. Melouchko, de Gomel, en Biélorussie, qui, armé d'un pistolet nazi et pour ses victimes. Dans cette affaire « inhabituelle et compliquée, la femme du dangereux récidiviste, qui l'avait aidé à accomplir ses forfaits, a été condamnée à trois ans de probation de liberté », indique LA VIE AGRICOLE, sans donner plus de précisions sur les raisons qui ont fait choisir à Melouchko le nom du héros de Marcel Aymon pour commettre ses crimes.



La voix haut perchée, le visage chifonné d'une vieille femme sous un chapeau délavé qui a pris des lentes bols de rose, il serait dans sa main des bourgeons de tsa, arbre des montagnes, dont les Japonais raffolent, tout en srotant son thé dans le seul caté, nommé pompeusement « snack » du village. A soixante-trois ans, il parcourt 10 kilomètres par jour dans les montagnes pour y chercher du bois sur lequel il grave ses poèmes. A la conversation, nous dit-il, il préfère sa compagnie avec les grands arbres, le tête au ciel. Goût du silence peut-être hérité des années passées autrui en prison pour un larcin quelconque at qui sont aujourd'hui le thème des romans qu'il publie en feuilleton dans le petit revue, à tirage confidentiel. Moudre à vent.

Pour lui, Yakushima est une belle île. Deux fois par an, il quitte le quartier lépreux mais haut en couleur et bruisant d'histoires de Kamagasaki, à Osaka, pour son île, qui est en effet, aujourd'hui encore, l'une des plus sauvages du Japon et en tout cas d'une incomparable richesse en essence d'arbres et de mousses mille ex cents, nous dit-on.

Yakushima, au sud du kyushu (île méridionale du Japon), est à six heures de bateau — ou désormais d'un demi-heure d'avion — du port de Kagoshima. Elle est peu connue. On lui préfère en général l'île de Tanegashima, assez proche, célèbre parce que c'est là qu'a séjourné le héros de Portugais, dressés par le tempête sur ses côtes, vendant à prix d'or aux habitants les deux premières arquebuses qui pénétrèrent au Japon.

MADAGASCAR

LA TRISTE HISTOIRE DES PETITS COLONS RÉUNIONNAIS

A la suite de délicates négociations menées il y a plusieurs semaines à Tananarive par un diplomate français de haut rang, M. Claude Rosier, a été signé un accord de coopération agricole amorcez vingt-cinq ans plus tôt par la France en territoire malgache, dans la vallée de la Sakay.

Rarement échec économique, social et humain aura été plus complet que celui de cette expérience commencée en 1952, lorsque la Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) débouqua les premiers crédits nécessaires à la construction d'un village-témoin sur les hauts plateaux de Madagascar.

Raphaël Babet, député de la Réunion (1), voulait que des immigrants originaires de ce département soient transplantés en territoire malgache, alors possession française, et que leur installation y soit financée par le Trésor public. Une société devait être constituée à cet effet à Saint-Denis de la Réunion.

Il s'agissait dans l'esprit des promoteurs de régler les problèmes que pose le surpeuplement de la Réunion, d'assurer la promotion sociale et humaine de cultivateurs réunionnais particulièrement déshérités, d'associer deux communautés conservant leur originalité, réunionnaise et malgache, en améliorant ensemble leurs conditions d'existence. Simultanément était tenté un essai de restauration et de régénération des sols dans une région d'accès difficile, non puisée, et dont le site, en bordure de la rivière Sakay, était en voie de latrification.

Des techniques devaient, en dix ans, affirmer les débuts du projet de la Sakay, permettre, sur des terres impro-

Aujourd'hui, Tanegashima est sur-tout devenu le Cap-Kennedy nippon : sur l'île a, en effet, été installé un centre spatial.

Circulaire, d'environ 100 kilomètres de pourtour, Yakushima est hérissée d'arbres montagneux. Excepté sur l'étroit littoral, elle s'élève d'un seul coup jusqu'à 2 000 mètres en son point culminant, le mont Miyayoura-Dake, caché au creux de l'île. Si le Nord de celle-ci, aux abords du nouvel aéroport, est d'une sinistre platitude, dès que l'on approche du Sud, par des routes parfois simplement amputées, le paysage se fait plus sauvage. Hostile même lorsqu'on se sent pris entre les roches sombres perçées d'écumette aux torrents grondants descendant en cascades des montagnes, soudain proches et menaçantes quand l'orage qui semble s'y être accroché éclate en grosses gouttes. Pourtant, au détour de la route, on tombe un peu plus loin sur une plage de sable blanc, au fond d'une crique où, en mai, viennent pondre les tortues de mer. A deux pas, un petit village de pêcheurs paraît refermé sur lui-même comme un coquillage.

Mais Yakushima, c'est avant tout des montagnes et des arbres qui, chaque année, attirent d'ailleurs une vingtaine de botanistes du monde entier. L'île est surtout connue pour ses cryptomérias (yokusugi), les cryptomérias de l'île Yaku, — une espèce particulière de cet arbre réputé du Japon dont on fait notamment le tokogashira, pilier du tokonome (alcove en retrait qui sert à exposer une peinture ou un objet) de la pièce japonaise. Sauvages, modelés par les éléments, les yokusugi sont des arbres torturés par compression à ceux, bien droits, qui poussent sur le mont Kita (Kiyayama), près de Kyoto. Ils sont d'ailleurs aussi par la couleur. Au blanc laiteux de ceux du Kitayama, les cryptomérias de Yakushima opposent des teintes plus chaudes et sentent fortement la résine. Les souches et les racines que l'on voit en les fruitant avec l'écorce prennent des silures de bois ciré.

Les vieux arbres au cœur de l'île ont plusieurs milliers d'années. La plus célèbre, de 10 mètres de cir-

conférence, a sept mille deux cents ans. Non loin la souche « Wilson », du nom de l'Américain qui la découvrit, a plus de 20 mètres et est censée être sous la neige jusqu'au printemps.

Dès que l'on s'enfonce dans la montagne, par des sentiers de bûcheron, on pénètre dans une forêt sombre où la soleil ne parvient pas à percer l'épais feuillage. Arbres et roches, ces dernières polies par l'eau, suintant l'humidité. Parfois un flanc entier de la montagne s'effrite comme un feu de cataclysme. Touchée par un typhon, une partie de la forêt a été décimée. Les arbres morts, aux troncs blanchis par la pluie et les vents, dressant encore leurs branches squelettiques comme des membres sectionnés, figés en des gestes hagards. Dans ces paysages épiques, le long de la route de pierreilles, tracée il y a une dizaine d'années, on rencontre parfois l'épave d'un camion. Lui aussi pris dans la tourmente ou plus simplement tombé en panne définitive. Il se décompose lentement, formant une large tache de rouille autour de lui, comme un cadavre perdant ses entrailles.

L'EXPLOITATION de la forêt, qui a commencé au début du siècle, se fait par camions. Le système de petite wagonnets dont le vote s'enfonce dans la montagne jusqu'à ce qui fut un village de bûcherons, aujourd'hui rendu à la forêt, a été abandonné dans les années 60. Les bûcherons récoltant que, au cœur de la forêt, on trouve souvent des arbres énormes, abattus par l'homme mais que celui-ci, trop présomptueux et sans équipement suffisant, a dû renoncer à descendre et qui restent couchés, couverts d'humus, comme un déf.

Sur les 50 000 hectares de l'île, 38 000 sont propriété de l'Etat. Sur 12 000 hectares, on n'a plus le droit d'abattage. Le Bureau des forêts demeure le plus important organisme de l'Etat. Sauf au Hokkaido (île septentrionale du Japon) et peut-être dans les Alpes japonaises, on n'a plus au Japon de paysage aussi sauvage où l'homme n'a jamais pénétré.

Il n'y a pas si longtemps, les « habitants » de Yakushima se divi-

saient en trois groupes d'une vingtaine de milliers de membres chacun : les hommes, les cerfs et les singes. Aujourd'hui, ce sont les deux dernières catégories qui l'emportent largement : les jeunes préfèrent aller travailler dans le Kyushu que de rester sur l'île. En revanche, les routes sont peuplées de singes qui attendent les quelques touristes de passage et les bûcherons.

ENTRE l'île d'Okinawa, qui est bien que japonaise à une culture particulière très influencée par la Chine, et le Kyushu, Yakushima se rattache formellement à l'archipel nippon. Ce sentiment d'appartenance est beaucoup moins évident dans les Ryukyu (archipel d'Okinawa). Sans doute parce que, après le grand bataillon qui opposa à la fin du douzième siècle le clan des Heike à celui des Genji, des vaisseaux des premiers vaincus, se réfugièrent à Yakushima, on trouve sur l'île beaucoup d'expressions de Kyoto. Ici, nous n'avons pas de diabète », tient à préciser la propriétaire de la petite auberge Suimiso, le long de la rivière du port d'Anbo, qui dirige en même temps le bureau du tourisme. Maison accueillante où l'on vous raconte l'histoire de l'île, comme ailleurs au Japon riche en légendes, autour d'une table bien garnie d'esahigami, crabes des profondeurs, spécialité de l'endroit, et de tobiko, les poissons volants ; la tout arrosé de shochu local, alcool violent à base de patates.

Les redoutables armées de touristes nippons qui consomment qu'il faut du pittoresque, les yeux rivés sur le drapeau de leur groupe, n'ont pas découvert Yakushima. La montagne est pour l'instant trop difficile d'accès pour les autocars, qui s'arrêtent au premier relais de l'itinéraire le plus connu. Et été, seuls viennent quelques étudiants. L'île est donc gardée le charme qu'elle pouvait avoir au début du siècle lorsque l'écrivain Fumiko Hayashi y passa plusieurs mois, dans l'hôtel aujourd'hui décrépi du port d'Anbo, pour écrire son célèbre roman Ukiyama (les Nubes flottantes). A Yakushima, aujourd'hui encore, les nuages qui passent ne sont pas ceux des usines.

PHILIPPE PONS.

Comme le rêve de Perrette, celui de Babet ne devait jamais se matérialiser. Les dizaines de milliers de petits colons dont l'installation était prévue sur 15 000 hectares restèrent quelques centaines, dont les 250 fermes étaient réparties sur environ 3 000 hectares. Dès le début de décembre 1977, n'habitaient plus la vallée de la Sakay qu'une trentaine de familles dont les terres et les habitations allaient être transférées au gouvernement malgache « qui avait admis le principe d'une juste indemnisation ».

Babetville, petite capitale administrative de cet ensemble, ne faisait déjà plus illusion à cette époque, en dépit du splendide écrin de jacarandas et d'eucalyptus à l'intérieur duquel nichaient son école, son centre médical, son bureau de poste, ses écoles et ses 200 logements. A la porcherie, où prospérait plus de 6 000 truies et verrats, à la rizière prévue pour traiter plus de 800 kilos de paddy à l'heure, à la fontaine où des techniciens suisses et français fabriquaient un fromage réputé dans toute l'île, l'atmosphère était au pessimisme.

Pourrait bien relater à la capitale malgache, par deux pistes d'atterrissage, et par une bonne route qui permettait de l'atteindre en moins de trois heures, la vallée de la Sakay semblaient

depuis longtemps coupée du monde. Ce corps étranger implanté au cœur du territoire malgache était supporté avec de plus en plus d'impatience par les autorités d'Antananarivo et par le paysan local. « Cela n'a que trop duré et doit finir au plus vite », répétaient les Malgaches pour lesquels l'expérience de la Sakay était devenue le symbole d'un colonialisme périmé. L'existence de cette enclave pratiquement extraterritoriale exacerbaient le nationalisme malgache, et provoquaient des réactions xénophobes. Armés de sagues, certains éléments, que les autorités locales désaient ne pas être en mesure de contrôler, venaient s'emparer des récoltes ou du cheptel, dansant devant le seul des fermes en proférant des menaces à l'encontre de leurs habitants.

Une singulière performance

Cet « Etat dans l'Etat », périodiquement dénoncé par les dirigeants d'Antananarivo, voulait ainsi à la vindicte publique ceux qui étaient au service de la société professionnelle et agricole de la Sakay (SAPAS). Or, tout étrange de passage à Babetville était d'abord trop près du contraste existant entre la prospérité de cette société et le mode de vie fort chiche de ses fermiers. Ces derniers résistaient à leur arrivée à la Sakay, un lopin de terre, du matériel agricole, une maisonnette, du cheptel et des semences sous forme de avances mensuellement remboursables.

Sur deux cent cinquante familles, seules vingt-cinq ont pu s'acquitter entièrement des dettes contractées à l'égard de la SAPAS. Seul un nombre identique de bœufs — mais pas de titre de propriété — après avoir acheté les terres qui leur appartenaient à la société qui les employait. Si l'on additionne toutes les sommes économisées pendant

vingt ans de travail et qu'on les divise par le nombre de familles, on constate que chacune de celles-ci aura pu rapatrier l'équivalent de 15 000 F. Après être parvenus, très péniblement, à vendre leur riz, leurs casseroles...

Singulière contre-performance de penser que ces va-nu-pieds, qui au terme d'une vie de travail auront mis de côté une somme moins importante que la solde mensuelle de certains administrateurs de la société, étaient considérés par les paysans malgaches comme les profiteurs d'un système colonial, dont l'agonie semblait ne jamais devoir s'achever.

Rapatriés par avion de Madagascar, les serfs de la Sakay ont été transférés en métropole dans les centres prévus pour les réfugiés politiques du Vietnam, de Corée, du Cambodge. Leur longue marche à partir des « hauts » de la Réunion qu'ils ont été tentés à quitter, il y a un quart de siècle, à une époque où la décolonisation était déjà trop largement engagée pour permettre l'amorce d'une expérience comme celle de la Sakay, s'acheva lamentablement, pour les uns en Champagne, pour les autres en Provence ou au centre de rapatriés de Sarcelles. Dans l'anonymat, dans la clandestinité et surtout dans l'indifférence...

PHILIPPE DECKAENE.

Édité par la S.A.R.L. le Monde. Créateur : Jacques Favet, directeur de la publication Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tout extrait, sans accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications : n° 5742.



سكنا من الاجل

RADIO-TELEVISION

Témoignages pour l'histoire

< ZIG ZAG >

Le magazine de la création

PAYSANNES russes battant le blé, et autres scènes rurales filmées avant la révolution de 1917. « La Moisson »...

Cette vingt-septième émission du magazine d'information artistique « Zig Zag »...

Une approche originale

« Zig Zag », qui assume la mission, définie dans le cahier des charges de la société Antenne 2...

RECHERCHE ET VIDEO A BUDAPEST

Un langage encore balbutiant

La vidéo, greffe prometteuse sur l'audio-visuel ou sur le cinéma et de la télévision ?...

< CHILI-IMPRESSIONS > : pas d'ajournement

La diffusion des émissions de José Berosa et Chantal Baodis « Chili-Impressions »...

Les émissions historiques ont toujours connu un succès populaire à la télévision, peut-être parce que l'instrument lui-même favorise l'illusion de réalité...

Une chronique

À la veille de l'été 1978, il ne restait plus guère de programmes « en boîte » pour combler les cases grandes ouvertes dans les « Après-midi d'Antenne 2 ».

Pourtant, ces petites émissions quotidiennes, de vingt-cinq minutes chacune, eurent un écho, du succès. On dira : le téléspectateur aime ce qui revient et assure de sa fidélité les rendez-vous réguliers.

Immédiatement. La république des pédagogues, attachée à l'usage normatif d'un vidéo qui permet de « corriger » les « défauts » des enseignants et des élèves...

On aura entendu au moins l'un des appels lancés par Pierre Bellemare sur Antenne 2. Depuis un mois, chaque lundi, l'animateur du jeu « La Tête et les Jambes »...

Le prochain épisode est consacré à « La Nuit de cristal ».

Une illustration

Le mot de nationalisation semble avoir, par moment, une portée véritablement horrifique. Dans beaucoup d'esprit, la nationalisation se confond avec la socialisation, la collectivisation et, par conséquent, avec la spoliation.

Une enquête

Pierre Bellemare, Marie-Thérèse Cuvy et Jacques Florant ont consulté les archives allemandes et rassemblé le maximum de renseignements sur l'histoire d'Herchel...



THOMAS FERENCZI

XAVIER DELCOURT. (Lire la suite page 12.)

سكنا في الابل

LE MONDE

AUJOURD'HUI

LE MONDE — 9-10 avril 1978 — Page 13

RADIO-TELEVISION

Samedi 8 avril

CHAINE I : TF 1
20 h. 30. Variétés : Numéro un (Chantal

"30 Millions d'Amis" n° 2 vient de paraître c'est un journal de 68 p. 6 F.

Coyal : 21 h. 30 Série américaine : Serpico ; 22 h. 20. Téléfoot.

CHAINE II : A 2
20 h. 35. Série policière : Madame le Juge, réal. Cl. Chahrol, adapt. O. Barski, avec S. Sigmond, J.-C. Dauphin, M. Vitold, D. Haudepin (Cinquième épisode : 2 + 2 = 4).

de baraque (avec Areski, Brigitte Fontaine, André Burton, etc).

CHAINE III : FR 3
20 h. 30. FILM (cinéma 18) : TOM ET JULIE, de N. Compagnon (1977), avec F. Bergé, E. Bayle, F. Perrin, F. Huger (rediffusion).

autour du cou a. de R. Bank, avec M. Vitold, R. Sob, D. Manuel ; 21 h. 35, Ad lib ; 22 h. 5. La fugue du samedi on mi-fugue mi-rainin ; 23 h. 30. Poésie : A. Uribe.

FRANCE-MUSIQUE
20 h. 5. Musiques oubliées : 20 h. 30. Festival du Marais 1977 : Concert à l'hôtel Carnavalet, Nourvan Trio Pasquier, avec E. Pasquier, violon ; S. Pasquier, alto ; B. Pichon, violoncelle ; e Trio en sol mineur, opus 9, n° 3 (Bach) ; e Trio, opus 20 (Webern) ; e Trio en mi majeur, op. 55 (Mozart) ; 22 h. 30. France-Musique la nuit ; 23 h. 5. Jazz Forum ; 0 h. 2. Concert de minuit, Orchestre symphonique de la radio de Zurich, direction : Kolarik ; 1 h. 5. Musique française (L. Bert, Saint-Saëns, A. Roussel).

Dimanche 9 avril

CHAINE I : TF 1
9 h. 15. Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. La séquence du spectateur ; 12 h. 30. Bon appétit ; 13 h. 20. C'est pas sérieux ; 14 h. 10. Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30. Feuilletton : Paul et Virginie ; 16 h. 1. Tiroir ; 18 h. 5. Série américaine : L'île perdue ; 18 h. 35. Sports : première.

En avril 1941, au moment de l'invasion de la Yougoslavie par les troupes allemandes, un officier de marine tente pour sauver son bâtiment et refuse la capitulation. 19 h. 25. Les animaux du monde. 20 h. 30. FILM : AUX FRONTIÈRES DES INDES, de J. Lee-Thompson (1960), avec K. Moore, L. Bacall, H. Lom, W. Hyde White, I. S. Johar.

CHAINE III : FR 3
10 h. Emission destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30. Mosaïque (avec un reportage sur la scolarisation) ; 18 h. 35. La réunion publique (première de l'émission du 7 avril) ; 17 h. 30. Espace musical : e Poèmes d'A. Chausson, e Trézème, de M. Ravel, par le violoniste Ph. Hirschhorn et l'orchestre de la Radio phil. hollandaise, dirigé par I. Itzkovitch ; 18 h. 5. Monop, avec 18 h. 50. Plain air ; 19 h. 20. Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35. Feuilletton : L'odyssée de Scott Hunter.

FRANCE-CULTURE
7 h. 2. Poésie : Armando Uribe (et à 14 h.) ; 7 h. 7. La fenêtre ouverte ; 7 h. 15. Horizon, magazines religieux ; 7 h. 40. Chasseurs de son ; 8 h. 5. Emissions philosophiques et religieuses ; 8 h. 30. Regards sur la musique ; 8 h. 45. Concert ; 12 h. 5. Musique Fils à Pater ; 14 h. 5. e Le Nouveau Jonas e. de G. Bernier, avec M. Chevot, E. Mellut ; 16 h. 5. Musique Fils à Pater ; 17 h. 30. Rencontre avec Mme Monique Rolland ; 18 h. 30. Ma non troppo ; 19 h. 10. Le cinéma des cinéastes ; 20 h. 5. Poésie : Armando Uribe et Gérard de Cocteau ; 20 h. 30. Atelier de création radiophonique ; e Patron, pas trop ; J.-M. Rousseau et A. Orr ; 23 h. 5. Black and blue ; 23 h. 50. Poésie : J.-C. Bailly.

SATURDAY NIGHT FEVER BANDE ORIGINALE DU FILM LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR MUSIQUE DES BEE GEES DOUBLE DISQUE N° 2658 123 CASSETTE N° 3524 203

CHAINE II : A 2
10 h. Emission pédagogique : Consona, cousine ; 11 h. 15. Concert : Concerto n° 5 pour piano (Beethoven), par l'orchestre de Strasbourg, dir. A. Lombard, soliste : E. Guillea. 12 h. 1. Bon dimanche ; 12 h. 5. Blue jeans ; 14 h. 25. Dessin animé ; 14 h. 30. Série : Dames de dames ; 15 h. 25. La forgerie et Variétés de province ; 16 h. 15. Mappet show ; 18 h. 45. L'école des fans ; 17 h. 25. Monsieur cinéma ; 18 h. 15. Petit théâtre du dimanche ; 18 h. Stade 2.

22 h. 5. Documentaire : Royan, quatorze ans de festival. 22 h. 5. Documentaire : Royan, quatorze ans de festival. En avril 1941, au moment de l'invasion de la Yougoslavie par les troupes allemandes, un officier de marine tente pour sauver son bâtiment et refuse la capitulation. 19 h. 25. Les animaux du monde. 20 h. 30. FILM : AUX FRONTIÈRES DES INDES, de J. Lee-Thompson (1960), avec K. Moore, L. Bacall, H. Lom, W. Hyde White, I. S. Johar.

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 2. Le kiosque à musique : Meyerbeer, Waldteufel, Francaix ; 8 h. 2. Musical graffiti ; 11 h. Concert du dimanche so direct du Théâtre d'Orsay ; Musics de Camer, Dazal, Haydn, Schubert ; 12 h. 5. Des notes sur la guitare ; 12 h. 40. Opéra-bouffon : e Véronique (Messager) ; 13 h. 30. Jour e J e de la musique ; 16 h. 5. Le cinéma des critiques de disques : e Concerto pour violon (Brahms) ; 17 h. 5. Le concert éphémère d'André Boucourechliev : Monseigneur, Maderna, Beethoven, Wagner, Stravinsky, Mahler ; 19 h. 35. Jazz vivant ; 20 h. 30. Académie de musique de Budapest - Orchestre de radio hongroise ; Direction : I. Fischer, avec D. Rankl, piano ; e Six Pièces pour orchestre, opus 8 (Webern) ; e Capriccio pour piano et orchestre (Szymanowski) ; e Symphonie n° 1 : Tizian (Mahler) ; 23 h. 30. France-Musique la nuit ; 23 h. 5. Musique de chambre ; 0 h. 5. Les insectes arrivent ; 1 h. Méridiens nocturnes : Pauré, Bert, Dutilleul.

Lundi 10 avril

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 5. Magazines régionaux ; 13 h. 50. Restez donc avec nous ; 17 h. 10. Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h. A la bonne heure ; 18 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilletton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 18 h. 15. Une minute pour les femmes (le monde rural) ; 19 h. 43. Eh bien, raconte !

CHAINE II : A 2
13 h. 5. Magazine régional ; 13 h. 50. Feuilletton : L'éloignement ; 14 h. 3. Aujourd'hui madame (la marée noire) ; 15 h. Alain Ducaux raconte : La bataille de l'eau lourde (première de l'émission du 5 avril) ; 18 h. Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55. Fenêtre sur le monde d'angle ; 19 h. 25. Dessin animé ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Six jours avec un ami : Claude François.

CHAINE III : FR 3
18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 20. Tribune libre : Annie Kriemel ; 20 h. Jeux.

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 2. Quotidien musique ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; e Weber, Hummel ; 11 h. 30. Musique en vie ; 12 h. 5. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 15. Stéréo service ; 14 h. Divertimento : Verdi, Massenet ; 14 h. 30. Triptyque - Prélude : Le Fienr, Pauré, Tansman ; 15 h. 23. Portrait d'un musicien français : Charles Brown ; 17 h. Postlude : Penit, Saugé, Debussy ; 18 h. 2. Musiques magazine ; 19 h. Jazz time ; 19 h. 40. Concours international de guitare ; 20 h. 30. Les grandes voix ; 20 h. 30. Ensemble 2e2m. Direction : E. Mefano ; e Scherzo, Muryl, Yvo Donatoni ; 23 h. 30. France-Musique la nuit ; Point crépusculaire ; e 23 h. Renaissance des orgues, avec R. Szegedy ; 0 h. 5. Les insectes arrivent (Pauré, Morley, Bach, Busoni, Rimski-Korsakov) ; e 1 h. Méridiens nocturnes (Fugites, Varèse, Jolas).

Mardi 11 avril

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 50. Restez donc avec nous ; 14 h. 25. Série : Aux frontières du possible ; 17 h. 15. Pour les jeunes : Spécial vacances de printemps ; 18 h. 2. A la bonne heure ; 18 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilletton : Le renard à l'anneau d'or ; 18 h. 15. Une minute pour les femmes (le monde rural) ; 19 h. 45. Eh bien, raconte !

CHAINE II : A 2
13 h. 35. Magazine régional ; 13 h. 50. Feuilletton : L'éloignement ; 14 h. 3. Aujourd'hui madame (la marée noire) ; 15 h. Alain Ducaux raconte : La bataille de l'eau lourde (première de l'émission du 5 avril) ; 18 h. Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55. Fenêtre sur le monde d'angle ; 19 h. 25. Dessin animé ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Six jours avec un ami : Claude François.

FRANCE-CULTURE
7 h. 2. Poésie : Jean-Christophe Bailly (et à 14 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance. Les chrétiens du Proche-Orient ; e 8 h. 32. Les géographes de la cité ; e 8 h. 50. Schec au hasard ; 9 h. 7. Les hords de l'histoire ; 10 h. 45. La carte et la marge ; 11 h. 2. Etnomusicologie ; 12 h. 5. Parti pris ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Xévi à la musique ; 14 h. 5. Un livre, des voix : e Les enfants de la violence, de O. Lessing ; 14 h. 45. Les après-midi de France-Culture. L'invité du lundi : l'écrivain et ethnologue J. Myrdal ; 17 h. 32. Picasso et la musique ; e La Reine du Sabbat, de G. Leroix ; 19 h. 25. Sciences : Le papier ; 20 h. Dialogues : L'esprit, cet inconnu. Avec Jean R. Chazot et P. Leary ; 21 h. 15. Musiques de nuit

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 2. Quotidien musique ; e 8 h. 30. Cinéma ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; e 10 h. 15. Musique en vie ; 12 h. 5. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 15. Stéréo service ; 14 h. Divertimento (Strauss, Ziehrer, Ostal, Sandauer, Milloker, Syster) ; 14 h. 30. Triptyque - Prélude : Le Fienr, Pauré, Tansman ; 15 h. 23. Portrait d'un musicien français : Charles Brown ; 17 h. Postlude : Penit, Saugé, Debussy ; 18 h. 2. Musiques magazine ; 19 h. Jazz time ; 19 h. 40. Concours international de guitare ; 20 h. 30. Les grandes voix ; 20 h. 30. Ensemble 2e2m. Direction : E. Mefano ; e Scherzo, Muryl, Yvo Donatoni ; 23 h. 30. France-Musique la nuit ; Point crépusculaire ; e 23 h. Renaissance des orgues, avec R. Szegedy ; 0 h. 5. Les insectes arrivent (Pauré, Morley, Bach, Busoni, Rimski-Korsakov) ; e 1 h. Méridiens nocturnes (Fugites, Varèse, Jolas).

Mercredi 12 avril

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 35. Les visiteurs du mercredi ; 14 h. 45. Feuilletton : Elopahant boy ; 15 h. 10. Les grandes années du rock ; 17 h. 55. Sur deux roues ; 18 h. 12. A la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilletton : Le renard à l'anneau d'or ; 18 h. 10. Une minute pour les femmes (le monde rural) ; 19 h. 45. Eh bien, raconte !

CHAINE II : A 2
13 h. 35. Magazine régional ; 13 h. 50. Feuilletton : L'éloignement ; 14 h. 3. Aujourd'hui madame (la marée noire) ; 15 h. Alain Ducaux raconte : La bataille de l'eau lourde (première de l'émission du 5 avril) ; 18 h. Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55. Fenêtre sur le monde d'angle ; 19 h. 25. Dessin animé ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Six jours avec un ami : Claude François.

FRANCE-CULTURE
7 h. 2. Poésie (et à 14 h. 18 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance. Les chrétiens du Proche-Orient arabe ; e 8 h. 32. Les géographes dans la cité ; e 8 h. 50. Schec au hasard ; 9 h. 7. Matinée des adultes et adolescents ; 10 h. 45. Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2. Picasso et la musique ; 12 h. 5. Parti pris ; 12 h. 45. Panorama ; 13 h. 30. Xévi à la musique ; 14 h. 5. Un livre, des voix : e Mémoires de Clotilde, de G. Piss ; 14 h. 45. L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. Les après-midi de France-Culture. Le métier de parolier ; e 18 h. 35. En direct avec l'astronome J.-F. Souffres ; 17 h. 32. Picasso et la musique ; e La Reine du Sabbat, de G. Leroix ; 19 h. 25. Sciences : Le papier ; 20 h. Dialogues : L'esprit, cet inconnu. Avec Jean R. Chazot et P. Leary ; 21 h. 15. Musiques de nuit

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 2. Quotidien musique ; e 8 h. 30. Cinéma ; 9 h. 2. Le matin des musiciens ; e 10 h. 15. Musique en vie ; 12 h. 5. Chansons ; 12 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 15. Stéréo service ; 14 h. Divertimento (Strauss, Ziehrer, Ostal, Sandauer, Milloker, Syster) ; 14 h. 30. Triptyque - Prélude : Le Fienr, Pauré, Tansman ; 15 h. 23. Portrait d'un musicien français : Charles Brown ; 17 h. Postlude : Penit, Saugé, Debussy ; 18 h. 2. Musiques magazine ; 19 h. Jazz time ; 19 h. 40. Concours international de guitare ; 20 h. 30. Les grandes voix ; 20 h. 30. Ensemble 2e2m. Direction : E. Mefano ; e Scherzo, Muryl, Yvo Donatoni ; 23 h. 30. France-Musique la nuit ; Point crépusculaire ; e 23 h. Renaissance des orgues, avec R. Szegedy ; 0 h. 5. Les insectes arrivent (Pauré, Morley, Bach, Busoni, Rimski-Korsakov) ; e 1 h. Méridiens nocturnes (Fugites, Varèse, Jolas).

Les écrans francophones

Mardi 11 avril
TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Les heures de la semaine ; 21 h. Soirée on Aud-up, film de R. Auzan.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Autant savoir ; 20 h. 20. Les Berges, film de G. Lautner ; E.T.R. 20 h. Télé-press.
TELEVISION BELGE : 19 h. 55. Europe immédiate ; e Roméo ; R.T.S. ; 19 h. 55. Savoir vivre ; 20 h. 25. Le temps des arts ; 21 h. 15. France, Martin, Claire et les autres.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. Fasse et sages ; 20 h. 25. Tei quel ; 21 h. 15. Souffrances, film de R. Lysay.
Mercredi 12 avril
TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Brigade spéciale ; 21 h. 5. Alerie, en Espagne-Orient, film de R. Keanu.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. Les années de la jeunesse ; 21 h. Le jeune homme et le Lion (seconde partie), film de J. Delannoy.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. Cinq femmes en danger ; E.T.R. ; 19 h. 55. Madame le juge ; 21 h. 25. La parole est à la défense.
TELEVISION BELGE : 20 h. 25. Fasse et sages ; 20 h. 30. Sports.
Jeudi 13 avril
TELE-LUXEMBOURG : 20 h. Folie des plaines ; 21 h. Assurance

SOCIETE

Marée noire

Cent grammes de conscience-fiction

(Suite de la page 9.)

Puis arrive, en hiver 80, ce que l'on aurait pu prévoir. Volontiers futiles, donc versatiles, les Parisiens se lassent de ce gadget déjà démodé, car remplacé par d'autres trucs à la mode. Ils videront le contenu de leurs pots dans les waters, les éviers, le Seine. Bref, n'importe où. La marée noire, désolée au départ, éparpillée, se regroupe dans le courant de la Seine et gonfle, plus noire que jamais, à l'estuaire du Havre. Elle retrouve une vitalité nouvelle avec les vents du large et les fortes marées de la baie de la Seine. Elle se mélange glouglouant à la pollution côtière de la Manche. Et retrouvant la crasse pétrolière du Havre, le bon jus frais de la Shell et les miasmes d'Antifer.

JACQUES STERNBERG.

DANS L'OUEST

Des animaux et des champs

L'HOTEL est posé au bord et un peu en retrait d'une petite route, tout à fait à la sortie du pays. Il faut avoir retenu une chambre donnant de l'autre côté, directement sur la prairie, et alors voilà, c'est l'Eden. La prairie est vaste, un herbier planté de pommiers. Au-delà, d'autres prés, d'autres arbres, la campagne verte devenant de plus en plus bleue vers l'horizon, avec des ombres violettes, selon les lois, toujours en vigueur, de la perspective atmosphérique. Rien de sophistiqué, de la nature purement naturelle, chlorophyllée s'abstenir.

Les canards, les carpes et les moineaux

ils partagent leur temps entre le haricotage, la sieste et la promenade dans l'herbe. Farouches, les canards. Toujours dans la partie du bassin opposée à celle où vous êtes, ils font les yeux du public. Souvent, on met aussi des chevaux dans la prairie. Beaux chevaux de course, l'élégance et la finesse mêmes. Comme ils ont l'habitude de courir, ils ont l'habitude de la galop, selon l'humeur, pour la forme et pour le plaisir aussi bien. A force, ils ont ainsi tracé une grande ellipse, régulière comme l'hippodrome officiel. Les jeux, les rudes : en dehors de la piste.

Les lapins, les chevaux et les chiens

Le matin, on apporte du pain aux chevaux (le pain que les clients de l'hôtel gâchent). Alors les lapins se précipitent les premiers, et les chevaux sont obligés de les pousser de la tête, doucement mais fermement, pour profiter de leur bien.

On les ramène et on les rassure avec une indulgence amusée. Les chiens affectent pourtant de se montrer parfaitement redoutables. Les lapins fuient en affichant une peur panique. En réalité, ils se rapprochent, sans en avoir l'air, des trois grands tas de bois édités pour ceux qui quatre-voies-moins-un de la prairie et qui leur servent de terriers. Si les chiens font mine de devenir un peu trop pressants, hop ! les lapins plongent en se défilant de bois, involontairement. Les chiens aboient encore un peu, pour le principe, puis ils s'en vont, avec la conscience d'avoir suffisamment joué leur rôle de chiens. Les chevaux ne se sont pas départis de leur indifférence. Tout reste dans l'ordre.

JEAN GUICHARD-MEILLI.

TÉMOIGNAGE

La difficulté de redevenir chômeur

M. Jacques Stéau, délégué à l'information au Mouvement démocratique socialiste de France, nous adresse le témoignage suivant : A PRES un arrêt de huit jours pour maladie, Mme Cohen, fine Cohen, au chômage à la suite d'un licenciement pour raison économique depuis juillet 1977, se présente, le lundi 8 mars, à l'agence pour l'emploi, avenue de la République à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), après être passée par les services de la Sécurité sociale pour obtenir un imprimé permettant la réinscription sur les listes de chômage. En effet, pendant une maladie, la radiation est prononcée d'office.

Mme Cohen refuse, et l'employée téléphone alors à une collègue, qui reçoit Mme Cohen dans un autre bureau. Cette nouvelle employée prend alors le dossier de chômage de Mme Cohen, lui indique qu'elle n'a pas été radiée des listes, mais que son dossier était tout simplement en attente. En deux minutes, le dossier est à jour... (Intéressé, la directrice de cette agence locale pour l'emploi d'Epinay-sur-Seine indique d'abord que son établissement était fermé lundi 8 mars pour une cause indépendante de sa volonté à qu'on s'entendait par le public de cette fermeture. Pour ce qui concerne les horaires, la directrice signale que les demandeurs d'emploi sont parfaitement informés d'avance et qu'il convient de se présenter à 8 h. 30 en 13 h. 30 précises. Le mercredi 8 mars, Mme Cohen est arrivée à l'heure impartée, la directrice explique que l'effectif de l'agence était, ce jour-là, insuffisant, mais elle demande qu'il ait été demandé à Mme Cohen des formulaires de Sécurité sociale, les listes dans le cas d'une réinscription. Enfin, la responsable de l'agence d'Epinay-sur-Seine affirme que, d'une façon générale, il y a eu beaucoup de cas de maladie, surtout les chômeurs indemnisés à 94 %, au mois de février, période de sports d'hiver...)

GÉNÉALOGIE

« Comment rédiger ses souvenirs de famille »

D EUX ouvrages, absolument aux antipodes l'un de l'autre, s'offrent aujourd'hui aux généalogistes. Les lecteurs d'un dérivatif d'après-midi, c'est bien entendu d'après-midi, Mme Cohen est donc obligée que nouvelle fois de trouver une personne pour lui garder son jeune enfant, et elle arrive à 13 h. 35 à l'agence. Huit personnes sont déjà présentes. D'autres arrivent derrière...

PETITES ANNONCES

La chasse aux cœurs solitaires

P ÈRE de famille heureux pendant dix ans, époux d'une très jolie femme puis, un jour, « trompé », il se retrouve seul après un divorce ruineux. Que faire quand on est échoué et bien décidé à ne pas se lancer de sitôt dans une nouvelle aventure conjugale ? On opte pour le vie à deux par intermittence. La stratégie est assez limitée : « draguer » expose à la ruffarderie, compter sur le hasard de réunions officielles pour rencontrer l'âme compréhensive présente le risque de pénurie. Il reste alors la « rubrique relations » de l'hebdomadaire dont on est un fidèle lecteur, en l'occurrence, « le Nouvel Observateur ».

Elles se prétendent des femmes libérées, ce qui ne semble pas l'avis de l'éditeur, notamment dans le domaine sexuel où, bien souvent, elles ont des pruderies dignes de leur grand-mère. Finalement, la plupart d'entre elles, et pourmes, ou « libérées », et, quel qu'elles en disent, sont à la recherche d'un compagnon, d'un confident, certes, mais surtout de « tendresse ». Elles veulent « être protégées »... A vrai dire, on éprouve le gêne du voyeur à lire les réflexions de l'éditeur — en dépit de ses discrétions, parfois opprimées — sur son expérience et sur des rapports noués à travers le truchement singulier des petites annonces. Même si les usagers de la rubrique « relations » ont l'air de former une grande « famille » et se reconnaissent dans les échos du téléphone orage, il n'est de la lecture de ce livre une ongoissante et implacable impression de solitude. Solitude de ces femmes souvent meurtries par un récent échec sentimental, solitude de l'éditeur dans son interminable quête des cœurs... BERNARD ALLIOT.

(1) Coeur à prendre, de Maximilian Böhm, Flammarion, 211 p., 32 F.

Les pupilles de l'Assistance publique à la recherche de leurs parents

M ON expérience personnelle me suggère quelques réflexions à propos des commentaires parus sous le titre ci-dessus en rubrique « Généalogie » (Le Monde daté 27-28 novembre 1977). Ancien pupille de l'Assistance publique (on dit aujourd'hui « pupilles de l'Etat »), j'ai connu moi-même « la nostalgie de mon origine ». Le travail et la chance m'ont ouvert l'accès successif à tous les grades de la hiérarchie administrative, jusqu'à celui de directeur général au ministère de la Santé. Ce fut grâce à la confiance d'un ministre assuré de ma gratitude fidèle. Ainsi s'ajoutent à mes sentiments intimes les multiples et émouvantes confidences, d'un côté, de pupilles et anciens pupilles, d'autre part, de mamans résignées, accueillies à l'abandon de leur enfant. Même si cela est en dehors du sujet, la vérité historique me conduit à faire une mise au point en ce qui concerne « les associations d'entraide des pupilles et anciens pupilles ».

On, la loi du 27 juin 1904 a marqué un progrès sensible sur le jour, définitivement condamné. Il reste que la violation du secret — rare il est vrai — a provoqué des drames douloureux, ce qui souligne la survivance du problème, sa complexité et sa gravité. Mais la législation, heureusement modifiée, se prête à des interprétations humaines, qui exigent des responsables, en sus de la compétence, un sens psychologique aigu, une attitude teintée de prudence et d'habileté. Nos fonctionnaires sont à la hauteur d'aussi lourdes et délicates responsabilités. Le succès, j'en parle d'expérience, demeure aléatoire. Et si c'est là l'unique espoir qui reste aux anciens pupilles, plus difficilement exacté à mesure que s'éloigne l'époque de l'abandon, espérons que la législation pourrera son évolution bienfaisante et surtout qu'on s'attachera à réduire encore le nombre des abandons. Encore ! on tarie ainsi la source de l'adoption. Tant il est vrai que toute médaille a son revers.

FRANÇOIS CHARLES, directeur honoraire de la famille, de la vieillesse et de l'action sociale.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Dans les revues.

Le jazz est abondamment et diversément commenté dans quatre revues de mois-ci, en France et dans les provinces de Soul Bag (n° 65), laquelle, après avoir indiqué, au passage, une soixantaine de titres traitant du blues, se consacre au saxophone ténor, instrument qui, contrairement au piano électrique et au banjo électrique synthétiseur favorise l'expression d'un sujet concret, reconnaissable, comme, dans un visage familier, est repérable un visage familier.

Les problèmes d'existence des musiciens de jazz et des femmes de ces musiciens, enfin, ont abordés dans Jazz Magazine (n° 262). Ben Rindt a, épouse, depuis trente ans, de Sam Ritoer, explique comment la relation à la musique (à Charlie Parker, à Miles Davis, à Cecil Taylor) peut unir un couple et comment l'association sexuelle, pour être magnifique, n'est qu'une part de la vie. Il faut lire cette revue, et les trois autres, elles valent plus haut que beaucoup de leurs inégalement rigides — heu- reusement. — L. M.

Éditions récentes.

Sonny Rollins : « Easy Living ». Le nouveau Sonny Rollins n'est ni moins bon ni meilleur que les précédents, car Sonny est toujours pareil à lui-même : mécontent, entêté et formidablement inspiré. On notera dans ce microfilm le morceau Hear what I'm saying, digne de figurer parmi les meilleurs crus du saxophoniste, et la qualité du solo de piano de George Duke (Middleton 9114, distribution Musiclic).

Calendrier du jazz. A la Vieille Grille, à 17 heures, les 8 et 9 avril, Maurice Gourgues-Cheik Tidiane; les 15 et 16, Hervé Bourde; les 23, 24 et 26, Art Zou 3 et 4, à 23 h. 30, tous les soirs, Super Blues avec Paul Cooper. Au Tolem, les 11 et 18 à 21 heures, Didi Levallet Big Band; le 25, Max Roach Quartet; le 26, Richard Boone Quintet. Au Théâtre Présent, le 10 à 20 h. 30, Michel Sardaby Trio. Au Centre culturel suédois, le 11 à 20 h. 30, le pianiste Per Henrik Walin.

Calendrier du rock. Eric Burdon, le 10, à l'Olympia, 21 h.; Cheryl Vanilla, le 11, au Bus Palladium, 19 h. 30; Saints, le 19, au Bus Palladium, 19 h. 30; Doctor Feelgood, le 18 à Boulogne, le 19 à Tours, le 20 à Clermont-Ferrand, le 21 à Bordeaux, le 22 à Pau; Queen, les 23 et 24 au Pavillon de Paris; Alain Lee's Ten Years Later, le 25 à Caen, le 26 au Pavillon de Paris, le 27 à Lille; Télévision le 20 au Bataclan.

Rock

La sincérité d'Eric Burdon

Eric Burdon est l'un des rares musiciens qui aient survécu au temps sans avoir jamais trompé la confiance de son public. Sans doute parce qu'il est un chanteur exceptionnel, peut-être parce qu'il est le plus bonoite, mais aussi parce qu'il a su créer avec ce public un climat d'intimité particulière, une amitié réelle et profonde.

Burdon a toujours marqué ses expériences, rythonnées ou malheureuses, d'une authenticité virale, avec les Animals, le groupe légendaire de blues anglais des années 60, avec War, lorsque la formation composée de musiciens noirs américains accompagnait la scène durant des années pour produire une musique « funky », violente et torride. Il s'est toujours engagé pleinement dans ce qu'il croyait être juste et bon, non pas précisément dans les textes, mais dans la musique et ce qu'elle est en mesure d'évoquer — c'est d'ailleurs la même chose. Et bien sûr jamais il n'a été à l'abri de l'erreur, l'instinct ou l'esprit, c'est ce qui le rend plus attachant, plus poignant encore; or sa musique n'en a jamais souffert, lui seul a pris les coups, lui qui a touché le fond lorsqu'à la séparation des Animals il s'est retrouvé aux East-Uois, égaré, isolé, sevré de bouillon sur rock stars du moment dans les parties hollywoodiennes.

ALAIN WAIS. * Diapla le 10 avril, à 21 h.

Musique

Haydn et Bartok par l'Orchestre national

Le concert commencera à 20 h. 30 précises. Au-delà des bonnes intentions des organisateurs, sans cesse remises en cause par la persévérance des retardataires, il y a cette vérité presque toujours convenue : c'est seulement vers 21 h. 30 qu'on commence à y être de la musique.

Les symphonies de Haydn, avec celles de Mozart, forment parties au répertoire courant des orchestres, elles ne figurent plus exceptionnellement au programme : une fois par an tout au plus, qu'il s'agisse du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, de l'Orchestre national ou de l'Orchestre de Paris. C'est vraiment trop peu, d'autant que le classicisme viennois reste pour les instrumentistes une école irremplaçable. De là certains tristes accidents dans la symphonie l'Horloge, de Haydn, qui ouvrait le concert donné mercredi soir au Théâtre

des Champs-Élysées sous la direction de Silvio Varviso par l'Orchestre national de France, et des impressions de détail d'autant plus cruelles qu'elles passent difficilement inaperçues. Belle interprétation d'ensemble « pourtant, mais dont on sort comme on était venu.

En fait, le concert commençait vraiment avec le mouvement lent du 2^e Concerto pour piano de Bartok (soliste Anton Dikou). Peut-être parce qu'il fallait laisser au pianiste le temps de se faire les doigts sur le premier mouvement, peut-être parce que le climat calme et mystérieux de l'adagio imposé de trouver une qualité sonore au-delà des notes. Sur la lancée, le dernier mouvement n'était plus qu'un autre de tempérament : Silvio Varviso n'en manque pas, Anton Dikou non plus, et l'Orchestre national, de ce point de vue, ne demande qu'à être sollicité. En fin, Anton Dikou est venu jouer un Intermezzo de Brahms. Une façon de montrer qu'il pouvait aller encore plus loin dans l'expression sans sacrifier à la virtuosité extérieure.

QUINTETTE v.o. - GAUMONT RICHELIEU v.f. EQUUS Ce garçon a connu une passion plus brûlante... RICHARD BURTON JOHN PLOWRIGHT HARRY ANDREWS ELLEN ATNINS JEREMY AGUTTER

Formes

Les statues pleurent aussi

Elle est retrouvée. Quoi? L'Antiquité. Cette Antiquité, l'Antiquité Karavousis (1) la revendique du plein droit. A ne pas confondre avec le néo-hellénisme poétique à la Cocteau, ni avec le néo-classicisme imitant à merveille le carton-pâte à la murichioise. Au fait, chez Karavousis, c'est moins l'Antiquité que la permanence d'un feu caché — oh! le secret est bien gardé! — dans les pierres vivantes, intus hétérogènes sur lequel le temps n'a pas de prise. Il n'est pas impossible que la même sang qui circule dans les artères de Karavousis ait coulé dans celles des sculpteurs, des tailleurs de ces ruines que leur descendant exhume avec leurs inscriptions mutilées. Deux millénaires, trois peut-être, se télescopent dans le présent.

On ne voit nul hiéros entre les drapés de ces grandes statues acéphales isolées du paysage lunaire, plus réduits, plus naïfs, de Délos, qui se découpent sur l'écran d'un bleu nocturne virant au noir, et les plis assés coupés des imperméables jetés sur des fauteuils, pétrifiés les uns et les autres par un crayon ou un pinceau inflexible. C'est dire que les objets, si fidèlement reproduits, n'ont aucune importance sinon celle de bons conducteurs.

En moins de deux ans le talent de Karavousis, qu'on eût pu croire prisonnier de ses formules, les a magnifiquement dépassés. Il s'affirme, et avec quelle autorité, dans les dessins comme dans les huiles. Une lumière havane irradie des portes — il y en a encore, — et des natures mortes, et d'élastiques coussins, et des cols ficelés, mais sans la moindre trace allusive de quelque surréalisme étardé. On pense surtout à la série créée des tentures de garbaniens, de la série triptyque de garbaniens, de la série de dessins, choisis avec un soin qui exclut tout déchet, une très discrète touche colorée, un relief orangé sur une rose, ou jaune ailleurs, parfois les fait vibrer.

Elle suffit pour vivifier cette matière fallacieusement inerte. Quelle erreur! De ce fragment de colonne — une main, un œil — qui empile le surface du tableau, de ce globe aveugle de marbre, blessé, atteint d'une incurable fluorose, jaillit fé-

ment humain sous la forme d'une vraie forme. Enroulé, pendentif aussi minimal malgré sa transparence. Les statues pleurent aussi. Un seul point pourrait rapprocher deux œuvres parfaitement dissemblables, faire coexister un peuple dépeuplé de créatures fabriquées, au premier stade, de main d'homme, avec les séduisantes compositions d'Yves Faucher: l'immobilité. Une sorte de distance s'installe entre le peintre et son modèle. Faucher (2) s'efface derrière ses imbrications de formes géométriques, ses aplats aux nettes découpures harmonieusement juxtaposés, aux contours vifs. Or c'est là, dans cette polychromie jubilante que le peintre se trahit, proclame son bonheur. Il s'en donne à cœur joie d'accoupler toute la gamme des couleurs franches ou les noirs et les blancs jouant leur partie et où il arrive que certaines tentes soient plus délectablement nuancées. Rien de moins délectant que ces

assemblages bien construits qui chantent toujours en mesure par le mode majeur. Leur équilibre ne souffre pas de leur équité, et il est difficile de ne pas penser à Fernand Léger devant leur rectitude; moins une influence qu'un héritage. En dépit de ce patronage illustre, que Faucher récusera peut-être, on trouve relativement peu de rappels d'une figuration fort stylisée: vases, truis, corps féminins, dont le peintre n'a retenu, en les déformant à plaisir, que les éléments plastiques. Faucher, qui a l'air de travailler dans l'euphorie, nous montre aussi des estampes de la même venue, une sculpture amusante en ciment colorisé et surtout deux têtes taillées directement dans la pierre, expressives comme des visages primitifs.

JEAN-MARIE DUROYER. (1) Galerie Coard, 12, rue Jacques-Cœur. (2) Estrezoemde, 50, rue Mazarine.

Cinéma

« SALE RÊVEUR », de Jean-Marie Périer

Amis, complices: Jean-Marie Périer, qui avait ouvert les portes du cinéma à Jacques Dutronc, le retrouve dans Sale rêveur. Et lui offre un rôle en or, celui de Jérôme, loubard-cascadeur qui gagne chichement sa vie en organisant des courses de stock-cars. Autour de Jérôme: sa maîtresse, une jeune femme plus âgée que lui (Lisa Mesnier), un copain mégalomane (Maurice Bénichou), un vieux bon homme confit dans l'amertume, le gâtisme et le vin rouge (Jean Bouise), un Noir recueilli par hasard. Tout ce petit monde occupait un terrain vague dans une banlieue sordide et menant une existence quasi tribale.

Mélangé ses allures de cad cad nourri de cinéma américain, son érudition, son cynisme, parfois sa cruauté, Jérôme est un paumé qui cache une âme de midinette. L'apparition d'une jeune fille roulant en Rolls — vraie princesse de comie de fées — suffit à le l'ourbejoier. Sur ce joli objet de luxe, il cristallise ses rêves de

sale rêveur et d'invente une passion dont il n'est que le voyeur. A sa maîtresse, il avoue fermement des rendez-vous imaginaires, rate un suicide, et, après quelques semaines d'excitation, retrouve sa solitude et sa débâcle. Jean-Marie Périer évite à la fois le mélodrame et la complaisance sentimentale. Il y a dans ce film aux images soigneusement composées, aux dialogues contrastés, comme une réurgence du vieux réalisme poétique. A son personnage de voyeur romantique, Dutronc apporte le charme de son insolence, de sa désinvolture, de son humour goussier. C'est en champion qu'il excéste sa dernière cascade dans le grand amour. Le film lui doit beaucoup de sa tendresse et de sa séduction.

JEAN DE BARONCELLI. * Elysées-Cinéma, Comédie, Dauphine, Gaumont-Opéra, Cléry-Palace, Montparnasse 13, Gaumont-Courcouronnes, Faubette.

Notes

Jazz

Gary Burton Le vibraphone n'a jamais accédé au niveau de ce qu'il est dans certains jazz modernes. Dans la musique écrite, il a fallu attendre 1944 et les petites Liturgies de D'Olivier Messiaen pour que soit enfin consacré un maillet mené sur une tige métallique. Ce fut la tâche de Milt Jackson de promouvoir dans le jazz cet instrument, plus proche du piano que de son prédécesseur, le xylophone, et de lui donner sa place dans les orchestres. Mais celui qui donna aux « vibes » une amplitude nouvelle et résolument moderne est, à coup sûr, Gary Burton, qui a su transformer, une fois de plus, sur la scène de l'Espace Cardin, l'autre soir, il se sert de quatre maillets, deux dans chaque main, collés entre les doigts, dont il exécute à volonté par le tempo, comme un pianiste. Au sein de son quartet, au Japonais, Tiger Okoshi, superbe disciple de Miles Davis tant par le lyrisme que par le goût de la ligne, en place, jouait d'une trompette électro-aimantée à une petite boîte magique qui lui fait passer, sur commande, du piano au fort, et vice versa, et valait la présence d'un trombone sur la scène. A ses côtés, Steve Swallow a pleinement justifié l'emploi de la basse électrique, ajoutant à son talent d'interprète celui de compositeur inspiré de deux superbes ballades interprétées par le groupe.

Lettres

TAILLEMAGRE EN « PLEINE TERRE »

(Suite de la première page.) Car les hommes, les femmes, de la campagne sont sans cesse présents, avec leur simplicité et leur bon sens, leur caractère et leur savoir. La France rurale d'aujourd'hui, lorientement enracinée dans cette « pleine terre » qui donne son titre au livre, mais bousculée par l'exode vers les villes, par la mécanisation, par les techniques, a trouvé avec Taillemagre son témoin privilégié, son grand style classique. Chroniqueur des travaux et des jours de ces paysans que nous demeurons tous peu ou prou ou que tant d'entre nous rêvent parfois de redevenir, il sait discerner sous la palette des nouveautés le grain de l'éternel équilibre des rythmes naturels que n'entament ni la moule, ni la chimie, ni la progrès. En à nos portes, il nous offre le rêve, l'aventure, le dépassement, parce qu'il sait montrer ce que nos yeux ne voient plus.

CLAUDE FLEOUTER. * Cette machine qui use les jantes, Scit. Albin Michel, 253 pages, 29 F. * Pleine terre, par Jean Taillemagre, Stock/Motus, 285 p., 39 F.

Livres

La ballade de Woody Guthrie

Mort prématurément il y a onze ans, après avoir longtemps souffert, Woody Guthrie, que le film adapté de son livre « Eu route pour la gloire » a fait mieux connaître du grand public, était un des plus grands hommes et avait pris la route dès l'âge de quinze ans, en emportant dans son bagage le train. A vingt ans, au moment de la grande dépression, il faisait la connaissance d'un des écrivains les plus originaux de son époque, Charles Gained, qui devint son ami et son mentor. C'est Gained qui encouragea et qui encouragea régulièrement les États du Midwest.

MAC MAHON (v.o.) - RACINE (v.o.) - OLYMPIC ENTREPOT (v.o.) un film de BOB RAFELSON STAY HUNGRY

Vertical advertisements on the right margin including 'LA TRAPPE A BANANAS' and other notices.

Handwritten Arabic text at the bottom center: سكران الاصل

سكروا من الامل

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Pelléas et Mélisande (sam. 20 h. 30); Mousquetaires de chambre par le Quatuor français (Beethoven)...

Les salles municipales

Nouvel Carré : Cirque à l'antienne (sam. et dim. 15 h. 30); Livre paroxysmal (sam. 17 h. 30); Yiddish Story (sam. 20 h. 30)...

Les autres salles

Abré Hirs : la Maison de l'incroyable (sam. 18 h. 30); Parade (sam. 20 h. 30); Les Amours de Jacques le Fataliste (dim. 18 h. 30)...

Les théâtres de banlieue

Beaumont : Théâtre : Ensemble instrumental de Genevilliers, dir. J. Leber (Smetak, Kodaly, Brahms)...

Les comédies musicales

Châtelet : Voix (sam. 14 h. 30 et 20 h. 30); La Fille du roi (sam. 14 h. 30 et 20 h. 30)...

Les chansonniers

Caveau de la République : Ce soir on socialise (sam. 21 h.); Dimanche : Les Trinités Tour (sam. et dim. 22 h.)...

Les concerts

Concertgérie : Blandine Verlet, clavicord (Couperin, Bach) (sam. et dim. 17 h. 45); Lucernaire : Trio Bialer (Schumann)...

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 8 - Dimanche 9 avril

Schubert (sam. 18 h. 30); Ensemble l'Alcega (Musique de la Renaissance et baroque) (sam. 21 h.); M.-C. Wittgenberg et F. Thomas (Mauris, Lancelotti, Honaguer) (dim. 18 h. 30)...

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Châtelet, sam. 13 h., Hommage à J. Epstein, les Aventures de Robert Macaire (18 h.); Le lys brisé de D.W. Griffith (20 h. 30); Dada et les surréalistes (22 h. 30)...

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE MR. GOOD (A. V.L. v.o.); Capitaine Corcoran (A. V.L. v.o.); Publicité-Matignon (A. V.L. v.o.); Les Aventures de Robert Macaire (18 h.); Le lys brisé de D.W. Griffith (20 h. 30); Dada et les surréalistes (22 h. 30)...

LE MIROIR (Sov. v.o.); Cinoche Saint-Germain (833-10-83); MONT O'UN POURRI (Fr.); Elysees Point Show (225-67-25); NENE (v.o.); Stariat, 14 (728-58-59); V.F. v.o. O.C. Opéra (221-30-32)...

Les films nouveaux

SALE BEVEUR, film français de Jean-Christophe Escaffé; LA CHAMBRÉ VERTE, film français de François Truffaut; D.O.G. Danton (833-42-82); RICHIE (Fr.); Publicité-Matignon (A. V.L. v.o.); Les Aventures de Robert Macaire (18 h.); Le lys brisé de D.W. Griffith (20 h. 30)...

Les festivals

J. TATI : Champollion, 8 (833-51-80); Jour de fête (sam.); Les Vacances de M. Hulot (dim.); A. BERTHOUD : la Mort aux trousses (sam.); Psychosé (dim.); FELLINI-PASOLINI (v.o.); Actus, 17 (833-29-71); 14 h.; Roma : 17 h.; Satyricon; 19 h.; Les Mills et ses troupes (14 h.); La Tourterelle (sam.); Lattes en Italie (dim.); CINEMA ITALIEN (v.o.); Studio Candia 5 (833-29-71); 14 h.; Enquête sur un citoyen soupçonné de tout soupçon (18 h.); Prima Della Rivoluzione (18 h.); Les Polgas dans les poches (20 h.); Allonsanville; 22 h.; Mama-Roma; SUEZ : A. FELLINI (v.o.); 17 (728-81-80); 15 h. et 17 h. 15; The Song Remains the Same; D. L. M. M. (8 h. 45); 18 h.; La Lettre; 19 h.; 20 h.; 22 h.; Chiens de paille - II; 13 h.; Let It Be; 14 h. 30; Story Rider; 18 h. 15; STANLEY J.; 18 h.; Les Dames; 20 h. 30; Mort à Venise; 22 h.; Phantom of the Paradise; dim. lundi, mardi, à 0 h. 15; Débréance; CHATELAIN-VICTORIA (v.o.); 12 (833-29-71); 13 h. 30; le Dernier Tango à Paris; 13 h. 45; Taxi Otter; 17 h. 45; Au-delà du bien et du mal; 20 h. 10 et 22 h. 10; Cabaret (- sam.); à 0 h. 20; M. DUTRAS : Le Soin, 8 (325-95-09); 12 h. 30; Indis; 14 h. 30; Baster, Vera Baster; LITTÉRATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.); Olympia 14 (542-67-42); Cadavres équités (sam.); Abattoir 5 (dim.); ROCK - CONTEMPORAINE (v.o.); Saint-Germain 8 (833-50-91); STUDIO 28 (v.o.); 19 (806-26-07); Le Guerre des écoles (sam. et dim.); C. CABPLIN (v.o.); Nickel-Ecoles 5 (325-72-07); l'Emigrant (sam.); la Rue verte (dim.); R. BROOKS (v.o.); Action la Fayette, 18 (878-80-30); Deux chiens de jeunesse (sam.); le Dernier Chasse (dim.); MARLENE OBSTRICH (v.o.); Action Christiane 8 (325-65-78); Shanghai Express (sam.); Blonde Venus (dim.).

THEATRE D'ORSAY CHERNAUD-BARRAULT à partir du 11 avril SPECTACLE SAMUEL BECKETT PAS MOI Madeleine Renaud PAS Dolphyn Seyrig - Madeleine Renaud HISTOIRES chorégraphiques Jean-Pierre Sussignac en alternance avec HAROLD ET MAUDE et RHINOCEROS de Eugène Ionesco PITTORSAY ESTHER de Jean Racine mise en scène Jacques Bailion location 548.38.53 et agences

U.G.C. ERMITAGE (v.o.) - U.G.C. DANTON (v.o.) - MIRAMAR (v.f.) CINÉMONDE OPÉRA (v.f.) - U.G.C. GOBELINS (v.f.) - 3 SECRETAN (v.f.) U.G.C. GARE DE LYON (v.f.) - MAGIC CONVENTION (v.f.) - MISTRAL (v.f.) MAXÉVILLE (v.f.) - LES IMAGES (v.f.) - CARREFOUR Pontin - PARLY-2 MÉLIÈS Montreuil - ARTEL Nogent - ARTEL Villeneuve FLANADES Sarcelles - ULIS Orsay - ALPHA Argenteuil - U.G.C. Conflans CLUB Les Mureaux

LA TRAPPE A NANAS La Californie, les petites minettes, la pop, la trime, les baskets, le soleil et plein de flirts... ils ne pensent qu'à ça! Vous aussi? Alors venez...

VOTRE TABLE CE SOIR Ambiance musicale - Orchestre - P.M.R. - prix moyen du repas - J.-h. ouvert jusqu'à h. DINERS OSAXA 250-89-01 181, rue Saint-Honoré, 14. T.L.J. ASSIETTE AU BUFFET-POCARDY 8, bd des Filles, 2. T.L.J. ASSIETTE AU BUFFET T.L.J. Face église St-Germain-des-Près, 8. L'APROUSE 325-66-04 81, quai Grands-Augustins, 8. T.L.J. BISTRO DE LA GARE 59, bd de Montparnasse, 8. T.L.J. ASSIETTE AU BUFFET T.L.J. 123, Champs-Élysées, 8. T.L.J. LE SARLADAIS 625-23-82 2, rue de Valenciennes, 8. F./dim. LA MENNARS 072-06-82 8, bd de la Madeleine, 8. F./dim. FOURSTIN F./dim. lundi midi 9, bd Voltaire, 11. 709-02-65 TOKYO SAINT-LAZARE 2, rue de Valenciennes, 8. 271-97-75 BRASSERIE CROMWELL 771-97-75 181, av. Victor-Hugo, 18. T.L.J. BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-08, place Pigalle, 18. T.L.J. Ancienne rue du Halder, 8. Jusqu'à 22 h. 30. Cuisine japonaise. Tempura - Sushiyaki - Sashimi. Dans un cadre typique. propose une formule Buffet pour 26 F a.n.c. (20.90 F s.e.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison. propose une formule Buffet pour 26 F a.n.c. (20.90 F s.e.), jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison. On sert jusqu'à 23 h. Grande carte. Menu 90 F service non compris. Ses salons de deux à quarante convives. 3 hors-d'œuvre, 3 plats 38,50 F a.n.c. (30,50 F s.e.). Décor classé monument historique. Desserts maison. propose une formule Buffet pour 26 F a.n.c. (20.90 F s.e.), le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison. J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 75 F - 1/2 vin de pays + café + alcool de prune avec fete gras, cassoulet ou confit. SA CARTE. Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féérique d'un palais marocain : Parfums aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F. Jusqu'à 22 heures. Banc d'œuvres. Spéc. de FOISSONS « MELI-MELO » de Fruits de Mer et Bouillabaisse. CUISINE BARBECUE Cuisine et toutes les spécialités japonaises BRASSERIE CROMWELL 771-97-75 181, av. Victor-Hugo, 18. T.L.J. Brasseurie du Tabac Pigalle 606-72-08, place Pigalle, 18. T.L.J. Ouvert jour et nuit. Banc d'œuvres T.L.J. renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 25. Gratinée 10. Ses grillades flambees. Buffet truit. Spécialités : Bière LOWENREAU MUNICH.

it aussi... JEAN-MARIE DUNOYER... de Jean-Marie Perle... Lettres... TAILLEUR VAGHE EN PLEINE TERRE... HUNGRY

Le Monde économie-régions

SOCIAL

Suppression de 1 500 emplois dans les mines de fer de Lorraine

Les syndicats veulent obtenir les mêmes garanties que dans la sidérurgie

Meiz. — Les mines de fer lorraines, qui comptent actuellement trente cinq cents emplois en 1978. C'est ce qui a été annoncé, lundi 6 avril à Meiz, M. Emmanuel Lepoyvre, président de l'Association ILOF (Association syndicale de fer de Lorraine) au cours d'une réunion de la commission paritaire de l'emploi.

De notre correspondant

Cette décision était attendue. En effet, dès le mois d'octobre 1977, le patronat avait déclaré que le processus de restructuration entraînerait une réduction des effectifs de 3 800 emplois sur une période de six ans (1978-1983). En revanche, l'ampleur de cette diminution pour la seule année en cours dépasse les prévisions. Actuellement, on dénombre 6 971 mineurs contre 8 038 à la fin de l'année 1976.

« En 1977, les mines suédoises ont enregistré une perte d'exploitation de 700 millions de francs, soit 35 F la tonne, déclare le patronat lorrain. Cette perte a été compensée par une subvention de l'Etat. Rappelons au mineur lorrain, dont la teneur en fer est deux fois moins élevée, cela représenterait une subvention de 17 à 20 F la tonne. Pour lutter à armes égales, la chambre syndicale des mines de fer réclame une aide en trois volets : — Social : prise en charge du coût des retraites anticipées ; — Financier : aide aux investissements avec le concours de la Banque européenne d'investissement ; — Transports : une politique de tarifs S.N.C.F. plus cohérente.

Baisse de la production de 40 % en six ans

En ce qui concerne les aides financières, la CECA et le gouvernement ont récemment donné un accord de principe. Le patronat des mines de fer a décidé de réduire très sensiblement la production pour la ramener à 30-32 millions de tonnes par an d'ici à 1980-1981. En 1977, elle était encore de 38 millions de tonnes. Les groupes de mines ont décidé de réduire très sensiblement la production pour la ramener à 30-32 millions de tonnes par an d'ici à 1980-1981. En 1977, elle était encore de 38 millions de tonnes. Les groupes de mines ont décidé de réduire très sensiblement la production pour la ramener à 30-32 millions de tonnes par an d'ici à 1980-1981.

En ce qui concerne les aides financières, la CECA et le gouvernement ont récemment donné un accord de principe. Le patronat des mines de fer a décidé de réduire très sensiblement la production pour la ramener à 30-32 millions de tonnes par an d'ici à 1980-1981. En 1977, elle était encore de 38 millions de tonnes. Les groupes de mines ont décidé de réduire très sensiblement la production pour la ramener à 30-32 millions de tonnes par an d'ici à 1980-1981.

BILLET

LE HUITIÈME SALON DU PRÊT-A-PORTER FÉMININ

Aide-toi...

Dynamisme et succès. Voilà bien longtemps qu'on n'avait eu l'occasion d'utiliser ces mots en parlant du secteur du textile-habillement. Depuis un ans, c'est un concours de pleurs et de cris d'alarme : secteur condamné, atterré, harcelé, etc. On a tout entendu. Il est pourtant une exception de la fourrure et les connotations hâtives réussissent à tirer son épingle du jeu : le prêt-à-porter féminin, dont le Salon d'œuvre porte de Versailles ce samedi 8 avril.

La dynamique, cette branche la doit à son jeune âge et à l'invraisemblable dynamisme, l'industrie du prêt-à-porter n'a qu'une vingtaine d'années. Sa vitalité et sa mesure au taux de renouvellement extrêmement rapide des entreprises. En dépit d'une mortalité hâtive très forte (nombreux sont les firmes qui ne dépassent pas le cap des deux ans), le nombre des entreprises employées par la branche (88 000) reste constant.

Quant au succès, il suffit pour l'apprécier de voir la courbe de

« Et nous passons pour d'affreux protectionnistes »

Ce n'est pas une raison pour s'écrier derrière des barrières douanières. Le remède serait pire que le mal », estime la Fédération du prêt-à-porter. Les entreprises dynamiques, qui ont la majorité et ont besoin d'exporter. On est loin de l'alarmisme des syndicats du textile. En matière de commerce international, l'attitude du prêt-à-porter est beaucoup moins timorée. Elle va même jusqu'à présenter une certaine dose d'importation : réservée aux firmes les moins bien placées, afin de leur donner les moyens financiers de se reconstruire. Ce qu'il faut, c'est prévoir. Nous savons qu'une part du marché sera prise par les pays à bas prix. Le problème est de savoir laquelle et quand. Nous devons rester les premiers sur

les types de produits les moins condamnés. Il faut adapter la politique industrielle à la politique d'importation, non l'inverse », soulignent les protectionnistes, avant d'ajouter leur « dada » : les dérivés de trafic, qui tassent la règle du jeu et interviennent toute prévision. Exemple : la répartition entre les pays de la Communauté européenne des quotas d'importation liés à l'occasion du renouvellement de l'accord multilatéral. « Pour presque tous les produits, la R.F.A. a pris 40 à 50 % du total de la Communauté. Pour quel faire, sinon les réexporter ? Le marché allemand ne peut tout absorber. La R.F.A. empêche les bénéfices commerciaux, et nous passons pour d'affreux protectionnistes. » V. M.

brange, en Meurthe-et-Moselle, et Hainaut-Grande et Rochaziliers, en Moselle. Mais la réduction supplémentaire des capacités de production, nous la recherchons dans la concentration sur certaines mines, obtenue des prix de revient de minerai compétitifs. En contre-partie, la durée de vie du gisement lorrain qui est de vingt ans sera portée au-delà de trente ans, ce qui facilitera sur le plan social la situation de bien des mineurs », déclarait déjà en juillet 1977 M. J.-A. Araoz, président de la chambre syndicale des mines de fer françaises.

En 1963, alors que l'on comptait vingt mille neuf cents salariés, l'annonce du premier plan de restructuration dans les mines de fer lorraine avait déclenché un mouvement qui avait rapidement pris une ampleur considérable. Quinze ans après, alors que les effectifs ont été divisés par trois, la combativité des mineurs est largement entamée. En novembre dernier, lors d'une tentative de mobilisation de la part des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui étaient notamment traduits par une occupation du carreau de la mine de Mancoulles et une marche sur Briey regroupant deux mille mineurs, le mouvement n'aillait pas fait tâche d'huile.

Les deux syndicats demandent un arrêt des licenciements et des fermetures de puits. En fait, leur objectif semble être de limiter les conséquences de la restructuration, notamment sur les plans social et salarial. Ainsi, la C.G.T., largement majoritaire, veut un 80 % aux élections professionnelles, voudrait obtenir des garanties semblables à celles qui ont été accordées aux sidérurgistes dans le cadre du plan de restructuration d'avril 1977.

JEAN-CLAUDE BOURDIER.

Élections professionnelles IMPORTANT RECUL DE LA C.G.T. DANS LES MOULIÈRES DE LORRAINE

Les élections aux comités d'établissement des Moulins du bassin de Lorraine, qui ont eu lieu le 5 avril, se sont traduites par un net recul de la C.G.T. chez les ouvriers et employés, techniciens et agents de maîtrise. En six ans — les élections ont lieu tous les trois ans dans les Moulins — la C.G.T. a perdu 11 points dans le collège des puits. Elle recueille ce jour 33,8 % des suffrages, contre 44,5 % en 1973 et 40,2 % en 1975. Au cours de la même période, le C.F.D.T., qui ne recueillait que 17,2 % des suffrages en 1973 et 14,7 % en 1975, a obtenu ce jour 10,6 %, soit un fort progrès, réussissant aujourd'hui des scores de 37,3 % (+10,1 %).

RESULTATS — Inscrits : 12 822 (10 190 en 1973) ; exprimés : 12 548 (12 384). Ont obtenu : C.G.T., 4 236 (3 714) soit 33,8 % des suffrages au lieu de 40,2 % en 1973 ; C.F.D.T., 3 990 (3 659) soit 32,6 % au lieu de 22,9 % en 1973 et 23,4 % en 1975 ; F.O., 1 999 (1 356) soit 15,7 % au lieu de 10,1 % ; C.F.C.T., 238 (210) soit 1,9 % au lieu de 1,6 % en 1973 ; U.F.C., 439 (410) en 1973 ; employé, 3 483 (3 325). Ont obtenu : C.F.T.C., 1 188 (1 194) soit 31,4 % au lieu de 33,5 % ; C.G.C., 948 (776) soit 7,4 % au lieu de 2,4 % en 1973 ; F.O., 577 (589) soit 4,6 % au lieu de 4 % en 1973 ; C.F.D.T., 428 (288) soit 3,3 % au lieu de 3,7 % ; C.G.T., 358 (450) soit 2,8 % au lieu de 3,7 %.

Le nouveau recul de la C.G.T. fait suite à ceux qu'elle a enregistrés ces dernières semaines chez Renault (- 5 % dans le collège ouvrier et - 10 % chez les employés, techniciens et agents de maîtrise à Billancourt ; - 14 % à Douai). Chez Peugeot (- 14 % à S.N.C.F. - 3,9 % chez les ouvriers). A la S.A.T.P. (- 3,6 %). A la S.N.T.A. (- 2,2 % à Saint-Nazaire). Au groupe Droos (- 4,1 %). Et au printemps (- 5,3 %).

Le climat n'est pas encore à la rencontre entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

En une sorte d'itinerario syndical, après huit jours de « réponses » alternées entre MM. Maire et Séguy, avec une raideur encore jamais atteinte lors des orages précédents, la C.F.D.T. et la C.G.T. sont en plein dialogue de sourds. La C.G.T. fuit le débat, disent les amis de M. Maire. Elle proteste véhémentement contre les offensives que constitue, selon elle, l'annonce de nos constats sur les conditions de travail. Les élections l'électorales. Mais elle refuse de s'en expliquer. Si elle propose une rencontre, c'est uniquement pour parler de la relance de l'Action. C'est à peu près de cette façon que le bureau de la C.F.D.T. a renvoyé le 7 avril la balle qui était dans son camp, après la déclaration publiée la veille par la gauche des deux confédérations. Elle s'agit d'une « expression » dans les estimations données et d'interrogations sur « l'attitude de la direction confédérale de la rue Cadet, ajoutant qu'à leur avis « l'indépendance de la C.G.T. et ses règles de vie démocratique ne saurait être un objet de discussions entre les deux confédérations ».

Les cégétistes, estime encore M. Edmond Maire, veulent tourner la page électorale. Surtout pour des raisons « internes », afin que cessent les questions sur ce qui s'est passé ces derniers mois et sur les responsabilités dans la défaite de la gauche. Or M. Maire et ses amis continuent à réclamer l'annulation des élections. Ils ont même critiqué au lieu de l'autosatisfaction pratiquée un peu partout et en particulier au P.C.F. et à la C.G.T. Après avoir longtemps sacrifié sur l'autel de l'union de la gauche ses désaccords, parfois fondamentaux, avec la centrale de la rue La Fayette, la C.F.D.T. n'accepte plus, aujourd'hui, de mettre de côté les divergences. M. Maire appelle que, dès le lendemain des élections, le 31 mars, il a déclaré qu'il n'était « pas pressé de voir la C.G.T. ».

Etant donné la redresse du coup rétrograde que constitue, pour elle, de se remettre de l'échec, en prenant son temps. La seule chose pressante pour l'instant, consi-

dère la C.F.D.T. est de bien définir la ligne d'Action. Au demeurant, le débat sur les divergences n'affaiblit pas la capacité d'Action revendicative du monde du travail, pense M. Maire. Son de cloche inverse est la C.G.T. On estime que la tension entre les deux confédérations risque de « tout casser », aussi bien dans les rangs de chacune des deux organisations que parmi les travailleurs en général. Les cégétistes, reprenant leur ligne de conduite traditionnelle, mettent l'accent sur les bases d'accord existantes ; celles de l'alliance conclue entre les deux confédérations en juin 1974 et, soulignent-ils, celles qu'avait encore formulées la C.F.D.T. en janvier dernier ; action dans les entreprises, et notamment dans les entreprises nouvelles, à tous les niveaux, avec priorité à l'unité d'Action C.G.T.-C.F.D.T.

Cette référence au pacte vieux de près de quatre années, M. Edmond Maire la fait aussi, mais pour rappeler que des tests prévoyaient un examen approfondi des divergences entre les deux partenaires. Pourquoi, en écrivant le 3 avril, M. Séguy, le leader de la C.F.D.T., e-t-il terminé sa lettre en précisant qu'il « n'envisage pas actuellement une journée d'Action interprofessionnelle qui ne [lui] paraît pas correspondre à la situation » ? Allusion qui a fait froncer le sourcil aux cégétistes, prompts à voir « intention » ayant « pour seul effet d'alimenter des spéculations sur les écarts qui n'existèrent pas ». Nous ne nous en faisons pas une affaire. Nous savons d'expérience que, lors de premiers contacts, la C.G.T. ne parle pas de grande journée nationale, mais qu'après quelques rendez-vous il y a plus de questions que de cela. Or l'aversion des cégétistes pour ces « grand-messes » est bien connue. Ils n'y viendront que s'ils jugent les circonstances favorables, mais ils n'y viendront pas, même si l'Action part de là. M. Maire pense que ce courant sera propice aux retrouvailles entre les deux alliés « conflictuels ».

A Grenoble

L'UNAF s'interroge sur la fiscalité

Elle accepterait une modulation du quotient familial mais souhaiterait un impôt sur le capital et une taxation accrue du tabac et de l'alcool.

L'Assemblée générale de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui se tient à Grenoble les 8 et 9 avril, axe ses travaux sur la réforme de la fiscalité. Les congressistes, qui représentent cinq cent mille familles adhérant à des associations de tendances très diverses, entendent notamment « exprimer un choix politique » sur la réforme ou non du quotient familial.

Si la majorité parlementaire tient ses promesses et la nouvelle Assemblée nationale doit, en effet, être saisie avant le 31 décembre d'un rapport sur « une réforme globale de l'impôt à la faculté familiale », l'UNAF s'interroge sur le contenu de ce projet plus ambitieux d'une politique, elle aussi, « globale de la famille », comme le prévoit la loi du 12 juillet 1977 sur le complément familial. L'UNAF, a donc décidé de proposer ses propositions en matière de fiscalité, après avoir écouté, samedi matin, les avis de deux personnalités extérieures, MM. Jean-Pierre Goussier, ancien ministre (U.D.F.) et Pierre Uri (P.S.). Les congressistes ont l'intention de confirmer la volonté déjà exprimée par l'UNAF d'accroître la fiscalité afin de faciliter le financement de la sécurité sociale. Ils ont aussi à choisir entre trois options : le maintien de la formule actuelle du quotient familial, son remplacement par un système d'abattement forfaitaire, la mise en place d'un système mixte.

Dans le rapport de M. Michel Lormand, président d'honneur de l'UNAF de Paris, présenté en l'absence de son auteur par M. Philippe Louis, administrateur de l'UNAF, des propositions précises sont exposées aux congressistes. Le rapporteur estime que les charges sociales qu'on peut imputer au niveau insupportable pour la société française. Favorable au report sur le budget de l'Etat du déficit de certains régimes sociaux professionnels et des charges dites « indues », le rapporteur rejette une aggravation de la fiscalité indirecte, qualifiée d'injuste (à l'exception cependant de la taxation de certains produits, tels que l'alcool et le tabac).

En revanche, il se prononce pour une « légère augmentation » de l'impôt sur les sociétés, un accroissement de l'impôt sur le revenu et une meilleure répartition de ces charges (notamment pour les branches de revenus élevés) en place d'une forme mixte, l'idée est d'accroître d'impôt les

revenus situés au-dessous d'un seuil minimum à définir et tenir compte du coût d'entretien de l'enfant ; de modifier les parts (de quotient) en fonction de l'âge des enfants (au lieu d'une part unique par enfant, il est suggéré de faire varier cette part de 0,3 à 1) ; d'imposer les prestations familiales dans la mesure où celles-ci seraient imputées sur le quotient familial ; de réduire le coût réel de l'enfant ; enfin, de réviser le barème de l'impôt pour faire payer davantage non pas les familles riches, mais tous les riches, qu'ils aient ou non des enfants.

Comme l'ont montré les travaux préparatoires, qui ont porté de longs débats, les projets soumis à l'Assemblée générale de l'UNAF doivent donner lieu à de difficiles et délicates discussions et au dépôt d'amendements contradictoires, traduisant cependant une préoccupation générale d'amélioration de la situation des familles en assurant parallèlement une plus grande justice.

Conjoncture

CONJONCTURE

LA COUR DES COMPTES ATTIRE L'ATTENTION DE M. BARRE SUR LE RISQUE D'UN AFFAIBLESSEMENT DE LA QUALITÉ DES CONTROLES

M. Raymond Barre a assisté, vendredi après-midi 7 avril, à la cérémonie d'installation du nouveau premier président de la Cour des comptes, M. Bernard Beck, nommé le 8 mars dernier, en remplacement de M. Destré Arnaud, admis sur sa demande à la retraite. Dans son allocution, M. Bernard Beck a souhaité notamment que les pouvoirs publics poursuivent l'effort entrepris pour renforcer les moyens en personnel de la Cour, particulièrement en ce qui concerne la mise à la disposition de celle-ci de fonctionnaires et services extérieurs du Trésor. Il a également souligné que l'importance des concours extérieurs demandés par les pouvoirs publics aux magistrats de la Cour, qu'il s'agisse de leur collaboration à la saisie de cabinets ministériels, de leur participation à des commissions administratives ou de l'exercice

de missions temporaires atteint aujourd'hui « la limite supportable pour le corps ». « Si notre mission n'est pas mise en péril, aucune tâche, elle ne saurait prendre le risque d'un affaiblissement de la qualité des contrôles par une trop grande dispersion de ses moyens », a déclaré M. Bernard Beck. Le premier président a évoqué aussi les moyens envisagés pour répondre à l'extension des compétences de la Cour des comptes qui porte désormais sur tous les aspects des finances publiques.

La hausse des prix de détail a augmenté de 2 % en mars, selon la C.G.T. En un an, l'augmentation du coût de la vie atteint 12,3 %, selon la centrale syndicale.

LE TIERS PAYANT DANS LES PHARMACIES PARISIENNES

Une progression encore limitée

L'utilisation du tiers payant dans les pharmacies se développe, vient d'indiquer la Caisse primaire d'assurance-maladie de la région parisienne, en dressant le bilan de la première année d'application de la convention avec les pharmaciens. Selon cette convention, tous les assurés peuvent acheter les produits pharmaceutiques, prescrits par ordonnance, en ne versant que la somme qui n'est pas remboursée par la Sécurité sociale (soit 30 % dans la plupart des cas, graminde totale dans d'autres). Pour 70 % à 100 % restant, le pharmacien conventionné fait lui-même l'avance laquelle est remboursée par la Caisse. Selon cette convention, cinq cent mille avances ont été consenties du 1^{er} mars au 31 décembre 1977. Le total des avances remboursées est passé de 83 millions de francs en septembre dernier à 9,5 millions en novembre et à 13,7 millions en janvier.

La Caisse souligne que les facilités financières accordées aux malades sont d'abord utilisées par les personnes âgées de plus de cinquante ans (soumises plus que d'autres aux aléas de la santé) et par les assurés qui peuvent prétendre au remboursement total, notamment ceux qui sont dans une situation précaire (invalides, retraités).

La faible importance relative de ces avances doit cependant être notée, elle s'explique, en partie, par l'ignorance ou la peur des assurés et par les réticences des pharmaciens, qui supportent avec cette formule (tiers payant) des charges administratives plus lourdes, comme le Monde l'avait déjà noté dans son numéro du 12 juillet 1977. La Caisse parisienne et les pharmaciens se déclarent aujourd'hui « en mesure de donner un nouvel essor à la convention d'avances pharmaceutiques » et la Caisse demande aux assurés qui souhaitent bénéficier de cette mesure de « présenter avec leur ordonnance les pièces justificatives de manière à aider leur pharmacien et à lever certaines réticences ». Ces pièces sont les suivantes : carte d'immatriculation, bulletin de salaire ou attestation annuelle d'activité ; éventuellement, titre de pension ou document permettant de constater pour certains le droit à la gratuité totale.

Accord dans le bâtiment sur l'aide au logement. — Un accord a été signé entre les fédérations d'employés du bâtiment (Industrie, artisanat, coopératives) et les syndicats F.O., C.G.T., C.F.T.C. et C.G.C. Cet accord prévoit que les salariés de cette branche (1 500 000) une formation à la constitution des dossiers en cas de construction et l'octroi d'un prêt complémentaire de 5 000 à 30 000 francs (taux : 7 %), après la conclusion d'un prêt de résidence principale, après vingt ans s'il s'agit d'une résidence pour la retraite.

L'eau chaude d'Alx-en-Provence est inscrite à la consommation.

Le climat n'est pas encore à la rencontre entre la C.G.T. et la C.F.D.T. mais pour l'instant, considère la C.F.D.T. est de bien définir la ligne d'Action. Au demeurant, le débat sur les divergences n'affaiblit pas la capacité d'Action revendicative du monde du travail, pense M. Maire. Son de cloche inverse est la C.G.T. On estime que la tension entre les deux confédérations risque de « tout casser », aussi bien dans les rangs de chacune des deux organisations que parmi les travailleurs en général. Les cégétistes, reprenant leur ligne de conduite traditionnelle, mettent l'accent sur les bases d'accord existantes ; celles de l'alliance conclue entre les deux confédérations en juin 1974 et, soulignent-ils, celles qu'avait encore formulées la C.F.D.T. en janvier dernier ; action dans les entreprises, et notamment dans les entreprises nouvelles, à tous les niveaux, avec priorité à l'unité d'Action C.G.T.-C.F.D.T.

RÉGIONS

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Les ostréiculteurs de Morlaix retirent leur production du marché

Appréhendés lors de la manifestation du 9 avril, place Dantier-Fischer à Paris, M. Hamadi Boukhill, vingt-huit ans, tunisien, étudiant en anglais à la faculté de Vincennes, a été condamné le vendredi 7 avril à six mois d'emprisonnement...

condamne l'emploi des pavillons de complaisance. Elle demande « instantanément » que les routes maritimes des pétroliers soient sécurisées du littoral et que les compagnies pétrolières soient rendues entièrement responsables des dégâts occasionnés par les navires qu'elles affrètent.

Le même groupe a longuement insisté sur le risque de cancers et de leucémie auxquels sont exposés les dérivés benzéniques. Cependant, le centre hospitalier de Brest et l'hôpital militaire de cette ville démentent avoir eu à faire face à des admissions de personnes atteintes d'un cancer de la vessie...

<Tout sera nettoyé pour l'été> Un désert, mais un désert propre...

Portsall. — Trois semaines après l'échouage de l'Amoco-Cadiz sur les rochers de Portsall, M. Christian Gerondeau, directeur de la sécurité civile, a fait, le vendredi 7 avril, au Parc de Ploualmézan, le point sur la marée noire...

De notre envoyé spécial a l'œil posé sur la ligne bleue du mois de juillet. Chacun de mes coups de pelle est politique. Mais tout cela me donne le droit d'en parler. Peut-être qu'on doit à bouillier l'avenir...

déclare M. Georges Lefevre, sous-préfet chargé de l'accueil au P.C. de Ploualmézan. Il y a trop de bénévoles pour le travail à faire. Ils sont même venus de l'étranger, Allemands mais surtout Belges, pour aider la Bretagne...

de Brignoles (Var) vont remplacer, à la fin de la semaine, leurs camarades. De nouveaux soldats doivent également renforcer les unités présentes. Tout le monde est fatigué mais confiant. « On y arrivera, ajoute le premier épi, M. Alfred Marée.

M. Gerondeau affiche un bel optimisme. Certes, 70 000 mètres cubes de déchets solides et liquides ont été enlevés tout au long des 350 kilomètres de côtes du Finistère et des Côtes-du-Nord. Mais les 7 000 hommes, dont 4 400 militaires répartis dans 113 chantiers ont encore beaucoup à faire.

Le général Modou Sese Soko, président de la République du Zaïre, a remis le jeudi 6 avril, à l'Élysée, par l'intermédiaire de son envoyé spécial, un chèque de 500 000 F à titre de contribution à la lutte contre la marée noire en Bretagne...

« On bousille l'avenir » A proximité, une antenne de la Croix-Rouge veille. La plage de Tréopman sera propre pour l'été. Vient de Bordeaux, un membre de l'Action d'urgence internationale se demande pourquoi on donne la priorité à la saison touristique en recouvrant de sable le maquis éprouvé...

Le même groupe a longuement insisté sur le risque de cancers et de leucémie auxquels sont exposés les dérivés benzéniques. Cependant, le centre hospitalier de Brest et l'hôpital militaire de cette ville démentent avoir eu à faire face à des admissions de personnes atteintes d'un cancer de la vessie...

Le général Modou Sese Soko, président de la République du Zaïre, a remis le jeudi 6 avril, à l'Élysée, par l'intermédiaire de son envoyé spécial, un chèque de 500 000 F à titre de contribution à la lutte contre la marée noire en Bretagne...

« On bousille l'avenir » A proximité, une antenne de la Croix-Rouge veille. La plage de Tréopman sera propre pour l'été. Vient de Bordeaux, un membre de l'Action d'urgence internationale se demande pourquoi on donne la priorité à la saison touristique en recouvrant de sable le maquis éprouvé...

Le même groupe a longuement insisté sur le risque de cancers et de leucémie auxquels sont exposés les dérivés benzéniques. Cependant, le centre hospitalier de Brest et l'hôpital militaire de cette ville démentent avoir eu à faire face à des admissions de personnes atteintes d'un cancer de la vessie...

Le même groupe a longuement insisté sur le risque de cancers et de leucémie auxquels sont exposés les dérivés benzéniques. Cependant, le centre hospitalier de Brest et l'hôpital militaire de cette ville démentent avoir eu à faire face à des admissions de personnes atteintes d'un cancer de la vessie...

L'eau thermale d'Aix-en-Provence est interdite à la consommation

Aix-en-Provence. — Un arrêté préfectoral vient d'interdire la vente et l'emballage de l'eau thermale d'Aix-en-Provence. Depuis une douzaine d'années, la ville d'Aix, financièrement intéressée à la bonne marche des thermes, demandait la direction de l'établissement de réaliser des forages pour aller chercher plus profondément l'eau au-dessous d'une zone dont on savait qu'elle était polluée en surface par divers écoulements d'eaux usées.

SANTÉ

Service national RECENSEMENT DES FRANÇAIS NÉS ENTRE AVRIL ET JUIN 1960 Le ministère de la défense communique : Les jeunes gens nés en avril, mai et en juin 1960, sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile au plus tard le 30 avril 1978.

Journal officiel

Sont publiés en Journal officiel du samedi 8 avril 1978 : UN DÉCRET « Rélevant des incapacités attachées à la naturalisation. DES ARRÊTÉS « Concernant les règles générales d'attribution des aides instituées en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés ; « Relatif à la commission des concerts et des activités musicales.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 8 AVRIL A 06 GMT. PRÉVISIONS POUR LES 9-11 DÉBUT DE MATINÉE. Évolution probable du temps en France entre le samedi 8 avril à 06 heures et le dimanche 9 avril à 24 heures : Les basses pressions de la Méditerranée occidentale se combleront lentement en se déplaçant vers le nord de l'Atlantique...

ATTIRE L'ATTENTION D'UN APPAREIL DE SÉCURITÉ DES CONTRÔLES

LE TIERS PAYANT DANS LES PHARMACIES PARISIENNES

LA C.G.T. et la C.F.D.T. est par...

Une progression encore lente...

MOTS CROISÉS PROBLEME N° 2043. Horizontalement: I. Moine cardinal; Frère; II. Étapes d'un prix de Rome; Prénom; III. Se purge selon les régimes; Devise; IV. Se faufille sous le couvert; V. Fleuve; Démolissent en débâchant; VI. Symbole; Terme musical; VII. Demande de suppléant; Ptit eiller Cléopâtre; VIII. Singuliers lorsqu'elles sont particulièrement; IX. Forton congrue; Permet d'être plus clair; X. Amplement satisfait; Rivière; XI. Jadis pipés par les Grecs; L'ensemble des poux d'argent tombés, au matin, de la tête du soleil qui se peigne.

Le Monde Service des Abonnements 5, rue des Italiens 75001 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23

سكنا الأول

LA REVUE DES VALEURS

CIÈRE

CHANGES

TIVE

Table of exchange rates and financial indicators, including 'Comparés d'une semaine à la...' and 'MARCHÉ DES CHANGES'.

MIÈRES

Fermés du 21

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table of weekly stock market indices for Paris, including 'INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS'.

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

Table of daily stock market indices for Paris, including 'INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)'.

Valuers à revenu fixe

ou indexées... Certainement assez irrégulière à travers sur les fonds d'Etat indexés...

Table of fixed income securities, including 'Valuers à revenu fixe' and 'ou indexées'.

Le secteur public. Trois grands emprunts seront placés dans le public : S.N.C.F. (700 millions de francs)...

Table of bank and insurance companies, including 'Banques, assurances, sociétés d'investissement'.

Deux sociétés immobilières ont également publié leurs résultats cette semaine...

Table of most active stocks, including 'VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES À TERME'.

Table of weekly stock market indices for Paris, including 'LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS'.

Filatures, textiles, magasins

Certaines valeurs de magasins ont enregistré cette semaine des progrès substantiels...

Table of textile and department stores, including 'Filatures, textiles, magasins'.

En mars, le chiffre d'affaires (C.T.C.) réalisé par Carrefour et les magasins de cette société...

Table of food products, including 'Alimentation'.

Une succession de résultats en forte augmentation a polarisé l'attention des opérateurs sur ce comparatisme...

Table of building and public works, including 'Bâtiment et travaux publics'.

Le groupe de la construction a enregistré un chiffre d'affaires de 17,5 % pour un chiffre d'affaires de 19,1 %...

Table of electrical equipment and services, including 'Matériel électrique, services publics'.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 3 AU 7 AVRIL 1978

UN OPTIMISME INÉBRANABLE

Le ressort qui avait animé la Bourse de Paris la semaine passée, ne s'est pas détendu ces cinq derniers jours...

Les raisons de cette nouvelle envolée? Bonnes ou moins bonnes, elles ne manquent pas. Le Bourse a d'abord fait et gagné son pari sur la composition du nouveau gouvernement...

Les professionnels français, du moins certains d'entre eux, donnaient cependant une autre explication à la hausse des cours...

Sans doute aussi le démenti officiel du prochain lancement d'un grand emprunt national, a-t-il joué un rôle dans la mesure où un tel emprunt est un débiteur une bonne partie de ces liquidités du marché...

Le fait marquant de la semaine a été la baisse des mines d'or, en revanche, pourvu que l'on ne se laisse pas aller à l'appréhension de l'approche de la fin de l'année...

Le fait marquant de la semaine a été la baisse des mines d'or, en revanche, pourvu que l'on ne se laisse pas aller à l'appréhension de l'approche de la fin de l'année...

Table of foreign stock markets, including 'Bourses étrangères'.

Table of Tokyo stock market, including 'TOKYO'.

Pétroles

Elf Gabon va distribuer à ses actionnaires un dividende de 2 800 F.C.F.A. (56 F français) net d'impôt pour 1977...

Table of oil companies, including 'Pétroles'.

Métallurgie, constructions

La situation de « Jaeger », qui a réalisé un bénéfice net de 19,5 millions de F, a continué de s'améliorer en 1977...

Table of metallurgy and construction companies, including 'Métallurgie, constructions'.

Le groupe « Ciments » a déclaré un bénéfice net de 4,44 millions de francs, contre 4,15 millions de francs, et un dividende global de 19,05 F contre 17,55 F...

Table of mining companies, including 'Mines d'or, diamants'.

Le groupe « Ciments » a déclaré un bénéfice net de 4,44 millions de francs, contre 4,15 millions de francs, et un dividende global de 19,05 F contre 17,55 F...

Table of mining companies, including 'Mines d'or, diamants'.

Le groupe « Ciments » a déclaré un bénéfice net de 4,44 millions de francs, contre 4,15 millions de francs, et un dividende global de 19,05 F contre 17,55 F...

Table of mining companies, including 'Mines d'or, diamants'.

Table of mining companies, including 'Mines d'or, diamants'.

Rumeurs

La Française des Téléphones Boleux 242 - encore - perdrait d'ailleurs, Coté 223 F le mercredi 29 mars, l'action est passée successivement à 248 F le jeudi, à 254,50 F le vendredi...

Les acheteurs de mercredi ont en outre, une désagréable surprise. La société (contrôlée par le groupe Thomson) faisait savoir qu'il n'était pas question de verser un dividende au titre de 1977...

Il y a là, assurément un sujet de réflexion pour la C.O.S.

Table of miscellaneous stocks, including 'Valeurs diverses'.

L'année écoulée a été bonne pour « Publicis », dont le bénéfice consolidé double largement en passant de 10,84 à 23,59 millions de francs...

Table of miscellaneous stocks, including 'Valeurs diverses'.

L'année écoulée a été bonne pour « Publicis », dont le bénéfice consolidé double largement en passant de 10,84 à 23,59 millions de francs...

Table of miscellaneous stocks, including 'Valeurs diverses'.

L'année écoulée a été bonne pour « Publicis », dont le bénéfice consolidé double largement en passant de 10,84 à 23,59 millions de francs...

Table of miscellaneous stocks, including 'Valeurs diverses'.

Table of miscellaneous stocks, including 'Valeurs diverses'.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES — SOCIÉTÉ FRANÇAISE.
3. ÉTRANGER — La construction européenne et les rapports Est-Ouest.
4. DIPLOMATIE
5. EUROPE
6. PROCHE-ORIENT
7. ASIE
- AFRIQUE
- AMÉRIQUES
8. POLITIQUE
- SOCIÉTÉ
- L'ENSEIGNEMENT LIBRE

LE MONDE AUJOURD'HUI

- Au fil de la semaine: Les élections et le bonheur, par Pierre Vianon-Pondé.
- Marté noire: C'est gramme de conscience-fiction, par Jacques Sternberg.
- Lettre de Yakushima, par Philippe Foss.
- RADIO-TELEVISION: Témoignages pour l'histoire, par Mathilde La Bardonnie et Thomas Feroquet; « Zig-Zag », le magazine de la création, par Evelyne Mood.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (11 à 14)
 Carnet (4): Informations pratiques (19); « Journal officiel » (19); Météorologie (19); Mots croisés (18).

Le numéro du « Monde » daté 8 avril 1978 a été tiré à 565 798 exemplaires.

MORT DU CRITIQUE GEORGES LERMINIER

Georges Lermnier est mort le vendredi 7 avril à Paris, des suites d'une longue maladie. Il était critique dramatique et inspecteur général des spectacles.

Quand les critiques hésitent, à l'entracte, sur un nom, la date d'une mise en scène, le détail d'une carrière, l'origine d'une réplique, le recours est inévitable, depuis vingt-cinq ans, à Georges Lermnier. Et le confrère Lermnier répondait aussitôt de tête, ou vérifiait pour le lendemain, grâce à sa culture immense et à ses recherches prodigieuses de qui avait tout lu depuis Sophocle et tout vu depuis Giraudoux.

Quand un animateur se lançait, réclamant une date de générale ou une mette de subvention, ce n'était qu'un réflexe, depuis quinze ans, chez les jeunes troupes : demandons à Georges ! Et l'inspiration de Lermnier, tout en maintenant trop confortablement le terrorisme et le mensonge, trouvait des

BÈGUES

Des milliers de personnes de tout âge, depuis 1938, ont bénéficié des découvertes d'un Amiènois Bègues. Réinventeur, gnat. Pr. M. BAUDET, 185, bd Wilson, 33200 Bordeaux.

LA MAISON YVONNE DE BREMOND DARS

recherche tous beaux meubles français du XVIII^e siècle
 20, FAUBOURG ST-HONORE PARIS 8^e - 265.11.03

Un piano droit pour 6950 F.

(ou à crédit: 1450 F + 21 mensualités de 317 F TTC)

hamm

Pianos Orgues Instruments de musique.
 325-330 r. de Bonneville, 75008 Paris - Tél: 544 38-68
 Paris - Free zone Montparnasse.

La suppression du secrétariat d'Etat au tourisme est vivement regrettée dans les milieux professionnels

L'amertume est générale dans les milieux du tourisme. Tous les professionnels se retrouvent dans le communiqué publié le 7 avril par le syndicat national des agents de voyages (S.N.A.V.), qui regrette vivement la suppression du secrétariat d'Etat au tourisme et s'inquiète de l'impact d'une industrie majeure, qui dépense largement le domaine des loisirs et qui, par toutes ses composantes constituées dès à présent une activité économique considérable.

Il est remarquable de voir qu'en dehors des pays en voie de développement, qui y cherchent trop souvent une panacée financière, le tourisme se heurte dans la plupart des Etats au mépris des gouvernements.

M. Jacques Médecin, dernier secrétaire d'Etat au tourisme, écrit dans son bilan de vingt-sept mois de responsabilité ministérielle: « Inévitablement, il m'a fallu convaincre mes collègues du gouvernement et les responsables administratifs de l'importance du tourisme dans la vie sociale, économique, politique de la nation. Il me semble y être parvenu ».

Rien n'est moins sûr, si l'on en croit les réformes de structures intervenues dans les trois ministères du tourisme de M. Raymond Barre. Les vacances concernent surtout d'hui 28 millions de Français. Les dépenses touristiques nationales ont atteint, en 1976, 160 milliards de francs, selon le centre de recherche et de documentation sur la consommation, soit 8 % du produit intérieur brut et 12 % de la consommation des ménages. Les étrangers séjournant dans

M. MENDÈS FRANCE SORT INDEMNÉ D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE

M. Pierre Mendès France est sorti indemne de l'accident de la route du 7 avril d'un accident de la route. Les autres occupants de la voiture sont également indemnes. La voiture, qui conduisait son épouse, circule sur un chemin départemental après d'Aramon (Gard), lorsque, pour une cause indéterminée, elle quitta la chaussée et bascula dans le fossé, profond de 3 mètres. L'ancien président du conseil, sa femme et leurs trois petits-enfants ont pu se dégager du véhicule.

UNE NOURRICE CONDAMNÉE A VERSAILLES POUR NON-PRÉSENTATION D'ENFANTS

Versailles. — Accusée d'avoir voulu soustraire à l'amour de leur mère les deux enfants dont elle avait la garde depuis huit ans, une nourrice de Houdan (Yvelines), Mme Nicole Torrès, quarante-deux ans, a été condamnée à un an d'emprisonnement (et arrêtée à l'audience), jeudi 6 avril, par la 6^e chambre du tribunal correctionnel de Versailles, présidée par M. Pierre Doriot. Ecrouée à la maison d'arrêt de Versailles, où elle n'a subi qu'une journée de détention, elle a été relâchée.

Elle a été condamnée à un an d'emprisonnement (et arrêtée à l'audience), jeudi 6 avril, par la 6^e chambre du tribunal correctionnel de Versailles, présidée par M. Pierre Doriot. Ecrouée à la maison d'arrêt de Versailles, où elle n'a subi qu'une journée de détention, elle a été relâchée.

Etudiante en sciences politiques à la faculté de Paris, où son mari effectuait lui aussi des études supérieures, Mme Ferra Theofilia avait été confiée à un homme d'étants aux deux filiales, Marie-Chérikié et Alexandre, actuellement âgées de onze et dix-huit ans, avant de les placer, en 1970, en garde chez les époux Torrès.

« Les fillettes avaient été placées pour trois mois chez M. et Mme Torrès. Elles y sont restées trois ans sans aucune nouvelle de leur mère, qui n'a d'ailleurs pas participé à leur entretien pendant toute cette longue période », a souligné le procureur général en 1973. Les époux Torrès ont été contraints de lancer un avis de recherche pour retrouver leur mère disparue.

Retournée à Athènes, Mme Theofilia souhaitait, pour ce part, qu'elle était occupée à retrouver le trace de son mari disparu dans une Grèce secouée par des événements politiques graves. Personnalement d'ailleurs, elle reçut de nouvelles du jeune père. Après avoir tenté en vain, dès décembre 1975, d'obtenir du tribunal une déclaration d'abandon d'enfants, les époux Torrès, qui n'ont aucun enfant, se voient provisoirement confier en juin 1976, puis renouveler en juin 1977, la garde de Marie-Chérikié et d'Alexandra.

« Les patentes se sont progressivement étendues à nous ensuite lors que nous nous sommes attachés à elles », a expliqué au tribunal Mme Nicole Torrès, particulièrement bouleversée.

L'Agence spatiale européenne lance la construction de cinq fusées Ariane

Le conseil de l'Agence spatiale européenne a pris vendredi 7 avril des décisions positives sur les futures lanceurs Ariane. Suivant les suggestions du bureau de programme Ariane de l'Agence, le premier des deux satellites de télécommunications E.O.S. le satellite de communications maritimes Marots et le satellite français d'observation de la Terre Spot. Le cinquième lanceur est un lanceur de recharge.

Une expérience de l'O.M.M. PEUT-ON FAIRE PLEUVOIR ?

Genève (A.F.P., Reuter). — L'organisation météorologique mondiale (O.M.M.) vient de décider de faire ses premières expériences de pluies artificielles en Espagne, sur 50 000 kilomètres carrés, dans la région de Valladolid (Vieille Castille).

L'expérience, la première du genre à regrouper les experts de plusieurs pays, durera sept ans. Les deux premières années seront consacrées à la connaissance du climat de cette région, les cinq années suivantes à l'étude proprement dite de la pluie artificielle. On espère ainsi être en mesure, d'ici quelques années, de savoir si on peut effectivement augmenter les précipitations sur une région choisie et si ces pluies artificielles éventuelles ne privent pas d'autres régions voisines.

La Vieille Castille a été choisie pour diverses raisons. Elle est la région où l'on a eu les plus fortes statistiques météorologiques récentes. — La Vieille Castille est une région où les pluies « naturelles » sont modérées et sur laquelle se forment des nuages (cumulus ou cumulo-nimbus) favorables à ce genre d'expérience.

Pronostic de l'INSEE RISQUE DE DÉRAPAGES SUR LES PRIX ET LES SALAIRES

La hausse des prix à la production et des salaires risque de s'accroître fortement au cours des prochains mois. Telle est la conclusion qu'on peut tirer de l'enquête quadrimestrielle réalisée dans l'industrie par l'INSEE en mars.

Si le risque de redémarrage de l'inflation apparaît nettement au vu de l'enquête, l'INSEE note cependant un élément positif: « La demande globale recule par l'industrie, restée faible jusqu'à la fin 1977, est redressée entre novembre et mars 1978 dans l'ensemble des secteurs. La demande étrangère montre une nette amélioration pour les biens intermédiaires et les biens de consommation: elle se maintient pour les biens d'équipement. Le redressement de la demande devrait se poursuivre au cours des prochains mois: les chefs d'entreprise attendent une progression sensible des commandes. »

A Marseille Incidents entre gitans et policiers au cours d'un contrôle

Des incidents se sont produits, dans la nuit du jeudi 6 avril, dans le quartier Saint-Louis, à Marseille, entre policiers et gitans. Alors qu'il effectuait un contrôle d'identité, un gardien de la première brigade territoriale de sûreté (B.T.S.) a été agressé et blessé légèrement par un jeune gitan de vingt-trois ans, M. François Maldonado. Sept personnes ont été interpellées. L'agresseur du gardien a été inculpé d'outrages à agent, rébellion et coups et blessures volontaires. Il devait être jugé en audience des flagrants délits devant le tribunal de Marseille ce samedi 8 avril.

La vieille méfiance

Marseille. — La police se refuse à donner à l'incident un caractère significatif. Il n'en a tiré pas moins l'attention sur une communauté relativement importante dont la cohabitation avec la population marseillaise n'est pas sans poser des problèmes.

D'après certaines statistiques, six à sept mille gitans vivent dans les Bouches-du-Rhône, dont environ trois mille cinq cents à quatre mille à Marseille. La plupart sont d'origine espagnole, catalane ou andalouse, et d'autres, dont les sept personnes interpellées dans la nuit de jeudi à vendredi, sont des rapatriés d'Afrique du Nord arrivés à partir de 1962, et généralement de nationalité française. On compte également quelques centaines de tziganes italo-yougoslaves ainsi que des « Bagdadis », originaires du proche-Orient et de confession islamique.

La majorité des Gitans a une existence sédentaire ou semi-sédentaire, sans être pour autant en voie d'intégration. Doublément déshérités, des gitans « pieds-noirs » qui avaient souvent trouvé en Afrique du Nord une société de même niveau socio-économique, ont été en effet roués à leur arrivée en France, aux bidonvilles ou aux cités provisoires. Un grand nombre d'entre eux y sont toujours, bien que la réorption des bidonvilles marseillais ait fait, ces dernières années, des progrès sensibles.

Les principaux points de concentration qui subsistent sont situés dans les quartiers nord de la ville, notamment à la « Camargue », au « Ruisseau Mirailles » et au « Ruisseau Mirailles ». Ce dernier bidonville, dans lequel les conditions sanitaires sont déplorables, doit heureusement faire place d'ici peu à une trentaine de pavillons comprenant une aire de travail.

DÉS DÉTENUÉS TRANSFÉRÉS SONT RAMENÉS A CLAIRVAUX

Une quarantaine de détenus ont réintégré la centrale de Clairvaux (Aube), mercredi 5 avril. Ils sont les premiers parmi les deux cent quarante détenus transférés dans d'autres établissements pénitentiaires dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 février (le Monde du 25 février), et revenir à Clairvaux.

Ce transfert avait pour but de permettre une fouille complète des locaux et surtout d'engager des travaux destinés à renforcer les locaux, après la destruction du 28 janvier au cours de laquelle un gardien avait été blessé et deux détenus abattus (le Monde du 31 janvier). Les autres détenus transférés devraient être ramenés à Clairvaux dans les prochaines semaines. Seuls onze condamnés à perpétuité transférés dès le 5 février ne reviendront pas.

Une alternative de coût... en...
 SEUIL

La mon...
 Quatre min...
 pour...

Le mon...
 Les...
 inc...
 de M. Car...

Entre...
 travail...

Entre...
 travail...

Entre...
 travail...

Entre...
 travail...

Entre...
 travail...

Entre...
 travail...